



# MARITIMES

Le président et les autres membres du Club Mont-Royal reçoivent ce soir en l'honneur du Gouverneur Général et de Lady Byng de Vimy.

Thé demain à l'hôtel Ritz Carlton offert par lady Currie en l'honneur de lady Byng de Vimy.

Madame E.-B. Agreou recevait à déjeuner hier, au club Thémis, en l'honneur de madame Frank McKenna, de passage à Montréal.

Étaient les hôtes à dîner de leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy, hier soir, à "L'avenue": Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'honorable Narcisse Pérodeau, madame Frank McKenna, sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, l'honorable et madame L.-A. Taschereau, le sénateur et madame J.-P.-B. Casgrain, le Maire de Montréal et madame Médéric Martin, M. et madame Théodore Moran, lady Elisabeth Shaugnessy, lord et lady Atholstair, sir Vincent et lady Meredith, sir Montague Allan, mademoiselle Allan, M. et madame D.-Forbes Angus, le colonel et madame Herbert Molson, le colonel Papineau, madame Walter Vaughan.

Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier bénissait ce matin, à dix heures, en la chapelle particulière de la basilique, le mariage de mademoiselle Alice Savage, fille de madame Horace Guillet, de Marieville, avec le comte Michel de Roussy de Sales, fils du marquis Raoul de Roussy de Sales. Pendant la messe du mariage le programme de chant fut exécuté par MM. Arthur Landreau, J. Audette et Edouard Sarrasin; M. Arthur Letondal touchait l'orgue. M. Horace Guillet accompagnait sa belle-fille et le comte Bernard de Roussy de Sales était le témoin de son frère. La mariée portait une robe de satin, moiré blanc, très simple de lignes, et brodée de perles avec traîne de cour doublée de linon rose très pâle; son voile de tulle était retenu

des fourrures de renard argenté; du muguet et des roses-thé composaient son bouquet. M. Albert Lamoureux était le témoin de son neveu. Après la cérémonie il y eut réception chez madame Villeneuve où les salons étaient décorés de roses blanches. M. et madame Déry partirent ensuite pour voyager. Madame Déry portait pour voyager un ensemble en Polair vert Lanvin et un set chapeau en taffetas de même nuance.

Le juge et madame Charles Archer sont de retour d'Europe.

M. et madame E.-W. Villeneuve sont revenus d'Europe ces jours derniers.

L'honorable et madame C.-J. Doherty sont partis pour Sainte-Agathe hier après-midi.

Madame W.-A. Wayland et mademoiselle Esther Wayland passent quelques jours à Ottawa.

Le capitaine et madame James Calder et mademoiselle Marcelle Wilson sont attendus de Winnipeg ces jours-ci.

Madame J.-I. Tarte et mademoiselle Marie-Emma Tarte sont retournées à Paris après un séjour de plusieurs semaines sur la Côte d'Azur. Madame Tarte et mademoiselle Tarte passeront l'été en Normandie et en Bretagne et reviendront au Canada en septembre.

M. J.-O. Patenaude et mademoiselle Marguerite Patenaude, d'Ottawa, sont de passage au village pour le mariage Patenaude-Lacombe.

M. Jean Létourneau est à Hull pour quelques jours, l'invité de M. et de madame J.-W. Sainte-Marie.

Ce matin avait lieu, à huit heures, en l'église du Saint-Enfant-Jésus, le mariage de mademoiselle Jeanne Thémis, fille de M. et de madame F. Thémis, avec M. Emile Berthiaume, fils de M. et de madame Arthur Berthiaume. La bénédic-



LE COMTE MICHEL DE ROUSSY DE SALES ET LA COMTESSE DE ROUSSY DE SALES (Alice Savage), photographés à l'issue de leur mariage, célébré ce matin en la chapelle de la basilique par Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier. (Cliché la "Patrie".)

tion, en l'honneur de mademoiselle Violet Draper, à l'occasion de son prochain mariage avec le docteur Albert Normandeau. Mesdames Dury, Forbell, Watelmore, Tares, en l'église du Saint-Enfant-Jésus, le mariage de mademoiselle M.-L. Charbonneau, servaient le thé et les glacés.

M. et madame Jean-T. Taschereau, de Saint-Facôme, sont arrivés de Québec, les invités de M. et de madame Antoine-C. Taschereau.

Le docteur et madame Alphonse L'Espérance, s'embarqueront demain pour revenir au Canada, après un séjour d'une année en Europe.

M. et madame Paul Lambert sont revenus de New-York.

Madame Rodolphe Lemieux recevait à l'heure du thé, hier après-midi, en l'honneur des délégués à la convention des Femmes catholiques actuellement en congrès au Château Laurier.

Mademoiselle Nina DesRosiers, de New-York, passa l'été à Eastview, chez sa mère, madame H. DesRosiers.

John Galvin ne tout maintenant et veut aller aux Assises

OTTAWA, 15. — (Du correspondant de la "Patrie"). — John Galvin, accusé d'avoir forgé des billets de la Banque d'Angleterre à comparu de nouveau devant le magistrat Hopewell, la première fois il avait fait des aveux, maintenant il retire tout ce qu'il a dit, il plaide non coupable et demande un procès au prochain terme des Assises criminelles. Le magistrat rendra sa décision dans une semaine.

Pairie Saint-Georges  
Un Euchar aura lieu jeudi prochain, 17 juin, à 2 heures 30 de l'après-midi, dans le sanctuaire de l'église Saint-Georges, après des roses et de muscades. Madame D.-C. Coleman, de Winnipeg, sœur de la mariée était dame d'honneur, et portait une robe de crêpe chiffon "bois de rose" et un chapeau de ruban gros grain de même ton; des roses et des myosotis formaient son bouquet. Mesdemoiselles Ann et Mary MacDonald et Jean Galbraith, nièces de la mariée et Barbara Wurtele, étaient bouquetières et avaient des robes d'organdi de même style, leurs cheveux étaient ornés de guirlandes, de feuillage or et argent, elles portaient des corbeilles de roses et de myosotis. Madams W.-J. Lynch, mère de la mariée, portait une robe de crêpe blanc et noir avec parure d'hermine et était coiffée d'un grand chapeau de tulle noir orné de paradis, son bouquet de corsage était de violettes et de muguet. Après la cérémonie, il y eut réception dans les salons vice-royaux, du Château-Laurier. M. et madame J.-S. Labatt partirent ensuite en automobile pour un voyage aux Montagnes Blanches. A leur retour ils habiteront London, Ont. Madame Labatt portait pour voyager une robe de crêpe marine garnie de broderies de corail, une cape de même ton et un chapeau de ruban bleu et corail. Au nombre des invités du dehors, qui assistaient au mariage mentionnés: M. et madame W.-F. Lynch, de New-York, M. et madame R.-A. Benoit, de Québec, M. Bernard Brady, mademoiselle Kathleen Doherty, de Montréal, M. et madame L.-P. Pinsonneault, de Westmount et M. Edouard Leclercq, de Montréal.



Bienfaitrice du beau sexe, La mignonne, petite Jeanne Gillex. Lave marmites, casseroles et pots, Linge, fenêtres, canistres et seaux, Planchers, bains, vaisselle et éviers, Est sans égale pour tout nettoyer.

## GILLEX

ADOUCCIT L'EAU ENLEVE LA CRASSE SANS FROTTER

En vente chez tous les épiceries.

PARRIQUÉ UNIQUEMENT PAR LA C.I.E.W. GILLET L.T.E.E. TORONTO

VANCOUVER WINDSOR OTTAWA MONTREAL QUEBEC

### Vêtements de Sport

Pantalons de flanelle, chandails, blazers, cuillottes de toile, etc., nettoyés de façon à paraître comme neufs par des Experts à Médaille d'Or.

PLUS DE CINQUANTE ANS D'EXPERIENCE

British-American Teinturiers YORK DYEING CO. YORK '8470 LIMITED '8470 Nettoyeurs

U'Ptown 1999 W'Estmount 6269 E'St 0887

## CHEVEUX LONGS? CHEVEUX COURTS?

Messieurs, Pour moi la mode des cheveux courts va durer encore plusieurs années. Parce que c'est bien plus hygiénique, plus propre, et plus pratique, les cheveux courts sont de santé pour le cuir chevelu. A Montréal on voit presque tous des cheveux courts. Mais il est très vrai que les cheveux longs ont quelque fois la beauté d'une personne, mais l'art de se bien-peigner fait un bel effet. Presque tous les médecins conseillent aux malades de se faire couper les cheveux. Les cheveux courts étaient la mode, je les ai fait couper. Je demeure.

Mlle JEANNE VERONNEAU, Adresse jusqu'au ter mai, 34 rue LaSalle, Maison neuve. Nouvelle adresse: 1856 rue Théodore, Viauville.

Monsieur si avec peine je suis pas participé au concours parce que je suis pas instruite pour vous écrire ce que j'en pense des cheveux courts mode maudite que se pourvo de famille et ses fille, qui, si prive de nourriture pour se faire coiffé et faire coupé leur cheveux. J'ai vu de mes yeux mère et fille dépensé 75c, même \$1.00 par semaine pour leur cheveux combien de femmes qui cause de la peine à leur mari le samedi, il faut qui alle chez le barbier se pas leur place...

LONDRES, 15. (Presse Associée). — Arcos, Limited, l'agence commerciale des gilets à Londres a écrit au "Daily Mail", menaçant ce journal d'une action en libelle à la suite d'un récent article dans lequel le journal accusait Arcos d'être une organisation de propagande du communisme en Angleterre et que quelques-uns de ses employés s'étaient épuisés à se ren-

### Service à Thé, Plaqué-Argent, \$11.75 pour Offrir à la Mariée

Nous exhibons un service à thé de 3 pièces, ressemblant au modèle dessiné: théière, sucrier et crémier, plaqué-argent en couche épaisse, modèle soigné, intérieur doré. Valeur exceptionnelle au prix de \$11.75. Ne vendrez-vous pas l'examiner?

Téléphone-EST 9470

### Scott's BOUSQUET Frères

479 RUE ST-CATHERINE, MONTREAL



M. LUCIEN DESY et MADAME DESY (Jeanne Villeneuve), photographés ce matin après leur mariage célébré en l'église Saint-Georges. (Cliché de la "Patrie".)

sous un bandeau de fleurs d'orange et son bouquet se composait de muguet. La demoiselle d'honneur, mademoiselle Edna Guillet, sœur de la mariée, avait une robe de georgette jaune pâle garnie d'une cape de même tissu et un chapeau en mohair jaune; sa robe était faite de roses "Pernet". Les petites bouquetières, mesdemoiselles Marie-Antoinette et Elisabeth Klitson, nièces du marié, portaient des robes de linon bleu-poudre, entièrement plissées, et des guirlandes de myosotis dans les cheveux; toutes deux avaient des corbeilles de myosotis et de boutons de roses jaunes. MM. Arthur Klitson et Coleman MacDonald plaçaient les invités. Madame Horace Guillet, mère de la mariée, portait une robe de chiffon noir recouvrant un fourreau de crêpe imprimé, un chapeau noir et une touffe de roses roses à la taille. Le comte et la comtesse de Roussy de Sales sont partis pour voyager. La comtesse de Roussy de Sales portait pour voyager un ensemble en faille marine et un feutre de même ton. A leur retour le comte et la comtesse de Roussy de Sales prendront un appartement rue Saint-Mathieu.

Lady Forcet est revenue hier matin de Saint-Léon où elle a passé une semaine.

Madame Joachim Tessier, de Québec, est en ville chez sa sœur, madame Boisdoré Panet-Raymond.

Le docteur et madame T. Parizeau ont passé la fin de semaine à Québec où ils s'étaient rendus pour rencontrer leur fils, Marcel, qui arrivait d'Europe à bord du "Melita".

Madame Joseph Nolin est revenue de Québec où elle était l'invitée de sa sœur, madame W. Robert.

Madame J.-T. Cardinal et mademoiselle Juliette Cardinal ont quitté Paris dernièrement pour l'Italie.

M. et madame Yves Lamontagne, de Bruxelles, ont fait un court séjour à Paris récemment.

Asisteront demain soir au bal qui donneront les citoyens de Montréal à l'hôtel Mont-Royal, l'honorable et lord et de lady Byng de Vimy; le major et madame Hartland-B. MacDougall, le juge Walsh, le lieutenant-colonel Victor Tardif, M. et madame Ernest Tétreau, mademoiselle M.-A. Young, M. et madame Paul Saint-Germain, M. Aimé Geoffrion, M. et madame M.-P. Tuteur, M. P. Saint-Germain, M. W. Stewart, M. et madame James-R. Martin, M. et madame Howard Smith, M. et madame W.-G.-M. Shepherd.

M. l'abbé J.-A. Benoit bénissait ce matin, à sept heures et demie, en l'église Saint-Georges, le mariage de mademoiselle Jeanne Villeneuve, fille de M. et de madame Jacques Villeneuve, avec M. Lucien Desy, fils de madame Wilfrid Déry. Pendant la messe du mariage un programme musical fut exécuté par Mlle Margot Lefebvre et le chœur Saint-Georges. La mariée qui était accompagnée de son père portait une robe française en georgette blanche, un chapeau bleu-poudre et

### En Crin ou en Paille de Livourne

### La Dernière Mode

## Grands Chapeaux

Venez choisir à même quelques-uns des plus jolis modèles de la saison parmi cette nouvelle collection de superbes grands chapeaux en crin blanc, sable, vert, cendre de rose et aussi en noir et blanc.

Vous admirerez également plusieurs charmantes variétés de modèles en paille de Livourne (Leghorn) et très gentiment ornés de crêpe georgette, crêpe de Chine ou soie taffetas dans des nuances contrastantes. De délicats motifs de ruban cordé de même teinte, et de jolis ornements de fantaisie, en forment la garniture.

Valeur spéciale "Au Bon Marché"..... 10.00

### UNE SIMPLE VISITE

## "AU PALAIS DU BEBE"

fait le bonheur des jeunes mamans

Il y a toujours du nouveau et des attractions spéciales pour les mamans qui visitent "Le Palais du Bébé". Cette semaine vous y remarquerez les offres suivantes:

ROBES EN MOUSSELINE  
Les enfants de 2 à 6 ans auront l'air tout coquet avec ces charmantes petites robes en mousseline rose, saumon, jaune, bleu ou autres nuances, avec picot blanc. Ces robes se vendent avec pantalons. Excellente valeur pour seulement..... 2.50

ROBES EN VOILE  
Pour le bébé naissant, voici une robe qui convient particulièrement pour la saison. Elle est ornée d'empilage en broderie et joliment garnie de valancienne. Notre prix spécial..... 2.25

CHAPEAUX en ORGANDI  
Nous avons plusieurs couleurs, dans ces chapeaux en organdi, entre autres: rose et bleu, rose et jaune ou tout rose, etc. Ces petites formes sont pour enfants de 2 à 4 ans. Choix depuis..... 1.98 à 2.50

## AU BON MARCHÉ

LETENDRE, LIMITÉE

Voir nos vitrines pour les "Occasions de Jeudi"

### CHAQUE fois que vous entrez "Au Bon Marché", vous ne devriez jamais manquer de vous payer le plaisir d'une visite au premier étage—(prenez l'ascenseur au bout de l'Allée Centrale)—et vous y trouverez toujours d'agréables surprises.

C'est là, au premier, que s'étalent toutes les modes nouvelles: Chapeaux, Confection, Lingerie, etc. Arrêtez-vous aussi "Au Palais du Bébé" où les attractions ne sont pas les moindres pour les petites mamans d'aujourd'hui et celles de demain.

Les offres suivantes ne seront-elles pas pour vous, Mesdames, une pressante invitation de monter Au Premier?

SURVEILLEZ NOS VITRINES.

### QUELQUES VARIETES Au Rayon de la Lingerie pour Dames et Fillettes

### GILETS DE LAINE

Nous offrons une série particulièrement intéressante de nouveaux gilets en laine et soie, avec bordure de soie au bas, au collet et au poignet. Variété de nuances bleu poudre, drab, rouille, amande, gris pâle, brun, aussi en blanc ou en noir. Tailles 36 à 44 pour dames. Valeur spéciale "Au Bon Marché"..... 5.49

### CORSETS EN PERCALE

Corsets de bonne qualité en percale brochée rose, buste bas, élastique à la taille, 4 jarretelles; tailles 22 à 30. Qualité de \$3.00. Prix spécial cette 1.98 semaine.....

### ROBES DE NUIT

Elles sont en beau voile de fantaisie, ou en voile uni, et garnies de dentelle fine et ruban. Nuances: rose, mauve, poudre, corail et mais Taille 38 à 42. Prix depuis: 1.59 à 2.39

### ROBES pour FILLETES

Élégantes petites robes en fugi, les plus nouveaux modèles au choix. Nuances: mauve, corail, vert, jaune, poudre et autres teintes convenables pour fillettes de 8 à 14 ans... 4.25

## Nouveautés dans les Robes et Manteaux pour Dames et Jeunes Filles

ROBES EN CREPE IMPRIME  
C'est la dernière mode, aussi en avo-nous une superbe collection à vous sou-mettre. Ces robes, en crêpe imprimé, arrivent dans une variété de très jolis dessins de fleurs et autres motifs du meilleur goût, sur fond bleu marine, blanc, drab ou blanc et noir. Tailles pour 16 à 20 ans..... 16.50

ROBES EN GEORGETTE  
La plupart des robes de cette série sont en georgette combiné de taffetas, ou en crêpe imprimé avec dessins de georgette. Quelques-unes sont simplement en crêpe. Les styles sont nombreux et des plus char-mants, les nuances, absolument nouvelles. Tailles 36 à 42 et de 16 à 20 ans..... 24.98

MANTEAUX EN TRICOT DE LAINE  
Vous devriez voir cette magnifique série de nouveaux manteaux en tricot pure laine, avec mailles ondulées; col en laine rasée. Choix dans toutes les teintes les plus désirables. Tailles pour 16 à 20 ans. 11.98 et 15.98

MANTEAUX en CHARMEEN et POIRET  
Superbes manteaux en charmeen et croisé poiret, à ligne droite avec ou sans colletterie; ou avec godets ou circulaires. Quelques-uns sont ornés d'une riche broderie faite à la main, avec fourrure au collet. Choix des teintes suivantes: beige, champagne, drab, bleu français, rouille, bois de rose, coco, brun, maroc en noir. Taille 36 à 42 et pour 16 à 20 ans. Les prix varient depuis: 29.90 à 49.98

MANTEAUX EN RATINE IMPRIMEE  
Modèles pour les nuances en vogue dans ces jolis manteaux en ratine imprimée. 9.98 Choix pour le sport. Valeur très spéciale "Au Bon Marché".....

### ROBES, MANTEAUX et ENSEMBLES POUR MARIEES, UNE SPECIALITE.

# La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonnez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3121.

## LA FETE CHAMPERE DE CET APRES-MIDI AU GOUVERNEUR GENERAL EST CONTREMANDEE

Elle n'aura pas lieu un autre jour, mais Leurs Excellences demandent aux invités de venir les saluer vendredi, à la réception, à l'hôtel de ville.

### GRAND REGRET EXPRIME

La fête champère qui devait avoir lieu à la montagne cet après-midi en l'honneur de Leurs Excellences Lord et Lady Byng de Vimy a été définitivement contremandée à cause de la température inclemente. Le gouverneur général et Lady Byng ont exprimé à M. Jules Crépau, directeur des services municipaux, leur grand regret de ne pouvoir assister à cette fête champère un autre jour. En effet, tous leurs moments sont pris pendant leur courte visite dans la métropole. Cependant Leurs Excellences demandent à ceux qui étaient invités à cette fête de venir les saluer à la grande réception qui aura lieu à l'hôtel de Ville vendredi après-midi à 3 heures.

## APPEL DE LA SOCIETE AUX PATRONS

Le 24 juin prochain est fête légale pour la province, par loi du parlement provincial. La société S.-Jean-Baptiste de Montréal, espère, que comme l'an dernier, un grand nombre de maisons de commerce et de manufactures seront disposées à donner congé à leurs employés afin que ceux-ci puissent prendre part aux grandes manifestations qui auront lieu ce jour-là.

## M. L'ABBE LEANDRE PERREAULT MEURT A S.-VINCENT DE PAUL

Il était l'un des plus vieux prêtres du diocèse de Montréal.

Le clergé du diocèse de Montréal vient d'être plongé dans le deuil par la mort de l'un de ses plus vieux prêtres. M. l'abbé Joseph-Léandre Perreault, curé de S.-Vincent de Paul, est mort ce matin, après une longue maladie. Il était âgé de 72 ans. M. l'abbé Joseph-Léandre Perreault, est né à S.-Paul de Joliette, le 2 juillet 1854, d'Isaïe Perreault, cultivateur et d'Olive Amyot. Il fit ses études à l'Association et fut ordonné à Montréal par S. G. Mar Fabre, le 7 juin 1879. Il fut successivement professeur au collège de Varrennes, 1879-1884, vicaire à Varrennes, 1884-1892, à Berthelville, 1892-1896, curé de Sainte-Théodose, 1896-1900, curé de la Côte des Neiges, près de Montréal, en 1909, puis curé à S.-Vincent de Paul, depuis un grand nombre d'années. La date des funérailles n'est pas encore fixée.

## JUGEMENT SUR UN USUFRUIT

Intéressante décision du juge Coderre à propos d'un immeuble donné en usufruit.

L'honorable juge Coderre vient de rendre une décision intéressante au sujet d'un usufruit. En 1890, une dame Rose Buisson, née Letourneau, avait cédé à Dame Adèle Letourneau, épouse de Pierre-Alphonse Sévériin Lefebvre, l'usufruit d'une terre située à Saint-René de Napierville, la nue propriété devant retourner à sa mort à ses enfants. Madame Lefebvre mourut le 25 janvier 1901. L'année précédente, son époux avait transporté par acte notarié tous ses droits à son fils, Albert Lefebvre, à la charge de prendre soin de sa grand-mère maternelle. Cet acte fut annulé 20 ans plus tard. Une des filles de Lefebvre, épouse d'un nommé Omar Colpron, prit des procédures pour faire annuler cet usufruit alléguant entre autres choses que Lefebvre ne prit jamais soin de la propriété, qu'il l'aurait laissé tomber en ruines, qu'il n'aurait pas payé les taxes. Elle alléguait que son époux avait été obligé de payer un certain montant de ces taxes. Enfin au commencement de cette année, la propriété fut saisie pour réparations d'église et vendue par le sheriff. La vente rapporta \$2,485. Le juge Coderre a annulé l'usufruit et ordonne au sheriff de vendre le produit de la vente entre les mains de Colpron, qui devra le déposer à la banque et payer au notaire la somme de \$40 par mois jusqu'à l'extinction du capital. Si Lefebvre venait à mourir avant, le résidu devra être partagé entre les enfants de Lefebvre; Lefebvre devra de plus payer tous les frais.

## Deux ans de baigne pour vol d'un taxi

Pour avoir volé une automobile Cadillac, propriété de Girouard Taxi, un nommé Henney Charron a été condamné à deux années de baigne ce matin par le juge Monet.

## Incendie dans un garage, rue Saint-Urbain

Le garage de la Fleischmann Co. 678 S.-Urbain, a été fortement endommagé par un incendie ce matin, vers 10 h. Les pompiers sous les ordres du chef de district Gauthier ont servi d'un jet d'eau. Les flammes prirent naissance dans de l'équipement qui se servait pour nettoyer les moteurs. Au No 5025 de la rue Brébeuf, où un court-circuit alluma un incendie ce matin à 6 h., les pompiers furent retournés pour passer un commencement d'incendie dans le cours de l'avant-midi.

## S. E. le cardinal Charost ne vient pas à Montréal

M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université de Montréal, a été avisé par dépêche ce matin que Son Eminence le cardinal Charost, archevêque de Rennes, ne faisait pas partie de la mission française qui visite Québec actuellement et qui doit arriver à Montréal ce soir, à 8 h. 15, à la gare Windsor, en route pour le congrès eucharistique de Chicago.

## L'EXECUTIF DE LA NOUVELLE AMICALE SAINTE-ELISABETH

M. Ernest Mongeau en est élu hier soir le président.

Hier soir les anciens élèves du collège Ste-Elisabeth ont élu l'exécutif de l'amicale qu'ils ont fondée le 30 mai dernier. Voici le résultat du scrutin : président, M. Ernest



M. L'ABBE A.-J.-B. DESSEYERS, Moncaux; premier vice-président, M. Ludger Côté; deuxième vice-président, M. Archibald Poirier; secrétaire, M. John Lynch; trésorier, M. Fortunat Hamel; conseillers, M. M. Delorme, L. Laporte, R.



M. L'ABBE A.-J.-B. DESSEYERS, Leduc, P.-E. Tassé, Henri Léveillé, Lionel Robin, Roger Nadon. Automotrice de l'amicale, l'abbé Lucien Potvin. M. l'abbé A.-J.-B. Desseyers, curé de la paroisse Sainte-Elisabeth a été nommé président honoraire.

## IL AURAIT SIGNE PAR CONTRAINTE

L'honorable juge Lane est saisi d'une cause par laquelle P. M. Le-Maître réclame de A. Gimple la somme de \$2,073.35 pour un billet signé à Toronto le 22 juillet 1921. Gimple plaide en défense qu'il ne doit rien et que ce billet a été signé par lui parce qu'il avait été menacé de poursuites criminelles s'il ne le signait pas.

## RECEPTION DEMAIN A LA FEDERATION NATIONALE S.-JEAN-BAPTISTE

Demain mercredi réception à 3 hrs. dans les salons de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 443 Sherbrooke est, en l'honneur des personnes distinguées qui composent la délégation française de passage à Montréal et en route pour le congrès eucharistique de Chicago. Le marquis de Dampierre adressera la parole ainsi que Mmes Desmarais et Girod de l'Am.

## A L'ASSOCIATION DES COMPTABLES LICENCIES

Le banquet annuel de l'Association des Comptables Licenciés du Canada a eu lieu hier soir à l'hôtel Queen's sous la présidence de M. L. P. Lortie. L'orateur principal fut Senor Cesar A. Barranco, consul, à Toronto, pour la république de Cuba qui a traité des relations commerciales existant entre le Canada et son pays. Il espère que les droits sur le tabac cubain seront abaissés. M. T. H. Franklin, de Toronto, a été élu président pour l'année courante et M. J. Thurston Smith, président honoraire. On remarque, à la table d'honneur, de gauche à droite, les personnes suivantes: Major C.-S. Walters, L.A., Prés. Assn. Comptables et Auditeurs de l'Ontario; L.-A. Gélins, Chambre de Commerce de Montréal; R.-M. Sugars, Université McGill; Senor Cesar A. Barranco, Consul, République de Cuba; L.-P. Lortie, L.A., C.A., C.G.A., Président, Col. Robt. Starke, Président, Board of Trade, Montréal; M. Yon, Rep. Association des Manufacturiers Canadiens; Frédéric C. Larivière, Président honoraire; Col. R.-R. Thompson, C.A., Université de Montréal; Lorenzo Belanger, L.A., C.G.A., ancien président; J. Thurston Smith, nouveau président honoraire; Dr. Paul Villard, Université McGill; (Cliché du photographes de la "Patrie").

## DIVERS COMITES SIEGENT

Le congrès de l'A. E. A. est un succès. — Grande réunion demain.

### LE PROGRAMME

La première réunion générale des délégués de l'Automotive Equipment Association' aura lieu demain matin à dix heures précises dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal. C'est ce que l'on a annoncé officiellement ce matin. Cette assemblée est très importante et on s'attend à ce que plus de mille délégués soient présents. MM. F.-N. Osburn, président général et W.-M. Webster, commissaire, parleront de l'industrie de l'automobile et de l'industrie des accessoires. On sait que les délégués doivent être présents à cette réunion s'ils ne veulent pas perdre une partie de leurs frais de voyage. Ce matin, plusieurs assemblées d'écoulement ont été tenues. Les directeurs se sont réunis dans le salon "d" pour discuter des questions de régie interne. Il y a eu ensuite la réunion des comités de propagande, du travail, des relations des fabricants, des finances, bons chemins, de la classification des chemins de fer, de la vigilance, du commerce étranger, etc. A ces réunions, il n'y a eu rien d'intéressant pour le public. On a surtout discuté au point de vue des membres de l'Association. A deux heures et trente, cet après-midi, il y aura réunion générale des "jobbers". M. H.-J. Nanta occupera la fauteuil. On donnera dans une autre colonne le compte-rendu de la réception civique sur le Mont-Royal hier. Dans la soirée, il y a eu danse. Mesdames Corliss Keyes et George Grange recevaient. Ce matin, les dames ont pris part à des tournois de golf. Cet après-midi, les membres joueront au tennis et au golf à Senneville, à Laval-sur-le-Lac et à Marlborough. A trois heures et trente, cet après-midi, il y aura un thé, une partie de bridge et une partie de cinq cents à l'hôtel Mont-Royal pour les dames. Mesdames W.-P. Kearney, Archibald, James Paton recevaient. Ce soir, mesdames G. Grange, Leslie Millen et M. W. Drayton recevront. Voici le programme de la grande réunion de demain à dix heures. Programme musical sous la direction de M. Rex Battie. Invocation par le chanoine Allan-P. Shafford. Elections et réception des nouveaux membres. Discours du président. Remarques du commissaire. Lecture des minutes de la dernière assemblée. Nominations des comités et résolutions. Rapport du commissaire. — Affaires générales.

### CONGRES EUCARISTIQUE

Nos lecteurs qui iront à Chicago pour assister aux fêtes du Congrès Eucharistique sont priés de prendre note qu'ils pourront se procurer la "PATRIE", chez les vendeurs de journaux dans les principaux hôtels, sur la rue et dans les gares. Le juge en chef Décarie a présidé deux enquêtes importantes, l'une dans la cause d'Albert Laurin, accusé d'avoir causé la mort d'un nommé Rosario Grondines, en le frappant d'un coup de poing à la suite d'une querelle, et l'autre dans l'affaire d'Emile Vionet, accusé d'avoir causé des lésions corporelles graves à un vétérinaire de la Grande Guerre, du nom de Joseph Morin. Ce dernier prétend avoir été assommé à l'angle des rues Craig et Amherst, transporté dans une maison de la rue Montcalm, battu cruellement et dépouillé de tous ses vêtements et de son argent. Me Antoine Chauvin représentait la Couronne. Dans ces deux causes les accusés ont été condamnés à subir leur procès. Laurin sous une accusation d'homicide involontaire, et Vionet sous l'accusation de vol avec violence. Examen volontaire le 22. Me Salluste Lavery occupa pour la défense dans le cas de Vionet, tandis que Laurin se défendit par Me Wilfrid Pilon. Le premier témoin entendu dans la cause de Laurin, est M. Richard McKernan, 152, rue Dominion. Voici son témoignage en quelques mots. Le 22 mai dernier, vers 3 heures de l'après-midi, il entra à l'hôtel King-George, rue Hadley, avec Grondines pour prendre une consommation. Ils avaient déjà pris quatre verres de bière. Ils s'assirent à une table et à côté d'eux, à une autre table, se trouvait Laurin. Il paraissait avoir de l'antipathie entre Laurin et Grondines, car ils se prirent aussitôt de querelle. Grondines dit à Laurin: "Je t'ai déjà fait courir et je vais te faire courir encore. Sur ce, Laurin se leva et siffla Grondines. Ce dernier lui dit alors: "Tu dois être satisfait maintenant que tu m'as frappé. C'est assez. Le commis de bar fit alors sortir les deux adversaires de la taverne, chacun par une porte différente. M. Antonio Falardeau, marchand, 115, rue Hadley, dit qu'il y vit Grondines et Laurin passer dans la rue l'un derrière l'autre. Ils paraissaient être plus ou moins ivres. Le témoin dit qu'il y vit Laurin s'approcher de Grondines et lui donner un coup de poing en pleine figure sans qu'aucune parole n'ait été échangée. Grondines tomba à la renverse sur le trottoir. Le docteur R. Fontaine, médecin-légiste de la Cour du coroner, qui a fait l'autopsie, a déclaré que Grondines avait succombé à une méningite causée par une fracture de la base du crâne. La fracture, dit-il, a été causée apparemment par une chute en arrière, et non par un coup de poing. Le juge Décarie a décidé qu'il y avait matière à procès. Il verra plus tard s'il y a lieu de réduire l'accusation. On sait que Grondines est décédé trois semaines environ après la querelle.

### LAURIN SUBIRA SON EXAMEN VOLONTAIRE POUR HOMICIDE

Me Antoine Chauvin représentait la Couronne. Dans ces deux causes les accusés ont été condamnés à subir leur procès. Laurin sous une accusation d'homicide involontaire, et Vionet sous l'accusation de vol avec violence. Examen volontaire le 22. Me Salluste Lavery occupa pour la défense dans le cas de Vionet, tandis que Laurin se défendit par Me Wilfrid Pilon. Le premier témoin entendu dans la cause de Laurin, est M. Richard McKernan, 152, rue Dominion. Voici son témoignage en quelques mots. Le 22 mai dernier, vers 3 heures de l'après-midi, il entra à l'hôtel King-George, rue Hadley, avec Grondines pour prendre une consommation. Ils avaient déjà pris quatre verres de bière. Ils s'assirent à une table et à côté d'eux, à une autre table, se trouvait Laurin. Il paraissait avoir de l'antipathie entre Laurin et Grondines, car ils se prirent aussitôt de querelle. Grondines dit à Laurin: "Je t'ai déjà fait courir et je vais te faire courir encore. Sur ce, Laurin se leva et siffla Grondines. Ce dernier lui dit alors: "Tu dois être satisfait maintenant que tu m'as frappé. C'est assez. Le commis de bar fit alors sortir les deux adversaires de la taverne, chacun par une porte différente. M. Antonio Falardeau, marchand, 115, rue Hadley, dit qu'il y vit Grondines et Laurin passer dans la rue l'un derrière l'autre. Ils paraissaient être plus ou moins ivres. Le témoin dit qu'il y vit Laurin s'approcher de Grondines et lui donner un coup de poing en pleine figure sans qu'aucune parole n'ait été échangée. Grondines tomba à la renverse sur le trottoir. Le docteur R. Fontaine, médecin-légiste de la Cour du coroner, qui a fait l'autopsie, a déclaré que Grondines avait succombé à une méningite causée par une fracture de la base du crâne. La fracture, dit-il, a été causée apparemment par une chute en arrière, et non par un coup de poing. Le juge Décarie a décidé qu'il y avait matière à procès. Il verra plus tard s'il y a lieu de réduire l'accusation. On sait que Grondines est décédé trois semaines environ après la querelle.

### UN ATTENTAT AUX USINES DE L.A.M.L.H. & P.

Un gardien de nuit est ligoté et baillonné par deux bandits armés de revolvers. PAS DE VOL. Eugène Caseneuve, 45 ans, gardien de nuit aux usines de la Montreal Light Heat & Power Consolidated, 100 rue Ottawa, a été attaqué vers dix heures, il hier soir, alors qu'il faisait sa ronde dans l'établissement. Les malfaiteurs, après avoir brisé deux portes pour s'introduire dans les usines, surpris le gardien dans un couloir et sous la menace du revolver lui ordonnèrent de lever les mains. "Si tu appelles, si tu fais un seul mouvement de résistance nous te flambons la cervelle", dirent-ils au malheureux gardien. Les bandits, tout en menaçant de tuer le gardien, le conduisirent au centre de l'édifice puis ils lui attachèrent les pieds et les mains avec du fil de fer et le baillonnèrent avec une vieille paire de sous-vêtements. Le gardien, en se débattant, échappa son trousseau de clefs et les bandits eurent tôt fait de s'en emparer. On ne sait au juste ce qui s'est passé ensuite mais les cambrioleurs ont dû entendre marcher un autre gardien qui se trouvait dans la banlieuse car ils se sont sauvés sans rien voler. Ils ont dû briser une troisième porte pour sortir plus vite des usines. Caseneuve gisait sur le plancher depuis quelques minutes, lorsque l'autre gardien, inquiet de ne pas le rencontrer, entra dans la chambre et le trouva en cet état. Il lui porta secours et téléphona aussitôt à la police. Le capitaine-détective Hector Mercier a confié la cause aux sergents-détectives French et Royal. M. Caseneuve demeure au No 821a de la rue Albert.

### PERSONNAGES EMINENTS A SPENCERWOOD

Le révérend père M. S. Gillet, o. p., professeur de philosophie morale à l'Institut Catholique de Paris qui l'on désigne comme le prochain prédicateur du Carme à Notre-Dame de Montréal, le Rév. Père Olivier, Assomptionniste, directeur des pélerinages en Terre Sainte; M. l'abbé Girod de l'Alin, vicaire à la Madeleine à Paris; M. le marquis de Dampierre, représentant du comité Pax de Paris, petit fils du général Lamodière; descendant du Marquis de Lafayette, le comte Robert de Courcelles, Conseiller d'ambassade; Mademoiselle Girod de l'Alin qui est l'âme d'une grande oeuvre française. L'oeuvre de secours aux églises dévastées de France; M. Pilon, industriel; Madame Desmarais, M. le vicomte du Robert, Mademoiselle du Tuzny, M. Guibert et autres. Après avoir visité la ville, les distingués visiteurs ont été reçus à Spencer Wood par l'hon. N. Pérodeau et dans la soirée, le comité France-Amérique donnait en leur honneur un dîner au Château Frontenac. MGR WAITZ Sa Grandeur Monseigneur Sigismund Waitz, de Feldkirch, archevêque du Tyrol, Autriche, était de passage à l'archevêché, hier, en route pour le congrès Eucharistique de Chicago.

### LE CHEF PIERRE BELANGER

Le chef de police Pierre Bélanger est parti ce matin pour London, Ontario, où il assistera au congrès annuel de l'Association des chefs de police du Canada, qui aura lieu mercredi, jeudi et vendredi.

### LE JURY A RENDU UN VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE, EXONERANT LE CHAUFFEUR.

Le jury du coroner a rendu à midi et demi un verdict de mort accidentelle dans l'affaire de la mort de Georges Moquin, employé civil, demeurant au numéro 4302 de la rue Parthenais, tué hier matin, pendant qu'il travaillait à réparer le trottoir au coin des rues Rachel et S.-Denis, par un camion-automobile propriété de M. George Goodfellow, marchand de bois, et conduit par M. Raymond Herve, 9 rue Harman. Les témoins ont déclaré que Hervey conduisait son camion à petite vitesse et que c'est plutôt parce que les barrières de danger avaient été mal placées que pour que un autre camion-automobile s'est produit. Le coroner-adjoint Prince a déclaré un bel éloge au constable Raoul Sénéchal du poste No 14. Il a déclaré que le constable avait fait preuve en cette affaire de beaucoup d'intelligence et de savoir-faire dans la conduite de cette cause et qu'il a son témoignage de "digne de félicitations publiques". Des témoins dirent que le camion-automobile était arrêté dans une longueur de douze pieds.

### LE JURY A RENDU UN VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE, EXONERANT LE CHAUFFEUR.

Le jury du coroner a rendu à midi et demi un verdict de mort accidentelle dans l'affaire de la mort de Georges Moquin, employé civil, demeurant au numéro 4302 de la rue Parthenais, tué hier matin, pendant qu'il travaillait à réparer le trottoir au coin des rues Rachel et S.-Denis, par un camion-automobile propriété de M. George Goodfellow, marchand de bois, et conduit par M. Raymond Herve, 9 rue Harman. Les témoins ont déclaré que Hervey conduisait son camion à petite vitesse et que c'est plutôt parce que les barrières de danger avaient été mal placées que pour que un autre camion-automobile s'est produit. Le coroner-adjoint Prince a déclaré un bel éloge au constable Raoul Sénéchal du poste No 14. Il a déclaré que le constable avait fait preuve en cette affaire de beaucoup d'intelligence et de savoir-faire dans la conduite de cette cause et qu'il a son témoignage de "digne de félicitations publiques". Des témoins dirent que le camion-automobile était arrêté dans une longueur de douze pieds.

## LAURIN SUBIRA SON EXAMEN VOLONTAIRE POUR HOMICIDE

Deux enquêtes importantes présidées par le juge en chef Décarie ce matin L'AFFAIRE VINET

Le juge en chef Décarie a présidé deux enquêtes importantes ce matin, l'une dans la cause d'Albert Laurin, accusé d'avoir causé la mort d'un nommé Rosario Grondines, en le frappant d'un coup de poing à la suite d'une querelle, et l'autre dans l'affaire d'Emile Vionet, accusé d'avoir causé des lésions corporelles graves à un vétérinaire de la Grande Guerre, du nom de Joseph Morin. Ce dernier prétend avoir été assommé à l'angle des rues Craig et Amherst, transporté dans une maison de la rue Montcalm, battu cruellement et dépouillé de tous ses vêtements et de son argent. Me Antoine Chauvin représentait la Couronne. Dans ces deux causes les accusés ont été condamnés à subir leur procès. Laurin sous une accusation d'homicide involontaire, et Vionet sous l'accusation de vol avec violence. Examen volontaire le 22. Me Salluste Lavery occupa pour la défense dans le cas de Vionet, tandis que Laurin se défendit par Me Wilfrid Pilon. Le premier témoin entendu dans la cause de Laurin, est M. Richard McKernan, 152, rue Dominion. Voici son témoignage en quelques mots. Le 22 mai dernier, vers 3 heures de l'après-midi, il entra à l'hôtel King-George, rue Hadley, avec Grondines pour prendre une consommation. Ils avaient déjà pris quatre verres de bière. Ils s'assirent à une table et à côté d'eux, à une autre table, se trouvait Laurin. Il paraissait avoir de l'antipathie entre Laurin et Grondines, car ils se prirent aussitôt de querelle. Grondines dit à Laurin: "Je t'ai déjà fait courir et je vais te faire courir encore. Sur ce, Laurin se leva et siffla Grondines. Ce dernier lui dit alors: "Tu dois être satisfait maintenant que tu m'as frappé. C'est assez. Le commis de bar fit alors sortir les deux adversaires de la taverne, chacun par une porte différente. M. Antonio Falardeau, marchand, 115, rue Hadley, dit qu'il y vit Grondines et Laurin passer dans la rue l'un derrière l'autre. Ils paraissaient être plus ou moins ivres. Le témoin dit qu'il y vit Laurin s'approcher de Grondines et lui donner un coup de poing en pleine figure sans qu'aucune parole n'ait été échangée. Grondines tomba à la renverse sur le trottoir. Le docteur R. Fontaine, médecin-légiste de la Cour du coroner, qui a fait l'autopsie, a déclaré que Grondines avait succombé à une méningite causée par une fracture de la base du crâne. La fracture, dit-il, a été causée apparemment par une chute en arrière, et non par un coup de poing. Le juge Décarie a décidé qu'il y avait matière à procès. Il verra plus tard s'il y a lieu de réduire l'accusation. On sait que Grondines est décédé trois semaines environ après la querelle.

### CONGRES EUCARISTIQUE

Nos lecteurs qui iront à Chicago pour assister aux fêtes du Congrès Eucharistique sont priés de prendre note qu'ils pourront se procurer la "PATRIE", chez les vendeurs de journaux dans les principaux hôtels, sur la rue et dans les gares. Le juge en chef Décarie a présidé deux enquêtes importantes, l'une dans la cause d'Albert Laurin, accusé d'avoir causé la mort d'un nommé Rosario Grondines, en le frappant d'un coup de poing à la suite d'une querelle, et l'autre dans l'affaire d'Emile Vionet, accusé d'avoir causé des lésions corporelles graves à un vétérinaire de la Grande Guerre, du nom de Joseph Morin. Ce dernier prétend avoir été assommé à l'angle des rues Craig et Amherst, transporté dans une maison de la rue Montcalm, battu cruellement et dépouillé de tous ses vêtements et de son argent. Me Antoine Chauvin représentait la Couronne. Dans ces deux causes les accusés ont été condamnés à subir leur procès. Laurin sous une accusation d'homicide involontaire, et Vionet sous l'accusation de vol avec violence. Examen volontaire le 22. Me Salluste Lavery occupa pour la défense dans le cas de Vionet, tandis que Laurin se défendit par Me Wilfrid Pilon. Le premier témoin entendu dans la cause de Laurin, est M. Richard McKernan, 152, rue Dominion. Voici son témoignage en quelques mots. Le 22 mai dernier, vers 3 heures de l'après-midi, il entra à l'hôtel King-George, rue Hadley, avec Grondines pour prendre une consommation. Ils avaient déjà pris quatre verres de bière. Ils s'assirent à une table et à côté d'eux, à une autre table, se trouvait Laurin. Il paraissait avoir de l'antipathie entre Laurin et Grondines, car ils se prirent aussitôt de querelle. Grondines dit à Laurin: "Je t'ai déjà fait courir et je vais te faire courir encore. Sur ce, Laurin se leva et siffla Grondines. Ce dernier lui dit alors: "Tu dois être satisfait maintenant que tu m'as frappé. C'est assez. Le commis de bar fit alors sortir les deux adversaires de la taverne, chacun par une porte différente. M. Antonio Falardeau, marchand, 115, rue Hadley, dit qu'il y vit Grondines et Laurin passer dans la rue l'un derrière l'autre. Ils paraissaient être plus ou moins ivres. Le témoin dit qu'il y vit Laurin s'approcher de Grondines et lui donner un coup de poing en pleine figure sans qu'aucune parole n'ait été échangée. Grondines tomba à la renverse sur le trottoir. Le docteur R. Fontaine, médecin-légiste de la Cour du coroner, qui a fait l'autopsie, a déclaré que Grondines avait succombé à une méningite causée par une fracture de la base du crâne. La fracture, dit-il, a été causée apparemment par une chute en arrière, et non par un coup de poing. Le juge Décarie a décidé qu'il y avait matière à procès. Il verra plus tard s'il y a lieu de réduire l'accusation. On sait que Grondines est décédé trois semaines environ après la querelle.

### UN ATTENTAT AUX USINES DE L.A.M.L.H. & P.

Un gardien de nuit est ligoté et baillonné par deux bandits armés de revolvers. PAS DE VOL. Eugène Caseneuve, 45 ans, gardien de nuit aux usines de la Montreal Light Heat & Power Consolidated, 100 rue Ottawa, a été attaqué vers dix heures, il hier soir, alors qu'il faisait sa ronde dans l'établissement. Les malfaiteurs, après avoir brisé deux portes pour s'introduire dans les usines, surpris le gardien dans un couloir et sous la menace du revolver lui ordonnèrent de lever les mains. "Si tu appelles, si tu fais un seul mouvement de résistance nous te flambons la cervelle", dirent-ils au malheureux gardien. Les bandits, tout en menaçant de tuer le gardien, le conduisirent au centre de l'édifice puis ils lui attachèrent les pieds et les mains avec du fil de fer et le baillonnèrent avec une vieille paire de sous-vêtements. Le gardien, en se débattant, échappa son trousseau de clefs et les bandits eurent tôt fait de s'en emparer. On ne sait au juste ce qui s'est passé ensuite mais les cambrioleurs ont dû entendre marcher un autre gardien qui se trouvait dans la banlieuse car ils se sont sauvés sans rien voler. Ils ont dû briser une troisième porte pour sortir plus vite des usines. Caseneuve gisait sur le plancher depuis quelques minutes, lorsque l'autre gardien, inquiet de ne pas le rencontrer, entra dans la chambre et le trouva en cet état. Il lui porta secours et téléphona aussitôt à la police. Le capitaine-détective Hector Mercier a confié la cause aux sergents-détectives French et Royal. M. Caseneuve demeure au No 821a de la rue Albert.

### PERSONNAGES EMINENTS A SPENCERWOOD

Le révérend père M. S. Gillet, o. p., professeur de philosophie morale à l'Institut Catholique de Paris qui l'on désigne comme le prochain prédicateur du Carme à Notre-Dame de Montréal, le Rév. Père Olivier, Assomptionniste, directeur des pélerinages en Terre Sainte; M. l'abbé Girod de l'Alin, vicaire à la Madeleine à Paris; M. le marquis de Dampierre, représentant du comité Pax de Paris, petit fils du général Lamodière; descendant du Marquis de Lafayette, le comte Robert de Courcelles, Conseiller d'ambassade; Mademoiselle Girod de l'Alin qui est l'âme d'une grande oeuvre française. L'oeuvre de secours aux églises dévastées de France; M. Pilon, industriel; Madame Desmarais, M. le vicomte du Robert, Mademoiselle du Tuzny, M. Guibert et autres. Après avoir visité la ville, les distingués visiteurs ont été reçus à Spencer Wood par l'hon. N. Pérodeau et dans la soirée, le comité France-Amérique donnait en leur honneur un dîner au Château Frontenac. MGR WAITZ Sa Grandeur Monseigneur Sigismund Waitz, de Feldkirch, archevêque du Tyrol, Autriche, était de passage à l'archevêché, hier, en route pour le congrès Eucharistique de Chicago.

### LE CHEF PIERRE BELANGER

Le chef de police Pierre Bélanger est parti ce matin pour London, Ontario, où il assistera au congrès annuel de l'Association des chefs de police du Canada, qui aura lieu mercredi, jeudi et vendredi.

### LE JURY A RENDU UN VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE, EXONERANT LE CHAUFFEUR.

Le jury du coroner a rendu à midi et demi un verdict de mort accidentelle dans l'affaire de la mort de Georges Moquin, employé civil, demeurant au numéro 4302 de la rue Parthenais, tué hier matin, pendant qu'il travaillait à réparer le trottoir au coin des rues Rachel et S.-Denis, par un camion-automobile propriété de M. George Goodfellow, marchand de bois, et conduit par M. Raymond Herve, 9 rue Harman. Les témoins ont déclaré que Hervey conduisait son camion à petite vitesse et que c'est plutôt parce que les barrières de danger avaient été mal placées que pour que un autre camion-automobile s'est produit. Le coroner-adjoint Prince a déclaré un bel éloge au constable Raoul Sénéchal du poste No 14. Il a déclaré que le constable avait fait preuve en cette affaire de beaucoup d'intelligence et de savoir-faire dans la conduite de cette cause et qu'il a son témoignage de "digne de félicitations publiques". Des témoins dirent que le camion-automobile était arrêté dans une longueur de douze pieds.

### LE JURY A RENDU UN VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE, EXONERANT LE CHAUFFEUR.

Le jury du coroner a rendu à midi et demi un verdict de mort accidentelle dans l'affaire de la mort de Georges Moquin, employé civil, demeurant au numéro 4302 de la rue Parthenais, tué hier matin, pendant qu'il travaillait à réparer le trottoir au coin des rues Rachel et S.-Denis, par un camion-automobile propriété de M. George Goodfellow, marchand de bois, et conduit par M. Raymond Herve, 9 rue Harman. Les témoins ont déclaré que Hervey conduisait son camion à petite vitesse et que c'est plutôt parce que les barrières de danger avaient été mal placées que pour que un autre camion-automobile s'est produit. Le coroner-adjoint Prince a déclaré un bel éloge au constable Raoul Sénéchal du poste No 14. Il a déclaré que le constable avait fait preuve en cette affaire de beaucoup d'intelligence et de savoir-faire dans la conduite de cette cause et qu'il a son témoignage de "digne de félicitations publiques". Des témoins dirent que le camion-automobile était arrêté dans une longueur de douze pieds.

## UN ATTENTAT AUX USINES DE L.A.M.L.H. & P.

Un gardien de nuit est ligoté et baillonné par deux bandits armés de revolvers. PAS DE VOL.

Eugène Caseneuve, 45 ans, gardien de nuit aux usines de la Montreal Light Heat & Power Consolidated, 100 rue Ottawa, a été attaqué vers dix heures, il hier soir, alors qu'il faisait sa ronde dans l'établissement. Les malfaiteurs, après avoir brisé deux portes pour s'introduire dans les usines, surpris le gardien dans un couloir et sous la menace du revolver lui ordonnèrent de lever les mains. "Si tu appelles, si tu fais un seul mouvement de résistance nous te flambons la cervelle", dirent-ils au malheureux gardien. Les bandits, tout en menaçant de tuer le gardien, le conduisirent au centre de l'édifice puis ils lui attachèrent les pieds et les mains avec du fil de fer et le baillonnèrent avec une vieille paire de sous-vêtements. Le gardien, en se débattant, échappa son trousseau de clefs et les bandits eurent tôt fait de s'en emparer. On ne sait au juste ce qui s'est passé ensuite mais les cambrioleurs ont dû entendre marcher un autre gardien qui se trouvait dans la banlieuse car ils se sont sauvés sans rien voler. Ils ont dû briser une troisième porte pour sortir plus vite des usines. Caseneuve gisait sur le plancher depuis quelques minutes, lorsque l'autre gardien, inquiet de ne pas le rencontrer, entra dans la chambre et le trouva en cet état. Il lui porta secours et téléphona aussitôt à la police. Le capitaine-détective Hector Mercier a confié la cause aux sergents-détectives French et Royal. M. Caseneuve demeure au No 821a de la rue Albert.

### PERSONNAGES EMINENTS A SPENCERWOOD

Le révérend père M. S. Gillet, o. p., professeur de philosophie morale à l'Institut Catholique de Paris qui l'on désigne comme le prochain prédicateur du Carme à Notre-Dame de Montréal, le Rév. Père Olivier, Assomptionniste, directeur des pélerinages en Terre Sainte; M. l'abbé Girod de l'Alin, vicaire à la Madeleine à Paris; M. le marquis de Dampierre, représentant du comité Pax de Paris, petit fils du général Lamodière; descendant du Marquis de Lafayette, le comte Robert de Courcelles, Conseiller d'ambassade; Mademoiselle Girod de l'Alin qui est l'âme d'une grande oeuvre française. L'oeuvre de secours aux églises dévastées de France; M. Pilon, industriel; Madame Desmarais, M. le vicomte du Robert, Mademoiselle du Tuzny, M. Guibert et autres. Après avoir visité la ville, les distingués visiteurs ont été reçus à Spencer Wood par l'hon. N. Pérodeau et dans la soirée, le comité France-Amérique donnait en leur honneur un dîner au Château Frontenac. MGR WAITZ Sa Grandeur Monseigneur Sigismund Waitz, de Feldkirch, archevêque du Tyrol, Autriche, était de passage à l'archevêché, hier, en route pour le congrès Eucharistique de Chicago.

### LE CHEF PIERRE BELANGER

Le chef de police Pierre Bélanger est parti ce matin pour London, Ontario, où il assistera au congrès annuel de l'Association des chefs de police du Canada, qui aura lieu mercredi, jeudi et vendredi.

### LE JURY A RENDU UN VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE, EXONERANT LE CHAUFFEUR.

Le jury du coroner a rendu à midi et demi un verdict de mort accidentelle dans l'affaire de la mort de Georges Moquin, employé civil, demeurant au numéro 4302 de la rue Parthenais, tué hier matin, pendant qu'il travaillait à réparer le trottoir au coin des rues Rachel et S.-Denis, par un camion-automobile propriété de M. George Goodfellow, marchand de bois, et conduit par M. Raymond Herve, 9 rue Harman. Les témoins ont déclaré que Hervey conduisait son



ENTRETIENS PEDAGOGIQUES

L'enseignement du dessin

Extrait spécialement pour la "Patrie"—Tous droits réservés.

Par L.-J. DALBIS

Le premier caractère d'un enseignement soucieux de n'être pas stérile, c'est de s'adapter à ceux qui le reçoivent, le degré de perfection de cette adaptation marquera son degré de réussite.

Se propose-t-on de faire du dessin la base de l'éducation professionnelle ou veut-on s'en servir comme moyen de culture générale, là, comme ailleurs, l'enseignement doit être donné avec suite et méthode.

De toutes les choses qui assaillent les yeux du jeune enfant, les formes et les couleurs sont celles qui le séduisent le plus tôt et que tout naturellement, il a le désir de reproduire. Aussi s'efforce-t-il, sans contrainte, de copier naïvement ce qui lui plait, alors qu'il boude "ses lettres" qui plus que les hiéroglyphes sont pour lui des mystères. Pour la satisfaction de ce plaisir, le moindre objet traçant lui suffit. — Le crayon est pour lui, un luxe difficile et le grossier morceau de charbon ou de craie qu'il tient mieux en main, fait bien mieux son affaire. Combien de fois fut-il grondé pour ses croyances malhabiles ou l'artiste s'essayait? N'eût-il pas mieux valu l'encourager tout en le guidant! Endiguer le jeune torrent eût été plus sage que de tenter maladroitement de le tarir. Qui prendrait ceci pour un encouragement à laisser l'essayiste crayonner sur tous les murs de la maison et sur tous les livres de la bibliothèque, comprendrait mal la valeur d'un nuancier.

Parce qu'il est naïf, il ne faut pas nécessairement présenter à l'enfant des formes simples, et en particulier des solides géométriques, de bois ou de plâtre, objets inévitables d'un matériel scolaire. Les formes géométriques, cubes ou cylindres, sont déjà des abstractions. Rarement la nature les réalise. Ce qu'il faut à l'enfant, qui est la vie même, ce sont les objets de la vie. Tout ce qui y prend part, hommes et choses, bêtes et plantes, ustensiles et outils, meubles et vêtements, voilà ce qui l'intéresse. Le reste prend pour lui, l'aspect rébarbatif des artifices, des stylisations et des idéalizations qui le dépassent.

Pour la reproduction de ces choses, il serait téméraire d'exiger de lui la simplicité de quelques traits. La ligne est déjà une abstraction. Il faut donc laisser l'apprenti à son instinct. Dès qu'il saura se servir du crayon qu'il en use à sa guise. Si essayant d'exprimer les reliefs et les ombres il en abuse, il n'y a là rien de grave. Et si par surcroît il utilise de la couleur, pourquoi le contraindre. Il ne s'agit pas d'étouffer un sentiment mais au contraire de l'encourager à vivre. L'essentiel n'est pas qu'il reproduise fidèlement un modèle, mais qu'il exécute avec sincérité. Ainsi se reflétera l'impression du modèle sur l'enfant, par quoi celui-ci manifesterait déjà sa personnalité.

Pendant la période où on ne lui enseigne encore aucune science, mais où on ne se soucie seulement de lui faire "des leçons de choses" le seul devoir du maître c'est de faire dessiner des choses. Plus tard chaque science viendra avec ses méthodes et ses objets propres, apporter des notions nouvelles. Alors seulement il sera temps de considérer le dessin comme une science appliquée, et cessant de le traiter comme un art indépendant de le considérer comme un moyen complémentaire qui avec le modelage peut accroître et la précision et l'intérêt.

*L. J. Dalbis*

LETTRE OUVERTE

Exposé de la situation des Postiers

Supplique adressée par l'Association des employés des postes de Montréal à tous les députés du Canada.

L'Association des Employés des Postes de Montréal, par l'intermédiaire du Comité de Salaires et quelques autres membres adjoints, a décidé de faire un exposé clair et précis de la situation des Postiers, laquelle est la même à travers tout le pays.

De la façon la plus brève, nous vous ferons l'histoire des débats, qui remontent à juin 1923, alors qu'un comité parlementaire fut appointé et recommanda immédiatement après la réorganisation et la reclassification terminées, de procéder à la révision des salaires.

C'est un secret de polichinelle que les employés des postes de ce pays ne sont nullement rémunérés en raison du travail pénible qu'ils ont à accomplir, des heures désastreuses et déprimantes auxquelles ils sont astreints et surtout à cause du haut coût de la vie au Québec.

Les statistiques compilées par la Gazette du Travail, organe du ministère du Travail, nous indiquent qu'un travailleur seul soutien d'une épouse et de trois enfants, peut difficilement trouver son budget à moins de retirer un salaire de \$2,000.00 par année. Les employés des Postes qui généralement ont charge de plusieurs enfants, sont loin de cette marge, puisqu'on leur donne un salaire infinitésimal inférieur à celui-ci.

Tel que cité ci-dessus cette question de révision de salaire date de 1923. Les employés ayant attendu un an, délai suffisant, renouvelèrent leurs demandes au gouvernement. Au commencement de l'année fiscale 1924, aucune prévision concernant la question du salaire ne fut faite, et la continuation du bon travail fut recommandée par le Comité Parlementaire qui avait suré nos salaires insuffisants, fut réduite de 33 p.c., créant une agitation considérable parmi les employés civils en général. Le gouvernement pria alors la Commission du Service Civil de procéder à la révision au commencement des services des postes. Le résultat fut une augmentation de salaire et une diminution de revenus, puisqu'on relevait en certains cas le salaire de \$180 et qu'on retranchait \$261 de boni, diminuant par là le revenu de \$81.00 par année, on d'autres cas on perdait jusqu'à \$117 par année. De nouvelles représentations furent faites et ces dernières situations furent discutées. Le gouvernement donna en juin 1924, l'assurance aux employés des postes que lorsque la révision serait terminée, il leur fournirait l'opportunité de discuter de nouveau leur cas. Donnant suite à cet engagement une conférence fut appelée le 4 juin 1925 et après avoir revu les mémoires des représentants des employés, les membres du sous-comité parlementaire déclarèrent ne pouvoir rendre de décision avant que tous les employés du service civil fussent consultés. Le 14 septembre, 1925, un ordre en conseil, connu sous "P. C. 1544" fut passé, recommandant le renvoi du rapport à la Commission du Service Civil et lui demandant de bien vouloir procéder à une révision des salaires en tenant compte des

représentations des employés, faites à l'entrevue du 4 juin 1925. Le 17 avril dernier le rapport de la Commission du Service Civil parvenait au sous-comité parlementaire. Plusieurs associations des Employés des Postes demandèrent que le rapport soit rendu public sous le prétexte de l'Association des Employés des Postes de Montréal et le Syndicat des Facteurs envoyèrent des délégués qui démontrèrent à l'honorable Dr King, président du sous-comité parlementaire, toute l'anxiété des employés des postes à connaître le contenu du rapport, les difficultés de boucler le budget pour le petit salaire, furent aussi longuement discutées. Dans une dernière conférence de toutes les associations des employés des postes du Canada, tenue à Ottawa les 16, 17 et 18 mai dernier, la même demande fut formulée unanimement, et après l'entrevue la résolution suivante fut adoptée par les délégués qui l'ont fait parvenir au président du Sous-Comité Parlementaire: "Résolu que nous favorisons l'adoption du présent rapport de la Commission du Service Civil, si une augmentation des salaires, conformément aux suggestions de 1924, du département des postes est donnée aux employés, et si les dites prévisions ne sont pas faites, nous favorisons le renvoi du rapport". Nous venons d'apprendre que le dit rapport fut retourné à la Commission et nous ne savons quand cette question prendra fin. Nous profitons de l'occasion pour faire l'exposé des qualifications requises pour devenir employé de la poste. Le candidat doit d'abord passer le Service Civil qui se divise en deux parties (Examen) a) pour facteurs et chargeurs des postes, une épreuve de l'instruction de l'expérience et des aptitudes du candidat pour la position qu'il sollicite, (examen b) qualifiant pour concours, arithmétique commerciale, connaissance des lignes de chemin de fer canadiennes et des routes universelles de transport.

Remarque que le facteur ou tout autre employé qui n'accepte pas après 20 ans de service, lorsqu'il désire entrer à l'intérieur du bureau pour améliorer sa position. En outre de ces examens, les qualifications suivantes sont requises: Aged 18 to 45, être bien recommandé, passer un examen médical et posséder une bonne vue. Après avoir été employé pendant un période de 6 mois, l'en juge de ses aptitudes et il peut être appointé permanent ou remercié de ses services. Advenant sa nomination permanente, comme facteur, son devoir consiste à délivrer rapidement son courrier, être courtis et envers le public et signaler à ses chefs tout ce qui serait de nature à améliorer le service.

Comme Commission, ses devoirs consistent en une série de tâches: la manipulation des matières postales, tel que Articles enregistrés, assurances, contre remboursement, lettres ordinaires, paquets, journaux, dans une limite de temps pour convenir au départ des trains et des livraisons par facteurs ou autrement. Une parfaite connaissance des taux postaux. Limite de dimension et de poids des matières postales. Les lois concernant les matières enregistrées, assurances ou système contre remboursement, les mailles gratuites, les lettres mortes et les matières prohibées, la livraison spéciale,

UN FIL ELECTRIQUE D'UN FORT VOLTAGE TOMBE DANS LA RUE

Et le court-circuit allume quatre incendies, rue Delaroché.

Un fil électrique de fort voltage s'est détaché d'un poteau ce matin, à 5 h. 45, rue Delaroché, et venant en contact avec d'autres fils d'éclairage privé, un court-circuit se produisit et quatre logements furent incendiés. Cet accident peu banal causa des dommages plus ou moins considérables chez MM. P. Beaudin, 4668 rue Delaroché; Charles-W. Bourguillon, 4747 rue Delaroché; J. Desjardins, 5025 rue Brébeuf; P. Meloche, 5079 rue Brébeuf. Chez ce dernier, les dommages sont considérables parce que le mobilier prit feu en plus des murs et de la toiture de la maison. Chez les autres, les flammes purent être contrôlées dans les murs.

Le chef de district Dagenais et ses hommes furent demandés d'urgence par plusieurs appels. A l'aide de seaux dont les manches étaient garnis de caoutchouc, les pompiers coupèrent plusieurs fils, évitant ainsi des court-circuits de se propager ailleurs. On dut se servir de trois seaux d'eau et nombre de logements en furent affectés. Le retour aux casernes ne fut sonné que vers sept heures.

L'accident se produisit pendant le plus fort de l'orage, ce matin, on croit que le vent dut décrocher ce fil électrique.

La connaissance du Guide Postal. Il peut aussi être appelé à recevoir, vérifier, entrer et dépecher toutes les matières postales ci-haut mentionnées, ainsi que des paquets d'argent dépassant parfois une valeur de \$1000.00 dont il est responsable. Emettre et payer des mandats poste, des bons de poste, percevoir les licences de Radio, le département de l'épargne qui est actuellement le système des banques, il peut être appelé pour servir à la livraison générale pour donner les indications au public.

Pour obtenir une augmentation annuelle, les commis des postes doivent être recommandés par son chef immédiat comme ayant augmenté seulement pour le département. Il doit aussi passer deux examens, une sur la distribution, qui exige une grande connaissance des rues et des limites des différentes stations de la ville de Montréal pour les trieurs. Les pages 156 pages, 157 pages, 158 pages, 159 pages, 160 pages, 161 pages, 162 pages, 163 pages, 164 pages, 165 pages, 166 pages, 167 pages, 168 pages, 169 pages, 170 pages, 171 pages, 172 pages, 173 pages, 174 pages, 175 pages, 176 pages, 177 pages, 178 pages, 179 pages, 180 pages, 181 pages, 182 pages, 183 pages, 184 pages, 185 pages, 186 pages, 187 pages, 188 pages, 189 pages, 190 pages, 191 pages, 192 pages, 193 pages, 194 pages, 195 pages, 196 pages, 197 pages, 198 pages, 199 pages, 200 pages.

Dans d'autres départements, les employés sont appelés à passer leurs examens sur des listes contenant entre 1800 et 2400 bureaux de poste. Sur ces examens, l'on doit conserver 90 pour cent. L'ancien examen annuel est tenu sur les lois et règlements postaux, et le pourcentage requis est de 60 pour cent. Deux nouvelles épreuves viennent d'être ajoutées aux examens ci-haut mentionnés: 1o. une épreuve de vitesse sur le trieur des lettres; 2o. une surveillance secrète sur la rapidité du trieur.

L'on doit remarquer que ce système ne peut servir qu'à l'emploi de la poste. Il diffère par conséquent avec tout autre emploi et l'employé de la poste ne doit compter que sur les promotions qui s'offrent au service pour l'amélioration de son sort. Contrairement aux chances d'avenir qui s'offrent dans l'industrie, le commerce ou les professions.

Ajoutons en plus, qu'il a des heures de travail pour répondre au besoin du service, parfois des heures de soir, parfois des heures de nuit, les jours de fête et de Noël, Jour de l'An et Pâques, mais surtout par la joie, mais privé lui-même des douceurs des joyeuses réunions familiales. Après cet exposé, vous comprendrez chers lecteurs, de la justice de nos réclamations, de vêtements, de nourriture et même s'ils ont ce minimum ils ne sont pas toujours éloignés de la misère.

Dans un pays comme le nôtre, avec les variations de la température, nécessitant des habits pour la saison froide et d'autres pour la saison chaude, le long et cher de vivre, surtout lorsqu'on est chef de famille. Des statistiques préparées par l'Association des Employés des Postes, et ayant puisé nos chiffres sur des calculs du Ministère Fédéral du Travail, publiés par la Gazette du Travail, nous ont prouvé qu'un salaire de \$2,000 par année était nécessaire pour permettre à tout chef de famille de cinq personnes, le père, la mère et trois enfants, de boucler son budget. Il faut donc conclure que n'ayant pas ce revenu il nous a fallu vivre en bas de la moyenne, en économisant de toute façon, et qui dit, en pareilles circonstances, économie, dit privations sensibles, tolérables à la santé, si on n'a pas économisé outre mesure en se privant on s'est endettés. Pour ceux qui ont bouclés, des prodiges d'ingéniosité ont été accomplis par les parents, la mère en imposant un travail supplémentaire, pour confectionner les habits de petits, comme elle est presque toujours sans aide dans notre catégorie.

Pour ces raisons nous demandons au Gouvernement de terminer la révision de nos salaires au cours de la présente session afin que nous ayons de quoi se loger, se nourrir, faire instruire nos enfants et des autres choses que nous parer à la maladie et aux dépenses nécessaires imprévues. Mousseau Drapeau, président, Association des Employés des Postes.

C. E. Crompt, président, Syndicat des Facteurs; G. A. Lafontaine, président du Comité de Salaires; Louis Pouliot, secrétaire du Comité de Salaires. Montréal, 15 juin 1926.

LES CHINOIS EN FEMMES

vous n'êtes guère de votre siècle... Cependant cet aveu vous fait honneur, car c'est jadis une question fort appréciée par certaines d'entre elles. Quant aux jolies personnes, qui fréquentent notre "mignonne échoppe" — leur petit air hautain — comme vous dites, n'est pas à craindre... puisque ce sont toutes les charmantes et gentilles courtisanes du Royaume... vous savez n'est-ce pas, que quel accueil, elles ont fait à notre sympathique "Charlie" — qui est pourtant bien, lui aussi, un Fil du Céleste-Empire...?

Allons, êtes-vous rassuré maintenant — jeune et gentil petit Chinois "blanchisseur" (?) Venez alors... La porcelaine est toute fine... Et le thé délicieusement blond. Car il vient directement de Chine. Marque: "Pang Yu Tai de Canton". Les mains sont jolies. Les zestes sont agréables. Leurs yeux sourient... Elles sont ingénues!...

Ne désespérez pas pour votre ami "Don Juan" il n'est pas perdu! Un de ces jours, vous le verrez apparaître... dans une fenêtre, de quel genre jolies "Andalouses" — Plus "brilliant" et "séduisant" que jamais!... REPLET D'ORIENT à Sans Beauté. — Je trouve à l'instant ce petit bijou de porcelaine... et je m'empresse de vous l'adresser. Elle n'est pourtant qu'un pauvre petit "lapin" comme héros... (7)

LE LAPIN L'aurore est encore en chemise. Que lui debout il se nourrit. Sa nappe verte est toujours mise il rit.

Il est le roi de la clairière. Il contemple point soucieux. Tranquille, assis sur son derrière. Les yeux.

Il fait toutes sortes de mines. A la prairie, à l'aube en feu. Aux corolles, aux étamines. A Dieu.

Télégraphe de l'herbe fraîche. Ses deux pieds à chaque instant. Jettent au ciel cette dépêche. Content. "VICTOR HUGO"

REPLET D'ORIENT à Coeur Aimant. — Bravo! aimable "cordonneur". C'est vous qui la première avez donné une note bien féminine à notre "Courrier" — c'est charmant!... Votre délicieuse lettre est un de mes desserts favoris et j'espère qu'un grand nombre de courtisanes voudront aussi le goûter!... Ah! chère petite femme qui savez si bien manier la plume et en même temps mettre si gentiment la main à la pâte... comme vous êtes coquette!...

Mes sincères félicitations "Coeur aimant" et toute ma sympathie. REPLET D'ORIENT. — (Errata) Décidément chères courtisanes, je dois avoir une écriture indéchiffrable pour ce pauvre type... Quel le saladé il m'a fait dans presque tous mes communiqués parus le lundi 17 mai!

A Germaine de Montsabrán. — Vous m'avez maladeusement que comme INFIRMITE... c'est un record!... Mais je tiens énormément à ce que cette phrase soit écrite correctement... Nous n'arriverons jamais à nous comprendre sans cela!... Veuillez donc lire les "INFIRMITES DU FINI" — et non pas de "JOIE" (7)

A SANS BEAUTE. — Le bégayement était à son comble, n'est-ce pas mademoiselle... Veuillez donc lire: "Elle n'était ni belle, ni gracieuse, mais elle était bien gentille la petite tortue"... etc. Croyez bien "Sans beauté" que je n'ai nullement l'intention de vous appeler — Mademoiselle la tortue... (7) et c'est belle et bien, ce que le type a écrit cependant... Il faut lire: "C'est que voyez-vous mademoiselle, (ici la virgule a été oubliée) la tortue"... etc.

A SITO. — Vous avez compris n'est-ce pas que les "pleurs" ne viennent pas de moi...? et que c'est un (FLEURS) qui fait lire... Aussi, c'est un peu de votre faute... pourquoi êtes-vous si altérée...? jusqu'au type qui s'en mêle pour étancher votre soif... Je vous croyais un homme "Sito" mais j'ai appris depuis que vous êtes une gentille "Mademoiselle", un peu trisvie!

HELENE DE B. à Charlie le LAUNDRYMAN. — Vous connaissez bien peu la femme, Monsieur, si vous croyez incapable d'amitié virile. Si ce sentiment est si difficile à maintenir entre homme et femme, n'accusez pas toujours cette dernière. Ne serait-ce pas plutôt l'homme qui croit inspirer de l'amour à toutes celles qui lui marquent une attention particulière?

HELENE DE B. à Brin d'Herbe. — Je vous approuve, oh combien! dans votre opinion du flirt! Vos réponses à Robert Val et à Philip, étaient pleines de agresse et de bon sens... quelques-uns des jeunes filles n'ont-elles pas toutes, un cœur et une tête comme Brin d'Herbe?!

HELENE DE B. à Bonne Humeur. — Pour vous, qui demandez la définition des "heures de la vie" je copie ces vers: Il est des matras clairs, Il est des âmes si roses, De ses rêves amers; Et de l'ennui des choses. Puis des midis ardents, Où le cœur plein d'ivresse, Au soleil flamboyant, Rêve au Dieu de tendresse. Il est des soirs sans fin... Qui font aimer la vie, Qui font oublier demain, Et sa mélancolie.

Il est des nuits Seigneur, Que tu nous fis si belles, On dirait le bonheur; De tes nuits éternelles! Soyez toujours de "bonne humeur", heureuse petite fille! REPLET D'ORIENT à Sammy Laundryman. — Oh! quel accueil enthousiaste vous faites aux vers que je vous ai adressés. Mon Dieu, que vous êtes jeune!... Jusqu'à la fin de votre vie (?) pensez donc!... Avec l'inconstance que nous vous connaissons Messieurs les hommes! Il est vrai, que je ne suis pas encore bien familière avec les coeurs chinois... eux-ci sont peut-être plus fidèles... quel charme "l'écœuré" vous faites!... Vous êtes timide avec les femmes, dites-vous?... Alors

MAGASINS EATON

Ils Seront Bientôt en Vacances

Voyez à ce que la garde-robe de vos enfants soit prête pour les nombreux plaisirs que leur promet la belle saison



ARTHUR est très à son aise pour courir dans son complet Oliver Twist à collette de grosse toile carreaux et blouse de grosse toile unie. En noir et naturel, bleu et naturel, tan et naturel. Pour 2 à 6 ans \$4.50.

BERNARD part pour la pêche après avoir endossé son couvre-tout kaki garni de bleu, jaune ou rouge sur la poche, à l'encolure et aux manches. Pour 2 à 6 ans \$4.50.

CLAUDE préfère la chasse et se fer de son habillé à lancer une flèche. Son costume est de percale lavable, tan ou bleu, genre Oliver Twist, avec ceinture à rayures de fantaisie. Pour 2 à 6 ans \$2.50.

ELIANE, lorsqu'elle jouera sur la plage sablonneuse, ne voudra pas porter autre chose que sa salopette de satinette noire à poches de fantaisie et garniture rouge ou jaune. Pour 2 à 6 ans \$4.49.

FERNANDE, quelque peu coquette, aime sa fraîche robe de Broadcloth broché et ornée de nids d'abeilles, avec petite collette. Gais nuances de bleu, rose, vert, mais ou or. Pour 2 à 6 ans \$4.95.

DENIS est plutôt frileux, c'est pourquoi il aime tant le confort de son costume en jersey de laine blanc, bleu, sable ou fauve. Modèle deux pièces ou Oliver Twist avec col Polo ou boutonnant jusqu'au cou. Pour 2 à 6 ans \$3.95.

Les Avantages d'un "D.A." Vous n'avez pas à importer de l'argent lorsque vous venez faire vos achats à notre Magasin, nous vous faisons des commandes postales et téléphoniques — même les livrées comme parer, et combiens d'autres avantages dont on vous informera au bureau des "D.A." sixième étage.

GISELE ne perd pas de vue son parasol, car il complète sa robe d'indienne rouge et henné à encolure carrée et garniture de velours noir. Modèle à collette, pour enfants de 2 à 6 ans \$3.95 pour la robe et le parasol.

Ouverts de 9 a.m. à 5.30 p.m. T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL Téléphone: Uptown 7000

Advertisement for Canada Cement Company Limited. Features the slogan "Ce Sac et cette Marque de Commerce GARANTIE Qualité, Uniformité Permanence". Includes an image of a cement bag and text describing the quality and availability of the cement.





FREDERIC CHAUSSEE TENU CRIMINELLEMENT RESPONSABLE DE LA MORT DE F. X. LAVALLEE

Le Dr Milot, coroner du district, a tenu l'enquête hier et tel a été le verdict rendu par M. Arthur-Louis Auger, chef du jury.

PLUSIEURS TEMOINS ENTENDUS

BERTHIERVILLE, 15. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Frédéric Chaussee a été hier tenu criminellement responsable de la mort de François-Xavier Lavallée, ce vieillard qui a été tué d'un coup de poing dans les circonstances que nous relations hier. C'est M. Arthur Louis Auger, le chef du corps du jury qui a prononcé le verdict...

mauvaise condition et que les artères cérébrales s'en ressentent naturellement, et ceci explique le traumatisme qui s'est produit. Il a examiné les viscères. Elles contenaient de l'alcool en quantité. Le Dr Fontaine conclut que le défunt était en état d'ivresse, lorsqu'il est mort. Il n'était pas ivre-mort, mais en état d'ivresse ordinaire. Le défunt était de forte corpulence et en apparence de constitution robuste. Comme conclusion, le Dr Fontaine dit que dans l'état où se trouvaient les organes du défunt, un coup de poing était suffisant pour causer la mort.

Le Dr Hardy dit que lorsqu'il arriva sur les lieux, vingt minutes après l'appel qui lui fut fait, il ne put constater la mort et ne s'est pas enquis de ce qui avait pu causer cette mort. A la demande du procureur de la Couronne, Me Ernest Bertrand, Frédéric Chaussee, boucher de la paroisse de Saint-Norbert, est ensuite appelé comme témoin. C'est un homme de 39 ans et d'apparence très robuste.

Il pénétra dans la salle d'enquête en pleurant. Il raconta que durant l'après-midi ayant précédé la mort de Lavallée, il avait, dans différents établissements de Berthierville, consommé un assez grand nombre de verres de bière. Il arriva à l'hôtel de Berthierville, vers huit heures du soir. Il déclara n'avoir jamais connu auparavant le défunt. Il prit avec lui quelques verres de bière en compagnie d'autres personnes, et admit avoir été mis à la porte de l'hôtel, parce qu'il discutait avec le défunt.

Il ne semble pas se rappeler beaucoup de ce qui s'est passé et admit qu'il était sous l'influence des spiritueux, durant cette veillée. Il n'avait aucun ressentiment personnel contre Lavallée et répète qu'il ne le connaissait pas.

Le témoin se rappelle qu'il fut témoin de la mort de Lavallée, le 15 juin 1926, à 2 heures, par le district de Berthierville. Le témoin raconte à la Cour qu'il était arrivé à l'hôtel de la Junction vers 8 heures et qu'il avait trouvé là, deux personnes, c'étaient François-Xavier Lavallée et Chaussee; il s'aperçut bien que les deux hommes parlaient à haute voix, mais il ne prit pas garde à ce qu'ils disaient, car il était plutôt loin d'eux.

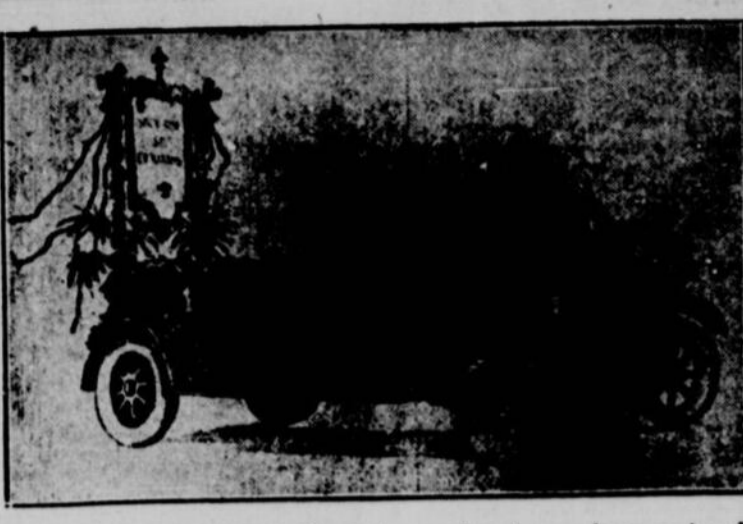
Non attention ne fut éveillée que lorsque le propriétaire de l'hôtel, M. Léo Bayeur, se leva et se dirigea vers la porte. Peu d'instants après, le témoin, en sortant de l'hôtel, vit Lavallée à terre, tandis que l'hôtelier lui prodiguait des secours. Il n'a pas eu connaissance de la rixe.

UN VERRE DE BIÈRE M. Léo Bayeur est un compagnon de travail du témoin précédent. Il est lui aussi électicien et se trouvait à l'hôtel de Lavallée, le soir de la tragédie. Bayeur a parié, ce soir-là, à la victime, ainsi qu'à Chaussee, ils lui offrirent un verre de bière, mais il refusa; à ce moment, il se trouvait sur la galerie de l'hôtel, à causer avec une demoiselle Béatrice Goyette, 21 ans, de Saint-Paul de Joliette, mais qui est en service à l'hôtel Lavallée.

Le témoin a vu les deux hommes près d'une voiture non loin de l'hôtel, on discutait et comme il regardait du côté d'où venaient les voitures, il a entendu l'un des deux dire: "Tu m'as donné une tappe ça," en même temps qu'il voyait Chaussee lever le bras pour frapper le vieillard qui, à l'instant tombait par terre.

Bayeur dit ensuite qu'il se porta au secours de la victime, qu'il se rendit à Berthierville chercher le Dr Alfred Hardy ainsi que l'abbé Vincent Piette, vicaire de la paroisse. Mlle Béatrice Goyette, le dernier

NOTRE FETE NATIONALE



Modèle d'automobile "touring" qui figurera dans la grande procession du 24 juin prochain. La maquette de l'ornementation du véhicule a été exécutée à l'aquarelle par l'artiste J.-B. Lagacé.

LA NOTE NE FUT PAS SI SEVERE

Des reproches à la Russie pour envois d'argent aux mineurs anglais.

Londres, 15. — Sir Austen Chamberlain, secrétaire des affaires étrangères, a donné aujourd'hui la première version officielle de la mise en demeure de la Grande-Bretagne à la Russie à la suite de l'envoi de fonds russes à l'appui de la récente grève générale en Grande-Bretagne. L'explication de sir Austen confirme l'opinion sans cesse grandissante que les premiers comptes rendus de l'affaire ont été exagérés.

La protestation à l'eau de rose que le secrétaire des affaires étrangères a faite dans sa note à la Russie l'accuse pas le gouvernement soviétique lui-même d'avoir fourni l'argent mais elle lui reproche d'avoir fait exception pour les ouvriers anglais de la loi russe interdisant l'exportation de l'argent. Le gouvernement n'attend pas de réponse de la Russie.

Passez vos vacances sur le Saint-Laurent

Les brises rafraîchissantes qui soufflent sur l'immenité étendue de ce grand fleuve; le soleil qui inonde les plages sablonneuses; les nuits fraîches, l'air sain et vivifiant de même que le golf, le tennis et une pêche excellente font des endroits de villégiature du bas du St-Laurent des endroits idéals pour agréables vacances.

La décoration des tombes des pompiers

Nous recevons la communiqué suivant du département des pompiers. La cérémonie annuelle de décoration des tombes des pompiers aura lieu dimanche, 16 juin courant, à deux heures de l'après-midi au cimetière Mont-Royal, et à 2 heures et 30, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le général Armstrong hôte de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le général Armstrong, commandant du district militaire No 4, est venu passer en revue le régiment des Trois-Rivières et la 79ème batterie. Le régiment local était commandé par le lieutenant-colonel R. Pellerin. Le soir, les officiers du régiment offrirent un banquet au général Armstrong.

FEU LE COMTE DE DUNRAVEN

Londres, 15. — Le comte de Dunraven, qui prit part à la course yacht pour la coupe d'Amérique, est mort hier.

Montreal Dairy Company Limited advertisement for Lait Pasteurisé, 1200 Papineau, EAst 3000.

Ecole Polytechnique advertisement, founded in 1873, offering public works and industry training.

NOUVEAU PROCES POUR LE DR GOULIN

La Cour Suprême renverse le jugement de la Cour d'Appel

La Cour Suprême du Canada vient d'accorder un nouveau procès au docteur J.-A.-E. Goulin, trouvé coupable en Cour d'Assises d'avoir causé la mort d'une jeune fille de 19 ans, du nom de Pearl O'Keefe. Le docteur Goulin avait appelé de ce verdict à la Cour d'Appel, mais ce tribunal à la majorité de ses membres refusa d'accorder l'appel et de casser le verdict.

Cette surveillance par les grévistes n'est pas permise

OTTAWA, 15. (Presse canadienne). — La garde des établissements industriels par les grévistes est interdite par l'article 501 du code criminel, d'après la décision rendue par la Cour Suprême du Canada, dans la cause Rensers vs. Le Roi.

Le jugement confirme une décision de la division des appels de la Cour Suprême de l'Alberta confirmant la conviction et la condamnation à l'amende, de Rensers, un membre du syndicat des mineurs de la vallée de Red-Deer, pour faction paisible pendant une grève de certains employés de l'Alberta Block Coal Co. de Drumheller, Alberta, au mois de juin dernier.

MME GALLOP AURAIT AVOUE AVOIR EMPOISONNE SON MARI

C'est ce que déclare le témoin Simpson en cour d'assises à Roberval. — Le récit de la mort et des funérailles de la victime.

TEMOIGNAGE SENSATIONNEL

ROBERVAL, 15. (Presse Canadienne). — Le témoignage de Walter Simpson a pris la majeure partie de la séance d'hier après-midi au procès de Mme Emily Sprague, veuve d'Abraham Gallop, de Kingsfield, Nouveau-Brunswick, accusée d'avoir causé la mort de son mari le 6 août 1925.

L'interrogatoire de Simpson a duré de quatre heures de l'après-midi à 6 heures 15 du soir. Le témoin travaillait en 1925 à Saint-Joseph-d'Alma et prenait sa pension chez les Gallop.

Le témoin raconte alors que l'accusée lui demanda de l'accompagner ou Nouveau-Brunswick où les funérailles devaient avoir lieu. "Je m'y rendis, dit-il, avec ma sœur et son mari. Je payai toutes mes dépenses, mon beau-frère paye la sienne et Mme Gallop paye les dépenses et le transport du corps. Lorsque je me retirai dans ma chambre, M. MacLean, l'accusée et après les funérailles, nous nous

rendimes chez la mère du défunt où nous passâmes de huit à dix heures. Ma sœur et mon beau-frère partirent trois jours avant l'accusée et moi-même. "Lorsque je fus seul avec Mme Gallop, je lui dis que j'avais l'intention de passer l'hiver dans le bois. Elle me demanda d'aller rester avec elle. Je refusai. Elle m'accablait alors à Québec, puis à Saint-Joseph-d'Alma et à Pointe-Bleue demeurent mes parents. Elle répétait qu'elle m'aimait et elle me demandait de l'épouser. Je ne voulais pas. "Quelque temps avant notre départ du Nouveau-Brunswick, où les journaux publièrent que le corps serait exhumé, l'accusée m'avoua qu'elle avait empoisonné son mari avec de la strychnine parce qu'elle ne l'aimait pas et que c'était moi qu'elle aimait. Elle me fit promettre de n'en rien dire à personne. d'hui et Simpson est placé sous la garde des détectives avec ordre qu'on ne le laisse converser avec personne.

LE "ST. LAWRENCE SPECIAL" Le Chemin de Fer National du Canada annonce que le "St. Lawrence Special" pour la Rivière-du-Loup, Cacouna, Métis Beach, etc., partira de Montréal à 7:35 p.m. (heure solaire) à partir du 16 juin les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au 2 juillet; les lundis et vendredis jusqu'au 16 août; les lundis, mercredis et vendredis, le 18 août jusqu'au 8 septembre. On peut retirer ses billets, etc., en s'adressant à tout agent du Chemin de Fer National du Canada au bureau des billets de la ville, 230, rue St-Jacques, Main 4731. 88-5-15

Le R. P. U. Arcand et ses missions Le R. P. Urie Arcand prêchera dimanche prochain le vingt (20) juin à toutes les messes en l'église de Saint-Eusèbe, 341 rue Fullum; et le 27 juin à toutes les messes en l'église de Sainte-Cunegonde, rue S.-Jacques, près Atwater.

Economiques-Durables FLEET FOOT Chaussures d'été avec semelles crepeées advertisement with image of a shoe.

LE TABAC A FUMER NATUREL L'ALOUETTE est le choix des connaisseurs advertisement with image of a quail and a pack of Alouette tobacco.

En Relisant nos Archives...

15 JUIN 1866. ROME. — Le Pape vient d'ordonner de nouveau à l'évêque irlandais de ne plus s'occuper activement de politique. BERLIN. — Certains journaux allemands discutent de l'évacuation de l'armée française et y voient un danger pour les autres pays. MONTREAL. — Il est rumeur que les suffragants de Mr Fabre ont les évêques de S.-Hyacinthe et de Sherbrooke. MONTREAL. — Le comité des chemins propose d'ouvrir deux nouvelles rues qui seraient connues sous les noms d'avenues des Cèdres et des Pins. 15 JUIN 1916. LONDRES. — Lloyd George se

# M. L'ECHEVIN MONETTE EST ELU HIER MAIRE SUPPLEANT

## M. l'Échevin Drummond représentera la ville sur la Commission Scolaire protestante.

### DEUX DEBATS

Il y a eu hier après-midi une séance régulière du conseil de ville; le maire Martin et M. J.-A. Brodeur étaient absents de même qu'une vingtaine d'échevins. M. l'Échevin O'Connell présidait. L'ordre du jour comprenait une quinzaine d'items dont plus de la moitié furent laissés de côté; de sorte que la séance fut de courte durée. Elle a cependant donné lieu à deux débats aussi serrés que peu longs.

### A LA COMMISSION SCOLAIRE

M. l'Échevin Drummond a été choisi pour représenter la ville sur la Commission Scolaire Protestante, ratifiant ainsi le choix fait au caucus échevinal le matin même. M. le Dr Quintal a profité de cette occasion pour protester contre le fait que les échevins n'ont pas le droit de nommer l'un des leurs comme membre de la Commission des Ecoles Catholiques.

### LE CONTRAT AU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE

Le second débat de l'après-midi fut consacré à la question de savoir si on appelle échevins dans l'ordre du jour de la "poudre inorganique". Le



M. L'ECHEVIN DRUMMOND, qui a été choisi hier par le conseil de ville de Montréal pour représenter la ville sur la Commission Scolaire Protestante.

comité exécutif recommandait au conseil d'accorder le contrat à la Deschambault Quarry Corporation. Il s'agit de la fourniture de 3,600 tonnes de cette poudre inorganique, au prix de \$4.95 la tonne. On se sert de cette poudre pour la fabrication de l'asphalte.

M. l'Échevin Savard protesta contre l'octroi de ce contrat à la Deschambault Quarry, bien que cette compagnie fût la plus basse soumissionnaire. M. Savard demanda que l'on favorisât une compagnie de Montréal, la Stinson-Reeb Co., qui emploie des ouvriers de la métropole.

— "J'affirme, dit-il, que la Deschambault Quarry n'a aucun mérite en la circonstance. Elle peut soumissionner au plus bas prix parce qu'elle ne paye ses hommes que \$2. par jour."

L'Échevin Desroches donna la réplique à M. Savard. Il demanda que le conseil ne subside pas les soumissionnaires mais les respects. Cela ne servirait rien de demander des prix, si on ne veut pas, qualité pour qualité, accorder le contrat à celui qui demande le plus bas prix.

Après le discours de l'Échevin Desroches, la soumission fut accordée à la Deschambault Quarry. M. Savard faisant enregistrer son vote comme dissident.

### CREDITS POUR \$30,000 VOTES

Ces deux questions discutées, le conseil eut à adopter quelques rapports du comité exécutif au sujet de l'octroi de crédits pour la construction d'écoles et de pavages. Des crédits pour une somme de \$30,112.75 furent votés pour la construction d'écoles.

D'autres crédits se chiffrent à \$43,040 furent aussi votés pour de nouveaux pavages.

### SITE DES NOUVEAUX EGOUTS

Les nouveaux égouts seront construits, l'un dans la rue Terrebonne, à Notre-Dame de Grâce au prix de \$9,089.75; le second dans la rue Mentana, quartier S.-Denis au prix de \$6,378; et le troisième dans la rue Mayfair, quartier de Notre-Dame de Grâce, au prix de \$14,645.10.

### LE SITE DES NOUVEAUX PAVAGES

Quant aux nouveaux pavages, ils seront exécutés aux endroits suivants: sur la rue située au nord de la rue Lafontaine, de la rue Valois, quartier Hochelaga, au prix de \$1,520; sur les rues situées entre les rues S. Hubert et S.-André et s'étendant de la rue Mont-Royal à la rue Bienvenue, quartier S.-Denis, au prix de \$9,890; la rue entre les rues Fabre et Garnier, s'étendant de la rue Laurier à la rue S.-Géorges, quartier Delorimier, au prix de \$17,540.

### \$80 ET \$175 POUR CHAQUE EGOUT

Le conseil a approuvé un rapport du comité exécutif recommandant un octroi de \$80 pour chaque échevin assistant au congrès de l'Union des Municipalités de la Province de Québec; de même qu'un octroi de \$175 à chaque membre du conseil qui assistera au congrès eucharistique de Chicago.

### L'ECHEVIN MONETTE MAIRE SUPPLEANT

M. l'Échevin Monette fut ensuite nommé maire suppléant pour le terme commençant le 23 juillet prochain. Dans un accès de générosité, M. le président O'Connell se leva et offrit de suite son siège à M. Mo-

### NETTOYAGE DES RUES DE MONTREAL

Comme par le passé, les rues où le trafic est le plus considérable à Montréal, seront nettoyées durant les mois d'été. Hier eurent lieu à la séance régulière du conseil de ville, on a ratifié les octrois de crédits tels que suggérés par le comité exécutif.

### L'HUILE POUR L'USAGE DES RUES ASPHALTEES

L'huile pour l'usage des rues asphaltées coûtera à la cité \$31,925. On utilisera 155,000 gallons d'huile ordinaire que fournira la compagnie Imperial Oil, et 65,000 gallons que M. Joseph Elle, agent de la Frontenac Oil Company, a fait obtenir à la cité au prix de 15 1/4 cents le gallon.

Il est compris qu'en vertu du contrat passé avec la cité, chacune de ces deux compagnies s'engage à répandre elle-même cette huile dans les rues, quand le besoin s'en fera sentir. Toutes deux son, pourvus de tout l'outillage nécessaire. Ces outillages sont très perfectionnés et ont d'ailleurs été utilisés par le passé avec satisfaction. La cité n'a jamais en effet accordé ses contrats à d'autres compagnies qu'à celles mentionnées plus haut. L'an dernier, par exemple, les contrats furent accordés à l'Imperial Oil et à M. Joseph Elle, à peu près dans les mêmes proportions.

De l'avis des experts, lorsque les rues en asphalte sont en assez bonne condition ou qu'elles viennent d'être construites, l'huile ordinaire fournie par l'Imperial Oil Company suffit pour la poussière et éviter

les inconvénients que l'on sait, aux automobilistes comme aux piétons qui traversent les rues.

Dans certains cas cependant, il arrive que les pavages sont quelque peu détériorés, qu'il s'est produit des fissures ça et là et alors l'huile ordinaire ne suffit pas. Il faut une huile qui puisse pénétrer l'asphalte et empêcher la poussière de se soulever comme la chose se voit en plusieurs endroits. C'est ainsi que l'on explique que l'huile fournie par M. Joseph Elle, agent de la Frontenac Oil Company, coûte un demi-cent par gallon de plus, que celle fournie par l'Imperial Oil.

Depuis quelques années déjà la cité fait huer les principales rues. Ceci a donné jusqu'ici d'excellents résultats. Au début on voyait la chose d'un très mauvais œil car les citoyens se plaignaient qu'elle faisait traverser les rues, après l'hullage, les chaussures s'imprégnant de ce produit, et qu'une fois rendus à la maison, les planchers, les prélatris et les tapis étaient tachés. Mais depuis, on a trouvé le moyen d'écrire est inconvénient.

On ne respire plus de poussière, en effet, dans nos rues, et l'hullage qu'on y répand rend des services inappréciables.

L'hullage des rues désignées dans les contrats qui viennent d'être accordés commencent dans quelques jours. On s'attend à ce que d'autres contrats pour une seconde couche d'huile soit accordée d'ici la fin de l'été, si l'on prévoit que l'été doit être plus long que d'habitude.

### UNE ENTREVUE DU DR. GENEVEUX

Dans une entrevue donnée aux journalistes après la séance régulière du conseil, M. le Dr Genèveux a déclaré qu'il voudrait que la ville achetât le terrain situé rue Robitaille, entre les rues S.-Christophe et S.-André, appartenant à la Commission des écoles catholiques de Montréal, afin de le convertir en terrain de jeu pour les enfants de son quartier, l'un des plus peuplés de la ville, et qui manque d'améliorations sous ce rapport, dit-il.

## LE DR. O. DUFRESNE ET M. J.-M. GAUVREAU ETUDIERONT A PARIS

### Ils ont obtenu des bourses de l'Institut Rockefeller pour compléter leurs études.

Le Dr Origène Dufresne, démonstrateur à l'Institut de Radium de l'Université de Montréal et de la province de Québec, vient d'obtenir



LE DOCTEUR ORIGÈNE DUFRESNE, démonstrateur à l'Institut de Radium de l'Université de Montréal, boursier de l'Institut Rockefeller. (Cliché Albert Dumas, rue Sainte-Catherine, près S.-Denis.)

une bourse de l'Institut Rockefeller qui lui permettra de parfaire ses études en physique biologique.

Le Dr Dufresne est diplômé de l'Université en 1925. Il entra au service de cette institution la même année, à l'Institut de Radium. Il s'est distingué par son application au travail, ses talents, et la faveur qui lui est faite est due à son travail

## Les Pneus-Ballons Les Plus Economiques

Les Pneus-Ballons "Dominion Royal Cord" sont ceux dont l'usage représente la plus forte économie. Leurs Portants à Basse Pression (Low-Pressure Treads) offrent une surface de traction large et plane qui, seule, subit l'usure causée par le contact avec la route.

Les Portants à Basse Pression et les Tresses Traitées au Latex (Latex-treated Web Cords) sont des caractéristiques exclusives des Pneus-Ballons "Dominion Royal Cord".

Les "Dominion Royal Cords" ne coûtent pas plus cher que des pneus ordinaires et permettent de couvrir des distances beaucoup plus considérables.



## Dominion Royal Cord Ballons

Les Pneus Dominion sont de BON Pneus

personnel. Aussi l'Université de Montréal n'a pas hésité à lui accorder cette bourse.

Un autre boursier est un professeur stagiaire à l'École Technique de Montréal. C'est M. Jean-Marie Gauvreau, fils du docteur Joseph Gauvreau, régistrare du collège des médecins de la province de Québec.



M. JEAN-MARIE GAUVREAU, professeur stagiaire de l'École Technique, boursier de l'Institut Rockefeller.

Né à Rimouski en 1907, M. Gauvreau a fait ses premières études au Jardin de l'Enfance chez les Soeurs de la Providence, puis au collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges. Il fit ses études classiques au collège Sainte-Marie, puis à l'École Technique où il obtint un diplôme en chimie. Une année d'étude à l'École des Hautes-Études Commerciales et à la faculté des lettres lui donna le titre de diplômé en études littéraires.

Surintendant de la compagnie J. W. Kilgour and Bros. Ltd. de Beauharnois, il fut nommé professeur stagiaire à l'École Technique. Cette année, M. Gauvreau a été lauréat de l'École des Beaux Arts en sculpture ornementale et en Histoire d'Art. Il était massier du cours de décoration.

Fondateur du cercle d'étude Philotechnique, membre actif de l'A. C. J. C., il en fut aussi le secrétaire. M. Gauvreau est également directeur de la publicité de la revue industrielle Technique, publiée sous la direction de M. Augustin Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province.

Le Dr Origène Dufresne quittera Montréal à l'automne pour Paris. M. Jean-Marie Gauvreau partira de Québec, le 23 juin à bord de l'"Empress of Scotland". Il sera le premier élève canadien à l'école Boule de Paris, école d'art appliquée au mobilier.

### La Statistique Agricole en Lithuanie

L'Institut International d'Agriculture a commencé la publication d'une série de monographies sur l'organisation de la statistique agricole dans divers pays.

Le premier volume de cette série, préparé par M. A. Laptevas, de l'Office Central de Statistique de la Lithuanie, contient une description détaillée de l'organisation de la statistique agricole en Lithuanie et la reproduction des questionnaires qui sont en usage dans ce pays pour le relevement des données et des informations relatives à la production agricole. Ce volume, publié en français et en anglais, est en vente au prix de 5 lire.

### Sir A. Pickford à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 15. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Sir Alfred Pickford, commissaire d'immigration de l'Association des Boy Scouts d'outremer, a été, l'objet d'une chaleureuse réception par les Boy Scouts locaux. Un banquet lui fut offert par la première troupe des Boy Scouts de Trois-Rivières dont M. W. G. E. Aird, est le commandant.

## IL PORTAIT UN PARAPLUIE ET UNE CARABINE

### "Voilà ce qui m'a blessé", dit-il, et il perd connaissance en face de l'hôpital.

### IL PERD DU SANG

Portant un parapluie d'une main et une carabine de l'autre, un individu qui saignait abondamment de la bouche se présentait à l'hôpital Royal-Victoria vers 11 h. 10 hier soir en disant au portier: "Voilà l'arme qui m'a blessé". Puis, aussitôt après avoir prononcé ces mots, il perdit connaissance. Le malheureux fut aussitôt transporté à l'intérieur de l'hôpital où il fut examiné par les médecins. Il souffrait d'une blessure causée par une balle qui après avoir traversé le palais s'était logée juste au-dessous de la tempe gauche.

Le docteur Petrie, de cette institution, téléphona au poste de police No 5. Le sergent Bricault se transporta à l'hôpital avec le constable Faillie. On leur remit la carabine, qui était enveloppée dans du papier. En l'examinant, les policiers trouvèrent un petit billet sur lequel étaient écrits ces mots: "123 rue des Conseillers, mauvaise santé, émigration".

Jugeant l'affaire assez grave, le sergent Bricault s'empressa de prévenir le bureau de la sûreté. Les sergents-détectives Nantel et McMahon se rendirent sans tarder à l'adresse indiquée sur le billet et ils apprirent que l'individu était un nommé William Humphrey, âgé de 43 ans, teneur de livres à la compagnie "Carter White Lead Co. of Canada", avenue Delorimier.

Humphrey était en chambre au No 126 rue des Conseillers depuis sept ans. Un des occupants de la maison a déclaré aux policiers qu'il avait entendu Humphrey quitter le logis vers neuf heures hier soir. Il ne l'a pas vu mais il l'a reconnu à son pas.

En fouillant la chambre de Humphrey, les détectives ont trouvé un petit morceau de papier correspondant à celui qui avait été trouvé avec la carabine. Sur ce bout de papier apparaissent ces mots: "mauvaise santé". Même écriture. Les occupants du logis ont dit à la police que Humphrey était un homme paisible et qu'il n'avait jamais laissé entendre qu'il avait des ennemis et qu'il avait l'intention de se suicider.

Les agents ont fait une enquête dans les environs pour découvrir l'endroit où Humphrey s'était tiré mais ils n'ont pu retracer hier soir aucun témoin qui ait vu le malheureux commettre son acte de désespoir ou qui ait entendu un coup de

feu. On croit cependant que Humphrey s'est tiré au parc Jean-Martin.

Vers minuit, Humphrey a repris connaissance pour quelques minutes. Il avait peine à parler. Tout ce

qu'il a pu dire c'est qu'il était découragé.

Une accusation de tentative de suicide sera portée contre Humphrey dont l'état est grave mais non désespéré. En attendant, un

agent de police se tient continuellement à son chevet.

L'arme avec laquelle il s'est tiré est de calibre 22. L'arme a été chargée après coup, car on y a trouvé une autre balle.



## Sous le Capot

### Un Moteur Continental! Sceau Rouge!

Sous le capot de la NOUVELLE auto STAR, vous trouverez un authentique MOTEUR CONTINENTAL SCEAU ROUGE—identiquement le même moteur que ceux que vous trouverez dans les autos se vendant des centaines de dollars au-dessus des prix de la STAR.

STAR pourrait construire un moteur de coût moins élevé—il ne pourrait construire un meilleur moteur à ou près du prix. Donc, toute NOUVELLE auto STAR—Quatre ou Six—possède cette justement fameuse usine génératrice—le Moteur Continental Sceau Rouge. Et la NOUVELLE STAR est la SEULE auto de ce prix ayant un tel moteur.

Chacun des autres items de la construction de la STAR est de la même haute qualité que le moteur.

"La NOUVELLE STAR est Suprême dans la catégorie des autos à prix modérés".

**CHAS. H. PETTIT & CO. LIMITED**  
Distributeurs.  
802-804 rue Ste-Catherine Ouest. Uptown 9123-9124  
3448 rue St-Denis. Lancaster 3804.  
Service et parties: 2480, Boul. St-Laurent. Cal. 6095

Vendeurs Associés:  
Robin Frères Garage Léonard, Limitée Benoit Motors, Limited  
2485 Avenue du Parc, Plateau 9455. 2248 Blvd St-Laurent, Bldr 1237-1292. 5646 Avenue du Parc Atlantic 3527.



## L'INTER-CITY LIMITED

Un NOUVEAU RAPID entre MONTREAL et TORONTO

À Partir du 28 JUIN 1926

Afin de donner aux hommes d'affaires et aux touristes un service encore meilleur entre Montréal, Toronto, Détroit et Chicago, le Canadien National inaugure "l'Inter-City Limited," un rapide très confortable de Montréal à midi et 30 tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Toronto à 8 h 30 du soir.

En voyageant par "l'Inter-City Limited" vous avez toute la matinée pour vos affaires soit à Montréal soit à Toronto. Ce train est l'idéal et vous permet d'économiser des heures précieuses.

Wagon-salon-observatoire (avec radio), wagon-restaurant et voitures de première entre Montréal et Toronto. Wagons-lits directs entre Montréal et Chicago.

L'heure normale de l'Est  
Détails et réserves de places au Bureau des Billets en Ville  
230 rue Saint-Jacques, Montréal. Main 4731.

## CANADIAN NATIONAL

Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

### KETCHUP AUX TOMATES CLARK

Améliore le goût du poisson et des viandes. Assaisonnement salubre et peu coûteux.

Préparé par les fabricants des célèbres Fèves au Lard Clark.

**W. CLARK LIMITED, MONTREAL**

Établissement Montréal, P.Q. St. René, P.Q. & Harveo, Ont. 16-26

# LE DEPUTE NEIL S'ATTAQUE AU SENAT AU SUJET DE LA PENSION DU VIEIL AGE

### On discute aussi longuement la situation financière de la Dominion Iron Steel Corporation. — Le gouvernement vent un exposé clair de la situation.

## LES REGLEMENTS MODIFIES

OTTAWA, 15 — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le programme d'hier a été passablement changé à cause de deux sujets nouveaux : une attaque de M. Neil contre le Sénat en rapport avec la loi de pension au vieil âge et une longue discussion sur la situation financière de la Dominion Iron & Steel Corporation, filiale de la British Empire Steel Corporation.

M. Neil vint dans le refus du Sénat une manœuvre politique et au cours de ses remarques il a employé le mot "henchmen" à l'adresse des conservateurs. Après protestations de la part de la gauche, le Président déclara que le mot n'est pas anti-parlementaire, mais qu'il est préférable de le remplacer par un autre mot.

En quel sens M. Neil a-t-il voulu employer cette expression ? "Henchman" veut dire valet, partisan, homme agissant sur instruction d'un autre, etc.

M. Neil a ajouté plus tard qu'il n'avait attaché aucun sens blessant ou injurieux à son qualificatif.

M. Meighen a fortement nié toute intervention de sa part auprès du Sénat. Ce dernier a tué le bill des pensions et il l'a fait volontairement.

Quant à la Dominion Iron & Steel Corporation, qui demande de se porter à son secours pour rencontrer l'intérêt de ses \$12,000,000 d'obligations, dû le premier juillet, le gouvernement a répondu qu'il ne fera rien tant que la situation financière de la compagnie n'aura pas été mise à jour. Il est pratiquement décidé que les règlements de la Chambre seront modifiés à la session actuelle.

On a appris que l'Angleterre commencera une grande campagne de publicité en faveur des produits Canadiens.

L'honorable et madame Rodolphe Lemieux ont donné une réception à la Présidence hier après-midi en l'honneur des délégués au Congrès de la Catholic Women's League.

Les courtisiers parlementaires seront ce soir les hôtes de l'honorable M. Robb qui leur offre un banquet, comme il le fait chaque année.

ATTACHE CONTRE LE SENAT.

M. Neil a proposé sa résolution demandant que la Chambre prenne les moyens de contrôler les journaux du Sénat afin de s'assurer si la Chambre Haute a pris quelque décision au sujet de la loi concernant la pension de vieillesse. M. Neil se plaint que le Sénat a rejeté ce bill important et il aimerait à connaître les raisons qui ont motivé cette décision. Il y avait 68 sénateurs présents en cette occasion et 4 conservateurs sur 45 ont voté contre, ce qui laissait croire que c'est une affaire politique arrangée d'avance. Il y a au Sénat quarante libéraux mais lors du vote seulement 29 ont appuyé le projet, 3 ont voté contre et il y avait 17 absents. De plus il y avait onze sénateurs présents qui n'ont pas voté. La Chambre a le droit de savoir pour quelles raisons le Sénat a agi de cette manière. M. Neil dit que

LES SENATEURS CONSERVATEURS SONT LES "HENCHMEN"

des conservateurs des Communes. L'honorable Hugh Guthrie s'oppose à cette expression comme étant contraire aux règlements de la Chambre.

L'honorable M. Lemieux fit observer que le terme n'était pas très approprié bien qu'il n'y eût aucune allusion blessante. Cependant il admit que lui-même n'aurait pas à être appelé "henchman" et il demanda à M. Neil de s'en tenir strictement aux règlements de la Chambre.

M. Neil dit qu'il

N'A VU FAIRE AUCUNE REMARQUE BLESSANTE

car à telle avait été son intention il aurait pu facilement trouver une expression plus énergique. Continuant ses remarques, M. Neil déclara que certains journaux ont prétendu que le projet de loi du vieil âge avait été imposé au gouvernement par les députés travaillistes.

QUAND LA DIGESTION EST EN REVOLTE

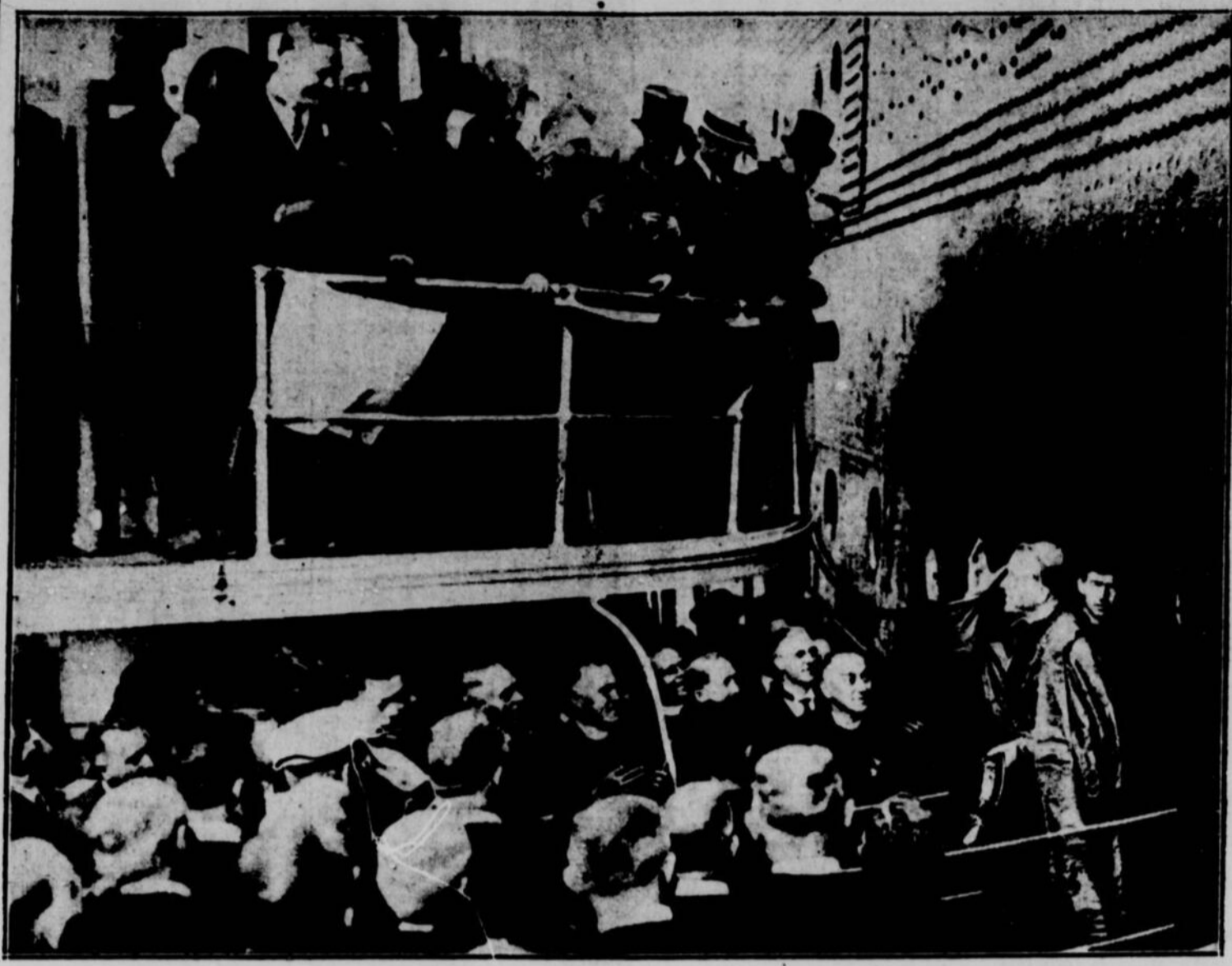
Les aliments ne nourrissent plus — Le soulagement peut être obtenu par les Pilules Roses du Dr. Williams.

Vous digérez-elle en révolte? Votre digestion est-elle en révolte? Vous détournez-vous de votre nourriture à l'heure des repas, bien que vous sachiez que vous avez besoin de la nutrition que vos aliments devraient vous donner? Ce que vous mangez est-il suivi de douleurs, flatuosité ou nausées? Ces symptômes indiquent que votre estomac n'est pas en état de digérer même des aliments que vous mangez. Ne vous fiez pas aux remèdes qui procurent seulement un soulagement temporaire. Un estomac sain dépend d'un sang riche et rouge et s'il n'est rempli que par le travail forcé par la nature, le mal doit être corrigé par le sang et il n'y a pas de meilleure manière de reconstruire le sang qu'en prenant les Pilules Roses du Dr. Williams. Tout dyspeptique qui souffre de ces maux de l'estomac et de la digestion de son appétit et du renouvellement des forces qui suivent promptement leur emploi. Mme A. Quinlan, Buffalo, Ont., est l'une de celles qui ont éprouvé la valeur de ces pilules dans une maladie de ce genre. Voici ce qu'elle dit: "Je crois qu'il est de mon devoir de vous faire savoir ce que les pilules Roses du Dr. Williams ont fait pour moi. Il y a quelque temps souffrais beaucoup d'indigestion, je me laissais épuiser et nerveuse. Je n'avais plus de sommeil, je ne pouvais ni manger ni dormir et j'allais consulter un médecin. Il dit que j'étais presque évanouie et donna quelque remède, mais cela ne parut pas me faire du bien. Je m'adressai à essayer les Pilules Roses du Dr. Williams. Je m'en procurai trois et dans le temps qui je les eus je me sentis beaucoup mieux. M'en procurai alors trois autres et dès que je les eus prises je me sentis comme une nouvelle femme et je suis maintenant capable de faire mon travail et n'ai plus eu depuis aucun mal de la maladie."

LES PILULES ROSES DU DR. WILLIAMS

Les pilules roses du Dr. Williams sont vendues par tous les marchands, épiceries, ou seront envoyées par la poste à \$3 par la boîte par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ontario, Canada.

# LE CARDINAL BONZANO SALUANT LA FOULE A SON ARRIVEE



Lorsque le cardinal Bonzano, légat papal au congrès eucharistique de Chicago, est arrivé en Amérique, à bord de l'Aquitania, le cardinal Hayes et des délégués de toutes les sociétés catholiques se rendirent au-devant du paquebot à bord du yacht "Saelmo" pour saluer le distingué prince de l'Eglise que l'on voit ici saluant ceux qui étaient venus à son arrivée.

Impérial qui verra à disposer de cet argent.

## RESSOURCES NATURELLES DE L'ALBERTA

L'honorable Mackenzie King dit à M. Davis, député de l'Ouest qu'il n'y aura pas de bill cette année concernant le transfert des ressources naturelles de l'Alberta.

## MODIFICATIONS DES REGLEMENTS DE LA CHAMBRE

M. Euler, député libéral de Waterloo, fait remarquer que l'année dernière un comité spécial a préparé un rapport sur les modifications à faire aux règlements de la Chambre des Communes et malheureusement aucune décision n'a été prise sur ce rapport.

## REPOSE DU GOUVERNEMENT

L'hon. M. Robb a répondu que le gouvernement est prêt à accorder cette compagnie mais il doit en même temps songer à toutes les autres industries du pays. Tous les ans on demande au gouvernement de faire quelque chose pour cette compagnie, dit M. Robb.

## IRREGULARITES A CALGARY

M. Davis obtiendra copie des documents concernant l'enquête sur certaines irrégularités aux abattoirs de Calgary.

## PETITION INDIENNE

M. McQuarrie a fait accepter une pétition venant des Sauvages de la Colombie Britannique au sujet de certains droits qu'ils réclament des autorités fédérales. Le texte n'en sera connu qu'aujourd'hui.

## NOTRE SITUATION FINANCIERE

Le ministre des finances a fourni de nombreuses informations au jourd'hui à M. Spencer, député progressiste, au sujet des emprunts du Canada qui deviendront prochainement échus.

Durant l'année fiscale 1926-27, le gouvernement devra rembourser \$42,000,000; durant l'année 1927-28, \$100,505,650; durant l'année 1928-29, \$33,000,000; durant l'année 1929-30, \$60,000,000; durant l'année 1930-31, \$20,000,000; durant l'année 1931-32, \$97,931,600; durant l'année 1932-33, \$85,335,750; durant l'année 1933-34, \$448,658,800; durant l'année 1934-35, \$535,377,856 et durant 1935-36, \$874,000.

Au premier juin dernier la dette du pays était de \$2,524,971,632. Enfin le montant total des dettes accumulées de taxes est de \$889,492,400 pour celles que l'on a émises au Canada; il est de \$25,874,000 pour celles que l'on a émises aux Etats-Unis.

Le gouvernement donne \$60 par mois, pour dépenses additionnelles à un de ses fonctionnaires des douanes qui travaille au port de Windsor et réside en dehors du comté. Mais ce n'est que temporairement.

## UN DESASTRE FINANCIER EST A CHAINDRE DANS LA NOUVELLE-ECOSSE

M. Finlay MacDonald, conservateur du Cap Breton, a demandé l'ajournement de la Chambre pour soulever une question d'urgence et d'intérêt public. Il s'agit de l'indemnité à verser à la Dominion Iron and Steel Corporation qui ne pourra peut-être pas payer l'intérêt sur ses obligations échéant le 1er juillet prochain. D'après les journaux financiers cette institution est menacée par la faillite.

"Le gouvernement, affirma M. MacDonald, peut sauver la situation". Il ajouta que si cette com-

panie forme ses pertes ce sera une grande catastrophe dans les provinces maritimes. "Je voudrais que le gouvernement prenne sans délai les mesures nécessaires pour prévenir cette catastrophe", dit-il.

Le premier ministre King lui demanda alors ce que le gouvernement pourrait faire.

"C'est au gouvernement de le savoir parce que c'est lui qui est responsable", répond M. MacDonald.

M. L. W. Johnstone, conservateur de Victoria-Nord, appuie cette résolution et M. R. L. Smith, conservateur de Cumberland, parle dans le même sens. Il affirme que si le gouvernement ne fait rien pour remédier à la situation actuelle un grand malaise existera dans la Nouvelle-Ecosse.

## RECONNAITRE QUE LES INDUSTRIES DE L'ACIER ET DU CHARBON DE LA NOUVELLE-ECOSSE TRAVERSENT UNE CRISE MAIS IL VOUDRAIT QUE LES DEPUTES QUI DEMANDENT L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT SOIENT PLUS PRECIS DANS LEURS DEMANDES. IL NE SUFFIT PAS DE DIRE AU GOUVERNEMENT DE FAIRE "QUELQUE CHOSE".

Lui-même est prêt à faire beaucoup pour les provinces maritimes mais il voudrait que l'on formule des demandes plus précises.

M. John Evans, un progressiste, dit que toutes les industries dépendent de l'agriculture. Il refuse d'écouter que la protection tarifaire est le remède qu'il faut appliquer.

Le colonel Thomas Cantley, conservateur dit que si les aciéries de la Nouvelle-Ecosse ferment leurs portes il n'y a plus de marché pour le charbon.

## GRAVITE DE LA SITUATION

ne peut pas être mieux exposée que ne l'a fait M. MacDonald. Une ville de 25,000 Ames et d'autres moins considérables doivent leur existence à cette industrie. Il ne faut pas oublier que le Canada-Nord a été acheté par l'Etat pour être une facilité dont les effets seraient désastreux. Le gouvernement de l'époque n'était pas responsable de cette situation, pas plus que ne l'est le gouvernement du jour en rapport avec la question à l'étude. M. Meighen voit dans la base des difficultés le tarif et les taux de transport. Peut-on se déclarer satisfait des conditions faites aux aciéries du Canada quant on les compare à ce qui existe dans les autres pays? L'industrie de l'acier au pays chancelle, se débat, parce que pour cent de ce qu'elle fabriquait est maintenant importé; il y a un rabais de 99 pour cent sur une grande partie des droits de douane quand ce n'est pas l'entrée libre. La résille de l'acier de ce pays qui menace cette industrie canadienne, tandis que l'acier américain, est prospère. Les conservateurs ne préchent pas une

protection à outrance, mais une protection capable de maintenir les industries en opération et les aider

à se développer. Dans le cas actuel la parti conservateur est prêt à aider au gouvernement pour éviter une calamité.

## ENCORE LA BESCO

M. Woodworth, député travailliste de Winnipeg, dit que maintes et maintes fois le Parlement a entendu parler de la British Empire Steel Corporation. Il n'y a pas bien longtemps les mineurs à l'emploi de cette compagnie ont fait appel au gouvernement fédéral et on leur a répondu de s'adresser aux autorités provinciales. Maintenant c'est le tour de la Besco de demander de l'aide. Avant d'accorder un seul sou il faudra que la situation financière de cette compagnie soit clairement exposée au public. Cette compagnie est un

## SPLENDIDE SPECIMEN DE LA HAUTE FINANCE DE FANTASME

plusieurs des hommes en charge de cette compagnie ne sont pas qualifiés pour les positions qu'ils occupent.

M. DeWitt Foster et plusieurs autres députés conservateurs ont appelé au gouvernement en faveur de la compagnie en difficultés financières.

M. Caban dit qu'il est certain que la Dominion Iron & Steel Co. qui ne peut fonctionner avec profit n'a pas les moyens de rencontrer

## L'INTERET SUR \$12,000,000.

obligations sur première hypothèque, dû le premier juillet prochain. Si on ne prend pas les moyens de lui aider, cette compagnie sera entre les mains d'un receveur cet été.

Ce sera une affaire très sérieuse si on laisse cette entreprise nationale s'en aller à la dérive. Dans son opinion il sera impossible de refaire une industrie de cette importance. Le gouvernement devrait faire une déclaration sur la politique qu'il entend suivre afin de rétablir la confiance nécessaire à une entreprise de ce genre.

## LA NATIONALISATION

est dans l'opinion de M. W. F. Maclean, de Toronto, le seul moyen d'exploiter les industries du charbon, du fer et de l'acier des Provinces Maritimes.

Après quelques remarques de

l'honorable M. C. M. Macdonald, ministre de la Défense Nationale, dans le sens de celle du ministre des Finances, la motion est retirée et la Chambre se met au travail régulier.

## Les officiers au bal des citoyens

Le commandant du district militaire no 4 informe tous les officiers qui assisteront au bal des citoyens en l'honneur de lord et lady Byng qu'ils pourront porter leurs décorations ou leurs décorations miniatures avec l'habit de gala.

Les officiers qui le désireront pourront porter soit l'uniforme bleu ou l'uniforme kaki avec décorations et médailles.

## Banquet à M. Lavigne

Un banquet a été offert, hier soir, à M. Georges Lavigne, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire d'entrée à l'hôpital Notre-Dame où il est maintenant le chef des ingénieurs.

Il y eut discours, chant et musique.

## "Ma vue est plus forte et 100% meilleure sous tous rapports après des années de souffrances"

Cela me procure le grand plaisir de vous informer des magnifiques résultats que j'ai obtenus et de la grande amélioration dans ma vue depuis que j'emploie le Bon-Opto. Pendant si longtemps j'ai souffert parfois des douleurs presque intolérables, mes yeux semblaient avoir des débris ou de petits bouillons en dessous des paupières. Je ne puis décrire la torture causée par le tension; je fis examiner ma vue et me procurai de nouvelles lunettes. Cela me procura quelque soulagement, mais ce ne fut pas avant que j'aie employé le Bon-Opto pendant presque un mois que je fus vraiment soulagé. Ma vue était plus forte et 100% meilleure sous tous rapports. Je ne puis trop fortement recommander le Bon-Opto. Je continuerai de l'employer comme une lotion quotidienne jusqu'à ce que mes yeux se ferment aux choses de ce monde.

C. F. SOUTHALL, South Dock Parking Co., Buffalo, N.Y.

NOTA — Bon-Opto que M. Southall a vendu sous une garantie de remboursement par ses lions pharmaciens de partout.

# VENTE DE PREMIER ANNIVERSAIRE DE BECKOW

## SOIES BECKOW

### VENTE DE PREMIER ANNIVERSAIRE COMMENCANT

## Mercredi, 16 Juin

A 9 A.M. PRECISES et se continuant durant 3 autres jours, le 17, le 18 et le 19 juin.

La plus importante vente de soies et de lainages jamais faite. Cette vente des plus opportunes, alors que les femmes songent à leurs robes d'été, vous permettra d'économiser considérablement tout en bénéficiant de remarquables aubaines.

## TOUS LES LAINAGES A MOITIE PRIX

Durant cette vente

### Shantung

Pure soie sans apprêt. Pas plus de 10 verges à la même cliente. La verge.

**38c**

### Soie Fuji

Toutes les nuances. La verge.

**66c**

### Broadcloth Uni

La meilleure qualité. Toutes les couleurs. Le véritable aubaine. La verge.

**46c**

### Satin Charmeuse

Les plus populaires nuances. Non comprimé. Le plus beau fin la verge.

**\$ 1.00**

### Taffetas

36" de large. Pure soie. Noir et 15 autres nuances au choix. Rég. \$2.30, la verge.

**\$ 1.19**

### Crêpe Plat

Qualité très supérieure. Noir seulement. La verge.

**\$ 1.19**

### Soie Imprimée

Tous les plus nouveaux designs et couleurs à fouler à la verge.

**89c**

### Voiles Suisses

Imprimé et uni. Garantis lavables. La verge.

**39c**

### Crêpe de Chine

40" de large. Toutes les couleurs. Prix de vente de Beckow. La verge.

**\$ 1.95**

### Crêpe Satin

40" de large. Toutes les couleurs. Prix de vente de Beckow. La verge.

**\$ 1.95**

### Crêpe de Chine

Large. 35 nuances au choix. La verge.

**\$ 1.10**

### Broadcloth

rayé seulement. Les plus nouveaux designs venant d'arriver. La verge.

**59c**

### Soie Rayon

Rayée. 40" de large. Spécial pour robes lavables. Une occasion à la verge.

**89c**

### Satin Baronet

La meilleure qualité. Toutes les nuances. La verge.

**\$ 1.29**

### Bas

Bas Zimmerlikt pure soie pour dames. Toutes les nuances. La paire.

**39c**

## VENTE DE PREMIER ANNIVERSAIRE DE BECKOW

**CIGARETTES  
PLAYER'S  
NAVY CUT**

Vous payez un peu plus cher, mais quelle différence extraordinaire pour quelques sous de plus.

**20 POUR 35¢**

LES DELEGUES DE L' "AUTOMOTIVE EQUIPMENT ASSOCIATION" INVITES DE LA CITE SUR LE MONT-ROYAL



Les délégués de l'Automotive Equipment Association, au nombre de plus de douze cents, ont été reçus hier midi à un lunch sur le sommet du Mont-Royal. On voit ici à gauche le colonel D.-B. Papineau, aide-camp du lieutenant-gouverneur M. C.-J. Keyer, président du comité de réception, l'honorable Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; M. Ludger Gravel, président du comité de réception civique; M. Th. G.-G. Morgan, maître-suppléant, Jules Crépeau, directeur des services municipaux. Au centre et à droite, on remarque quelques-uns des délégués accompagnés de leurs épouses regardant la ville de l'observatoire ou sortant du restaurant (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

LES COMPTES DE LA COMMISSION DU PORT DE MONTREAL SONT SOUS LE CONTROLE DE L'AUDITEUR GENERAL DU CANADA

Le ministre de la marine, l'hon. M. Cardin, donne des explications au sujet du prêt de \$12,000,000. — M. Cahan, oppositionniste, déclare qu'il n'y a pas d'irrégularité dans l'achat des immeubles en vue de la construction du pont.

OTTAWA, 15. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le prêt de \$12,000,000 à la Commission du port de Montréal a fait de nouveau hier le sujet d'un assez long débat à la Chambre des Communes.

L'honorable M. Cardin a donné une foule de renseignements et l'étude du bill a été remise à aujourd'hui, afin de s'entendre sur la méthode de vérification des dépenses de la commission.

Le ministre a expliqué que les comptes de la commission sont sous le contrôle de l'Auditeur Général du Canada, mais d'autres renseignements seront fournis par le gouvernement. On étudiera un amendement de l'honorable R. B. Bennett à ce sujet.

Comme à la séance de vendredi la discussion a surtout porté sur la construction du pont de Montréal et l'achat des propriétés qui s'y rapporte. Le ministre a nié que des prix excessifs aient été payés, au contraire dans certains cas on a fait des transactions exceptionnellement avantageuses.

Le ministre a fait remarquer qu'il est impossible de vendre l'évaluation municipale comme base, car la municipalité de Montréal elle-même n'a pas utilisé ce procédé dans certains cas d'expropriation.

C'est l'honorable Robert Rogers qui dirigeait l'opposition et au cours de ses remarques, l'honorable M. Cardin, lui témoigna son appréciation pour la justice avec laquelle il a étudié cette affaire.

L'honorable M. Rogers dit qu'il apprécie beaucoup ce compliment du ministre de la Marine et des Pêcheries et il assure de nouveau qu'il n'est nullement opposé au pont de Montréal.

L'honorable R. B. Bennett annonce qu'à la prochaine session fédérale il demandera une enquête dans l'administration du port de Montréal par un comité parlementaire.

M. Cahan, dit qu'il est convaincu que dans le cas à l'étude, il n'y a rien de d'irrégulier dans l'achat des propriétés.

On a suggéré des embellissements, entre autres la construction d'un boulevard le long du port et la grande nécessité de faire de Montréal un port libre, dans le sens le plus large du mot. Par ce moyen, Montréal recevrait 2,000 navires par saison au lieu d'un millier.

Relativement aux dépenses, les conservateurs veulent l'audition des livres de la Commission par les comptables fédéraux et examen annuel par le comité parlementaire des comptes publics. C'est ce que l'on décidera aujourd'hui.

L'HONORABLE M. CARDIN déclare que les ingénieurs en estimant les dépenses du pont de Montréal ont évalué les propriétés qu'il serait nécessaire d'acheter aux approches du pont et ces chiffres ont été contrôlés par M. Tétrault, représentant de la ville de Montréal qui faisait partie de la commission consultative constituée pour aviser la commission du havre au sujet du pont. M. Vallée, ingénieur du gouvernement provincial faisait aussi partie de cette commission. M. Heigue, agent d'immeubles de la ville de Montréal a aussi contrôlé ces chiffres. Un autre agent compétent, M. Brown, les a également contrôlés.

Les ingénieurs avaient d'abord estimé le coût de ces propriétés à \$1,400,000. Un peu plus tard M. Heigue, après enquête estima que le chiffre serait plus juste à \$1,645,000 tandis que M. Brown donnait \$1,500,000. En raison des propriétés considérables que l'on devait acquérir.

IL FUT DECIDE DE CHANGER LES APPROCHES DU PONT. Par suite de ce changement l'évaluation des propriétés à exproprier fut réduite à \$1,184,000 et on estimait maintenant que la valeur excéderait pas \$1,000,000.

L'hon. M. Rogers l'autre jour donna l'évaluation municipale de cinq propriétés mais je lui ferai remarquer que jamais on prend cette évaluation comme un estimé de la valeur de vente. Par exemple dans le cas de l'expropriation par Montréal des propriétés sur le boulevard S. Joseph on a payé cinq fois la valeur de l'évaluation municipale. Dans d'autres cas et par exemple dans l'expropriation pour la gare Windsor on a payé 22 dollars du pied alors que jamais cette propriété n'a été évaluée à ce prix. On a vendu à l'ancien l'ancienne station des pompiers sur la rue Ste-Catherine près le Biscuit à \$61.75 du pied soit trois fois l'évaluation municipale. On a vendu un High School pour \$1,385,000 soit beaucoup plus que l'évaluation. La propriété à l'angle de l'avenue Laurier et du boulevard S. Laurent fut vendue à \$12.50 du pied soit 5 fois l'évaluation.

On donnera des renseignements plus complets sur LES PROPRIETES ACHETEES PAR LA COM. DU HAVRE. Une propriété qui fait front sur la rue Notre-Dame à 127 pieds, sur la rue Craig à 124 pieds, sur la rue Dejeorville à 31 pieds, contient environ 5,000 pieds. Le premier prix demandé fut \$75,000. MM. Julien et Chabot l'achetèrent à \$100,000.

Ils lui donnent une bourse de \$600

OTTAWA, 15. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. l'abbé W. Scantland récemment nommé curé de Carlsbad Springs, a reçu un magnifique témoignage d'estime des paroissiens de Ste-Anne d'Ottawa dont il fut le vicaire pendant six ans. Les paroissiens lui ont offert une bourse de \$600. Mgr Emard a nommé M. l'abbé Lionel Lesage, ordonné prêtre récemment, vicaire de Ste-Brigide, Ottawa.

L'étude du projet du crédit rural

OTTAWA, 15. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le projet de crédit rural a été longuement débattu au comité des banques et du commerce du Sénat hier soir. Aucun amendement n'a été proposé et aucune clause n'a été adoptée. Le comité se réunit de nouveau aujourd'hui et doit interroger M. R. J. Dunning, représentant la province d'Alberta et M. L. MacNeill de Winnipeg. Le Dr H. M. Tory sera interrogé demain.

fondeur de 120 pieds. La valeur est environ de \$9. du pied et les propriétaires demandent \$8. et le prix payé par un représentant de la commission fut \$6.50. L'évaluation de la ville est de \$18,500 et M. Bernier dit: "Mon évaluation serait de \$38,000". Dans cette même localité on a fait des ventes qui porteraient le prix à \$78,000.

Des gens d'expérience nous ont dit que si l'on avait exproprié nous aurions payé davantage. Pour ce qui est de la propriété D-492 il y a un frontage de 35 pieds sur la rue Ste-Catherine et une profondeur de 42 pieds. Les propriétaires ont d'abord demandé \$65,000. La commission a payé \$41,000. M. Bernier donne comme évaluation de la ville \$39,500 et fixe son évaluation à \$25,000. Nous avons payé la propriété elle-même \$22,500 et \$18,500 comme compensation pour la perte d'affaires de cette compagnie qui faisait \$120,000 par année.

Pour ce qui est de la propriété D-493 M. Bernier donne comme évaluation de la ville \$48,000 et comme évaluation personnelle \$48,000. Il dit que dans la même localité on a payé des propriétés \$125,000. Cette propriété a été expropriée.

La propriété D-494 a un frontage de 46 pieds sur la rue Ste-Catherine et a 3,000 pieds. Les propriétaires a d'abord demandé \$75,000. La commission a persuadé le propriétaire qu'il devait demander moins et à la fin il consentit à vendre à \$44,500.

CERTAINES PERSONNES AIENT ETÉ DESAPPOINTÉES PARCE QU'ELLES N'ONT PU FAIRE DE L'ARGENT

dans la vente de ces propriétés. Je crois savoir que l'individu mentionné dans la déclaration lui par M. Rogers a sollicité les propriétaires pour agir comme leur agent. Il leur avait promis de gros bénéfices.

M. Cardin donne comme exemple le cas d'une propriété qu'un agent voulait vendre à \$14,000 parce qu'il ne devait recevoir sa commission que s'il obtenait \$12,000. La commission a payé \$9,500.

On nous a reproché de ne pas donner le prix de l'achat de ces propriétés. On a fait cas du fait que jusqu'à concurrence de \$150,000 alors que toute l'entreprise coûtera \$15,000,000. Comme l'intérêt annuel sera d'environ \$700,000 le gouvernement fédéral devra payer \$400,000 et la province et la ville \$300,000. Si nous adoptons ce projet quel quel, nous abandonnons le projet original qui partageait en trois

ON MET EN PLACE LE MONUMENT DES PATRIOTES



TELE ETAIT HIER LA PLACE DES PATRIOTES, éternisée et creusée pour recevoir les bases et le socle du monument que l'on inaugurer le 24, lors des fêtes commémoratives des Patriotes de 1837-38. (Photo d'un artiste de la "Patrie").

UN CYCLONE EN ONTARIO

LEAMINGTON, Ont., 15. — (Presse Canadienne). — Le canton de Merseau a été visité, hier après-midi, par une tempête de vent et un orage qui a pris les proportions d'un cyclone. L'église d'Hillman a été renversée, ainsi que quatre granges et deux garages. La rafale dura vingt minutes au cours de laquelle un boulanger, le cheval et la voiture furent renversés dans le fossé, sur le bord de la route, tellement le vent était fort. Les poteaux ont été renversés sur une distance d'un demi-mille. Les effets de ce cyclone se sont fait sentir sur une distance d'un mille et une largeur d'un quart de mille.

PAS DE FRAUDE

M. Cahan, député de St-Laurent, ne croit pas qu'il y a eu fraude dans l'achat de ces propriétés. J'ai fait une étude très impartiale de ces transactions et je me suis convaincu qu'il n'y a eu rien d'irrégulier, dit-il. Parant des transactions de la commission du havre M. Cahan dit qu'elles devraient être vérifiées tous les ans. Le vérificateur devrait être celui du gouvernement.

M. Cahan admet qu'à Montréal on fait circuler toutes sortes de rumeurs au sujet de la construction du pont. Une enquête minutieuse qu'il a faite personnellement d'une façon très impartiale ne lui a révélée aucune fraude.

M. Cahan fait remarquer aussi que la commission du havre ne peut poursuivre sa tâche importante si elle doit être changée avec chaque gouvernement.

L'hon. M. R.-B. Bennett dit que l'ouset était très intéressé à cette entreprise. Il se plaint que le parlement n'ait pas le contrôle de ces dépenses considérables. Le comité des comptes publics ne peut pas examiner les comptes de cette commission. L'an dernier le parlement a autorisé la construction d'un pont à Montréal et cette année on demande \$12,000,000 pour cette entreprise. Au premier ministre, je dis que

DANS L'OUEST ON EST CONVAINCU QUE LES DEPENSES SONT TROP FAITES REGULIEREMENT ET L'ON VEUT UN CONTROLE PLUS SEVERE DES DEBOURSES.

Ainsi on a publié pendant la campagne électorale que l'argent est dépensé pour cette entreprise serait à allouer le fonds électoral "à la prochaine session, je demanderai qu'une

ENQUETE SOIT TENUE PAR UN COMITE PARLEMENTAIRE

sur les opérations de la commission du havre de Montréal", dit-il. M. Bennett se plaint qu'à Montréal on a acheté les propriétés sans recourir à la procédure de l'expropriation. M. Bennett insiste sur les rumeurs qui circulent au sujet des fonds votés pour cette entreprise et dit que l'on croit dans certains milieux qu'ils ont servi à la campagne électorale.

VANCOUVER COMME MONTREAL.

L'honorable M. Stevens partage l'opinion de son collègue, M. Bennett et dit que Vancouver est aussi dans le cas de Montréal. Il croit que toutes les dépenses de la commission du havre. Si je suis élu à la prochaine session, je proposerai cette motion et cela dans l'intérêt de l'Ouest, ajoute le député de Calgary.

M. STEVENS DIT QU'IL N'EN VEUT PAS A MONTREAL.

mais dans ces ports il y a des dépenses trop considérables pour que le Parlement n'en soit pas tenu au courant.

UN REMEDE QUE TOUTES LES MERES LOUANGENT

Les Pastilles Baby's Own chassent les maladies de l'enfance et du jeune âge.

Mme H. Oakes, de Sarnia, Ont., dit: "J'ai employé les Pastilles Baby's Own chez moi pendant les quinze dernières années et je crois que la bonne santé de mes enfants jouissent entièrement due à ce remède. Les Pastilles sont utiles au temps de la dentition; soulagent des rhumes et sont toujours profitables dans les maladies bénignes des tout petits. J'ai recommandé les Pastilles Baby's Own à d'autres mères dont l'expérience avec ces pastilles a été aussi satisfaisante que la mienne."

Les Pastilles Baby's Own ne font qu'une chose seulement mais elles la font bien. Elles agissent comme un doux laxatif qui régule complètement les intestins et assainit l'estomac, chassent ainsi la constipation et l'indigestion, les rhumes et les fièvres bénignes et changent l'enfant malade, malade en un enfant en santé, heureux et content.

UN AMENDEMENT L'EMBELLISSEMENT DU PORT.

M. Church dit que Montréal ressemble à New-York et il se fait pas que l'on commette l'erreur que l'on déplorait aujourd'hui dans la métropole américaine. A cet endroit on a constaté que l'on aurait dû commencer il y a cinquante ans à embellir le port, qui dans les états de New-Jersey et de New-York, couvre un territoire de 800 milles. A Montréal il est encore temps de construire un magnifique boulevard le long de la rivière. M. Church dit qu'il en a parlé il y a quelques temps au docteur MacDougald, président de la commission.

COMPARAISON AVEC TORONTO

M. Church dit que le port de Toronto n'a reçu que \$8,000,000 du gouvernement depuis la Confédération. Revenant à Montréal, il croit qu'il est grandement temps de faire cesser la concurrence qui existe entre les ports canadiens. Pourquoi faire bénéficier le port de Portland au détriment de celui de Montréal? Quant à Québec il ne croit pas que ce port ait eu la moindre chance. C'était, dit-il, un port de mer avant Montréal, car en 1854 Montréal n'était pas pas port de mer que Hamilton, Belleville ou Port Colborne sur le Lac Érié. Ce port a été fait au moyen de dragage entre Montréal et Québec au coût de \$50,000,000. C'est pour cela

QU'ONTARIO RECLAME

le creusage de cette voie de navigation jusqu'aux Grands Lacs. Montréal, dans son opinion, n'est pas un port libre, à cause de l'intérêt, et au fonds d'amortissement

COMMISSION DU PORT DE MONTREAL DEVIENDRAIT ETRE UN CORPS ABSOLUMENT INDEPENDANT DE TOUT PARTI POLITIQUE

et de ne s'occuper qu'à conduire son administration sur une base d'affaires. Mêmes observations pour Québec et Vancouver. Le fonds d'amortissement du port de Montréal est d'un million de dollars, ce qui est absolument insuffisant pour un placement de cette importance, soit \$56,000,000. M. Church suggère ensuite des embellissements.

DEBATS

devalent être faits le long du port de Montréal, où la population pourrait avoir un bel endroit pour respirer le bon air. Le député de Toronto dit que la commission actuelle n'est ni meilleure ni pire que celle qui existait sous le gouvernement conservateur et il est convaincu que les commissaires ont à cœur

Advertisement for LEE PUNCTURE PROOFS featuring a large illustration of a tire and the brand name in bold letters.

Le Damocles Moderne

Advertisement for Lee tires featuring a cartoon illustration of a man's face and text describing the benefits of the tires.

Bureaux des Ventes à Montréal, 535, Square Phillips.

LA LECTURE DE CETTE PAGE EST UNE SOURCE D'ECONOMIE

La Patrie

ANNONCES CLASSIFIEES
Tous les annonces doivent passer par le service de la lecture de cette page...

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES SANS PENSION
Belle chambre ameeublee, confort de tout ordre...

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEURS
L'HOPITAL DUFORT, on demande une blanchisseuse...

De Quoi Faire Réfléchir

Naturellement vous ne mourrez pas de vous priver d'un repas, de temps à autre. De fait, vous pouvez jeûner assez fréquemment sans devenir une ombre d'humanité.

Services Commerciaux

DEMEURAGES
S. LAURENCE Warehouse Co. 15 Van Horne, Calumet 2140.

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER
ACTIONS communes de la United Amusement Co. de Couvrette.

IMMEUBLES A VENDRE

O. JUTRAS
5280 RUE PAPINEAU
A VENDRE ou à échanger, bonne terre à St-Casimir.

ANIMAUX

ANIMAUX FAVORIS
A VENDRE, belle femelle siamoise...

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE
ATTO Buick Roadster, 4 cylindres, très bonne condition.

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEURS
L'HOPITAL DUFORT, on demande une blanchisseuse...

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEURS
L'HOPITAL DUFORT, on demande une blanchisseuse...

De Quoi Faire Réfléchir

Naturellement vous ne mourrez pas de vous priver d'un repas, de temps à autre. De fait, vous pouvez jeûner assez fréquemment sans devenir une ombre d'humanité.

Services Commerciaux

DEMEURAGES
S. LAURENCE Warehouse Co. 15 Van Horne, Calumet 2140.

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER
ACTIONS communes de la United Amusement Co. de Couvrette.

IMMEUBLES A VENDRE

O. JUTRAS
5280 RUE PAPINEAU
A VENDRE ou à échanger, bonne terre à St-Casimir.

ANIMAUX

ANIMAUX FAVORIS
A VENDRE, belle femelle siamoise...

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE
ATTO Buick Roadster, 4 cylindres, très bonne condition.

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEURS
L'HOPITAL DUFORT, on demande une blanchisseuse...

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEURS
L'HOPITAL DUFORT, on demande une blanchisseuse...

De Quoi Faire Réfléchir

Naturellement vous ne mourrez pas de vous priver d'un repas, de temps à autre. De fait, vous pouvez jeûner assez fréquemment sans devenir une ombre d'humanité.

Services Commerciaux

DEMEURAGES
S. LAURENCE Warehouse Co. 15 Van Horne, Calumet 2140.

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER
ACTIONS communes de la United Amusement Co. de Couvrette.

IMMEUBLES A VENDRE

O. JUTRAS
5280 RUE PAPINEAU
A VENDRE ou à échanger, bonne terre à St-Casimir.

ANIMAUX

ANIMAUX FAVORIS
A VENDRE, belle femelle siamoise...

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE
ATTO Buick Roadster, 4 cylindres, très bonne condition.

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEURS
L'HOPITAL DUFORT, on demande une blanchisseuse...

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEURS
L'HOPITAL DUFORT, on demande une blanchisseuse...

De Quoi Faire Réfléchir

Naturellement vous ne mourrez pas de vous priver d'un repas, de temps à autre. De fait, vous pouvez jeûner assez fréquemment sans devenir une ombre d'humanité.

Services Commerciaux

DEMEURAGES
S. LAURENCE Warehouse Co. 15 Van Horne, Calumet 2140.

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER
ACTIONS communes de la United Amusement Co. de Couvrette.

IMMEUBLES A VENDRE

O. JUTRAS
5280 RUE PAPINEAU
A VENDRE ou à échanger, bonne terre à St-Casimir.

ANIMAUX

ANIMAUX FAVORIS
A VENDRE, belle femelle siamoise...

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE
ATTO Buick Roadster, 4 cylindres, très bonne condition.

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEURS
L'HOPITAL DUFORT, on demande une blanchisseuse...

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEURS
L'HOPITAL DUFORT, on demande une blanchisseuse...

De Quoi Faire Réfléchir

Naturellement vous ne mourrez pas de vous priver d'un repas, de temps à autre. De fait, vous pouvez jeûner assez fréquemment sans devenir une ombre d'humanité.

Services Commerciaux

DEMEURAGES
S. LAURENCE Warehouse Co. 15 Van Horne, Calumet 2140.

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER
ACTIONS communes de la United Amusement Co. de Couvrette.

IMMEUBLES A VENDRE

O. JUTRAS
5280 RUE PAPINEAU
A VENDRE ou à échanger, bonne terre à St-Casimir.

ANIMAUX

ANIMAUX FAVORIS
A VENDRE, belle femelle siamoise...

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE
ATTO Buick Roadster, 4 cylindres, très bonne condition.

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEURS
L'HOPITAL DUFORT, on demande une blanchisseuse...

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEURS
L'HOPITAL DUFORT, on demande une blanchisseuse...

De Quoi Faire Réfléchir

Naturellement vous ne mourrez pas de vous priver d'un repas, de temps à autre. De fait, vous pouvez jeûner assez fréquemment sans devenir une ombre d'humanité.

Services Commerciaux

DEMEURAGES
S. LAURENCE Warehouse Co. 15 Van Horne, Calumet 2140.

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER
ACTIONS communes de la United Amusement Co. de Couvrette.

IMMEUBLES A VENDRE

O. JUTRAS
5280 RUE PAPINEAU
A VENDRE ou à échanger, bonne terre à St-Casimir.

LECTEURS de nous signaler toute Petite Annonce dont l'insertion aurait été obtenue en surprenant notre bon vouloir.

IMPORTANTE TRANSACTION ENTRE LES INTERETS CANADIENS ET AMERICAINS: EXPLOITATION DU MOTEUR CARON

Les Du Pont, de Wilmington Del unissent au groupe Caron de Montréal pour former la Caron-Du Pont, Incorporated. — La nouvelle compagnie aura les brevets pour l'exploitation du moteur Caron aux Etats-Unis. — La compagnie canadienne reçoit un montant substantiel.

L'une des transactions industrielles les plus considérables et les plus importantes qui aient eu lieu entre des intérêts canadiens et américains depuis quelque temps vient d'être terminée. Résultat de la constitution récemment annoncée de la Caron-Du Pont Incorporated, cette transaction comporte le transfert à la nouvelle compagnie de tous les brevets américains sur le moteur Caron pour l'exploitation dans ce pays tant au point de vue industriel que maritime, automobile et autres.



A. L. CARON qui s'est associé aux intérêts du Pont, pour l'exploitation du moteur Caron, aux Etats-Unis.

M. Caron a aussi déclaré que le Conseil d'Administration de la Caron-Du Pont Incorporated, avait confirmé et accepté le montant qui doit être payé à la Caron Freres Inc., ce montant étant de un million de dollars représenté par des titres privilégiés Caron-Du Pont Incorporated, ou en argent, au choix de cette dernière entreprise, et traité pour cent en actions ordinaires.

du sénateur T. Coleman du Pont de Wilmington, Del.; A. L. Caron, vice-président, président Caron Freres Inc.; Jos. A. Caron, directeur, vice-président Caron Freres Inc.; E. M. Hoopes Jr., Wilmington, Delaware, Secrétaire; D. C. Aspril, Wilmington, Delaware, trésorier.

Il ne s'agit, dans cette transaction, que de la vente des brevets pour les Etats-Unis. Tous les droits pour les autres pays restent encore à la Caron Freres. On s'attend toutefois à faire des transactions semblables pour les autres pays.

L'OEUVRE DE LA GOUTTE DE LAIT DE S. HENRI ET DE S. ELISABETH



Groupe de bébés qui ont pris part au concours de bébés de la consal tation de nourritsons de Saint-Henri et de Sainte-Elisabeth. On remarque dans le groupe Mme Bérard, bienfaitrice, Mlle Dupuis, garde-malade en chef, Mlle Mailloux, infirmière de la consultation. (Cliché d'un artiste de la "Patrie").

NOUVELLES MARITIMES LE DETROIT DE BELLE-ILE OUVERT A LA NAVIGATION

Cette voie du nord est inaugurée deux semaines plus tôt que l'an dernier. — Expédition de whiskey canadien en Angleterre. — Deux arrivages hier soir.

LE NIVEAU DU FLEUVE BAISSÉ

Le détroit de Belle-Ile est officiellement ouvert à la navigation depuis que le vaisseau "Leicester" est entré dans le golfe par cette route, hier après-midi, à 1 h. 30. L'an dernier, le détroit donnait passage au premier océanique une quinzaine de jours plus tard.

On charge actuellement le paquebot "Antonia" de 1.200 caisses de bouteilles de whiskey canadien consigné à l'Angleterre. Cette expédition étonne et ceux qui connaissent bien notre port nous disent qu'ils n'ont jamais assisté à l'embarquement d'alcool canadiens pour l'Europe.

Le "Megagama", du Pacifique-Canadien et l'"Antonia", du ligne Cunard, sont arrivés à Montréal hier soir, vers huit heures. Sur l'"Antonia", on remarque les passagers montréalais suivants: Mlle R.-B. Grégoire, Mgr A. Gosselin, Mlle G. Garné, Mlle L. Léonard, Mlle R. Lanctôt, Mlle S. Lanctôt, Mlle A. Martin, M. Parizeau, l'abbé C. Pigeon, Mlle L.-B. de Voscombe, Mgr A. Trincano et l'évêque Waitz, en route tous deux pour le congrès eucharistique de Chicago, sont descendus à Québec.

Sur le "Megagama", on remarque Mlle M. J. Amour, Mme Geo. F. Blanche, Mlle Phyllis Blanche.

Le "Northern Construction Company" lancit samedi à Québec une drague électrique d'une capacité de 10.000 verges cubes par jour.

Le "Metagama", du Pacifique-Canadien, est arrivé à Montréal hier soir, à 8 h. 10, de Glasgow et de Belfast.

Le "Antonia", de la ligne Cunard, est arrivé à Montréal hier soir, à 8 h., de Londres, de Southampton et de Cherbourg.

Le "Montrose", du Pacifique-Canadien, arrivera à Québec samedi, de Liverpool, de Belfast et de Greenock.

Le "Lettitia", de la ligne Anchor-Donaldson, arrivera à Québec dimanche, de Glasgow, de Belfast et de Liverpool.

Le "Dorick", de la ligne White Star, service canadien, est attendu à Québec samedi, de Liverpool, de Belfast et de Glasgow.

Le "Empress of Scotland", du Pacifique-Canadien, arrivera à Québec samedi, de Liverpool, de Belfast et de Greenock.

Québec samedi, d'Hambourg, de Southampton et de Cherbourg. HALIFAX L'"Estonia", de la ligne Baltic-American, arrivera à Halifax jeudi, de Danzig, en route vers New-York. EUROPE L'"Empress of France", du Pacifique-Canadien, arrivera à Québec demain matin, de Québec.

NEW-YORK Le "Beregaria", de la ligne Cunard, arrivera à New-York vendredi, de Southampton. L'"Olympic", de la ligne Red Star, était attendu à New-York ce matin, de Southampton et de Cherbourg.

Le "Martha Washington", de la ligne Cosulich, était attendu à New-York ce matin, de Trieste. Le "Stockholm", de la ligne Swedish-American, arrivera à New-York demain, de Gothenbourg, via Halifax.

Le "Pennland", de la ligne White Star, était attendu à New-York ce matin, d'Anvers, via Halifax. VAISSAUX DANS LE PORT Antonia, 8.445, hangar 2, Robt. Reford. Baron MacKay, 1.870, hangar 45, Melan Kennedy. Bridgeport, 3.009, section 7, Thos. Harling. Columbia, 4.652, hangar 26, Elder Dempster. Canadian Aviator, 2.057, hangar 14, C.G.M.M. Northern Prospector, 3.890, hangar 25, C.G.M.M. Carmia, 1.877, hangar 5, Robt. Reford. Elenia, 2.380, jetée 2, Thos. Harling. Euro, 3.899, section 5, Robt. Reford. Glenard, 2.785, hangar 11, Thos. Harling. Hamilton, 1.94, hangar 18-A, Lakefield, S.S. Co. Megantic, 2.143, hangar 4, White Star. Melita, 8.225, hangar 8, Canadian Pacific. Metagama, 7.453, hangar 9, Canadian Pacific. Northland, 2.128, section 13, Clarke S.S. Co. Kyrie, 1.957, Thos. Harling. Rudy, 2.394, jetée 1, Thos. Harling. Saveland, 1.190, hangar 17, Thos. Harling. Tirenno, 2.788, hangar 8, Montreal Shipping Co. Wainstock, 3.223, hangar 9, Thos. Harling. Tritonia, 1.194, section 5-A, Robt. Reford. Valerica, 3.425, hangar 13, Montreal Shipping. Wentworth, 3.210, section 26, Thos. Harling. Westering, 3.540, section 28, J. F. Whitney. Wynarn, 1.202, hangar 48, Thos. Harling. KKarpfanger, section 9, McLean Kenyon. Kolyvia, hangar 5, Robert Reford. Joss Castle, section 28, Dominion Coal Co. Ltd.

VAISSAUX PARTIS AUJOURD'HUI KKarpfanger, Kolyvia, Rose Castle, Attendus: Baluchistan, Fleckhoth, Iskra, Tselokhan, Baron, Sanolite, Colabian.

Service des Signaux Département de la Marine et des Pêcheries. Rapport maritime. — Montréal, 15 juin 1926. — 10.30 a.m. MONTREAL A QUEBEC Longue Pointe, 5. — Plus, nord-est. Montant 6.15 a.m. Kevania, 4.25 a.m. Karpfanger, 7.25 a.m. Rose Castle, 7.30 a.m. Metagama, 8.25 a.m. Montréal, hier 2.10 p.m. Keybar, 4.20 p.m. Agabus, 4.10 p.m. Caribon, 2.10 p.m. Antonia, 7.40 p.m. Metagama. Beilmouth, 25. — Plus, nord-est. Beilmouth, 2.20 a.m. Weavercol, 4.25 a.m. Baluchistan, Descendant 1.25 a.m. King, Bleddy, 9.55 a.m. San Francisco Maru. Sorel, 29. — Plus, nord-est. Montant 4.40 a.m. Emerica, 4.45 a.m. Baron Kéby, 6.45 a.m. Eska, 7.10 a.m. Trois-Rivières. Portland, 31. — Plus, nord-est. Montant 9.10 a.m. Sarnolite 9.15 a.m. Colabian, Descendant 6.20 a.m. Keybell. Fortneuf, 105. — Plus, est. Descendant 7.25 a.m. Empress of St. John, 7.40 a.m. R. J. Buck. Point, 132. — Montant 8.15 a.m. Tselokhan. Québec, 139. — Plus, est. Montant 2.40 a.m. Aukvald, 4.40 a.m. Manchester Spinner, Arrivé 8.25 a.m. Caribon, hier, arrivé 7.30 p.m. Fritz Mendl, 11.55 p.m. Cedarbay, "Passé" montait 1.25 a.m. Alderdy, 6.45 a.m. Daghigh, Arrivé 7.10 a.m. Sable I, 7.55 a.m. Québec. Parti 9.25 a.m. Cape Diamond. NOTE. — Le drague No 14 a été placée le 14 juin en bas de la rivière de 18 canots du côté sur 600 pieds en bas de la bouée noire à 203 p.c. pour travailler dans la moitié sud du chenal qui nuit.

MONTREAL EN MONTANT Ecluse No 2. — Descendant, 3 a.m. G. Nealy, Montant, 7 a.m. Motor Ship 101. Lagnie, 1. — Descendant 8.20 a.m. F. Morrow, 7 a.m. Brulin, 8 a.m. Chemong, 9.30 a.m. Brookton, 4.40 p.m. hier, Northton, 7.15 p.m. Glenbrook, 8.55 a.m. Easton, 8.55 a.m. N. P. Clement. Cascade, 31. — Plus, est. Montant 2.50 p.m. St. Lawrence, 6.15 p.m. Wrenbury, 6 a.m. J. Stewart, 7.20 a.m. ADPTE.

PROVINCE DE QUEBEC Municipalité de St-Mathieu, Laprairie AVIS PUBLIC Règlement No 28, rescindant et annulant le règlement No 24 et ordonnant un referendum sur la prohibition de la vente de boissons alcooliques.

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la session du 29 Mai 1926 en date du 22 Mai 1926 du règlement à être passé à la session présente à l'effet de demander à la dite Commission des boissons alcooliques de permettre pour la vente des vins et des bières, après délibération il est ordonné et résolu que le règlement No 24 adopté par le Conseil Municipal de St-Mathieu de Laprairie et le permis pour la vente de la bière et du vin sans alcool soient conformes à la dite loi concernant les boissons alcooliques.

Le présent règlement devra être soumis à l'approbation des électeurs municipaux de St-Mathieu de Laprairie par un vote de prohibition aux dates et lieux qui sont indiqués par avis public à cette fin, c'est-à-dire le 29 juin 1926 en salle publique et se deviendra en force qu'après avoir été approuvé par la majorité en nombre des suffrages électorales qui auront voté et que le dit vote aura été pris au scrutin secret.

OLIER DE PUIS MAIRE P. LAFERRIERE, Sec-Trés. P. LAFERRIERE, Sec-Trés. P. LAFERRIERE, Sec-Trés.

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DE ST-MATHIEU AVIS PUBLIC est par le présent donné par le sousigné P. Laferrière, secrétaire du Conseil Municipal de la dite Municipalité à sa session spéciale tenue le 14 juin 1926 en salle publique à l'effet de demander à la dite Commission des boissons alcooliques de permettre pour la vente des vins et des bières, après délibération il est ordonné et résolu que le règlement No 24 adopté par le Conseil Municipal de St-Mathieu de Laprairie et le permis pour la vente de la bière et du vin sans alcool soient conformes à la dite loi concernant les boissons alcooliques.

Le présent règlement devra être soumis à l'approbation des électeurs municipaux de St-Mathieu de Laprairie par un vote de prohibition aux dates et lieux qui sont indiqués par avis public à cette fin, c'est-à-dire le 29 juin 1926 en salle publique et se deviendra en force qu'après avoir été approuvé par la majorité en nombre des suffrages électorales qui auront voté et que le dit vote aura été pris au scrutin secret.

OLIER DE PUIS MAIRE P. LAFERRIERE, Sec-Trés. P. LAFERRIERE, Sec-Trés. P. LAFERRIERE, Sec-Trés.

UN HOMME BLESSE MORTELLEMENT DANS UNE FORTE COLLISION

Un terrible accident est arrivé vers cinq heures hier après-midi à l'angle des rues LaSalle et Ste-Elisabeth. Une automobile et une motocycte sont venues en collision.

Les blessés sont: Charles Prévost, 25 ans, 74 rue Ste-Elisabeth, qui souffre d'une fracture du crâne et qui est mortellement blessé; et Paul Bélaise, 27 ans, 219 Hôtel-de-Ville, dont les blessures ne sont que légères.

Le conducteur de l'automobile s'est tiré indemne, M. Maurice Lambert, 1258 Berri.

FRAPPEE PAR UN TAXI Mlle Annie Kelly, 65 ans, de Québec, en visite à Montréal, a été frappée hier après-midi par un taxi comme elle descendait d'un tramway à l'intersection de l'avenue Gray et de la rue Sherbrooke.

D'après les rapports la femme

Propriétés demandées Nous avons toujours beaucoup de demandes pour bonnes propriétés à prix raisonnables. Si vous désirez vendre ou échanger votre propriété avantageusement, voyez-nous.

LOISELLE LIMITEE 2004 St-Laurent Coin Fairmount BEAIR 9678

A Vendre ou à Echanger Labelle. Terre située dans le village, aqueduc, voisin d'église, échangé pour commerce ou propriété, 2004 St-Laurent, coin Fairmount. BEAIR 9678

A Vendre ou à Echanger Attention si vous désirez vendre ou échanger rapidement votre propriété, commerce, terre, terrain, maison campagne, etc. Adressez-vous

LOISELLE LIMITEE 2004 St-Laurent Coin Fairmount BEAIR 9678

UN CHINOIS BLESSE

Un Chinois du nom de Jack Hamelin, d'Ottawa, a été hier soir, victime de traverser la rue après avoir sauté du tram. La victime est à l'hôpital Western où on dit que son état est très grave.

Le conducteur de l'automobile s'est tiré indemne, M. Maurice Lambert, 1258 Berri.



M. CHARLES PREVOST, 25 ans, 74 Ste-Elisabeth, qui a été mortellement blessé, hier après-midi, dans une violente collision entre une automobile et une motocycte.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE "EN LIQUIDATION" IN RE METROPOLITAN HOUSE FURNISHING COMPANY LIMITED. En liquidation. THE ROYAL TRUST COMPANY Liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que The Royal Trust Company, de Montréal, a été nommé liquidateur de la Compagnie en liquidation par jugement rendu le 14 Juin, 1926.

Les créanciers de la compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle, devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau à Montréal au No. 103 rue St. Jacques, le 15 avant le 15ème jour de Juillet, 1926.

AVIS sous la Loi de Faillite No. 147 Dans l'affaire de l'actif de JACOB KASTNER No. 65 Esplanade, Montréal. Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que JACOB KASTNER, des cités et districts de Montréal, a le 15ème jour de Juin 1926 fait un cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que tout ce qui est dû à ce cessionnaire doit être remis à son gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée au 22ème jour de Juin 1926, aient approuvé la liste des créanciers et des biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif sera tenue à Montréal, le 22ème jour de Juin 1926 à trois heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, Chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de vote à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée. Les propositions qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée. Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous devez droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains avant les mains du syndic qui sera nommé, dans les quinze jours à compter du présent avis, par ce qui est et après l'expiration de la période fixée par l'article 4 de l'article 27 de ladite loi, le syndic de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard aux réclamations dont avis aura été reçu.

JOSEPH ETENBERG, Gardien No. 103 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

LANCEMENT DE CE CAISSON

C'est cet après-midi, à 3 heures, que la Canadian Vickers lance dans le Saint-Laurent le fameux caisson de la Duffness Construction destiné à recevoir les fondations de la pile du nouveau pont enjambant le détroit de Cabot, au sud.

La voie d'écluse est maintenant ouverte et le vaisseau qui l'a inaugurée cette année rapporte au département des signaux du ministère de la marine une forte quantité de glaces et de hautes bouées. D'ici une semaine, tous les vaisseaux entreront et sortiront du golfe en passant par le nord.

Le "Megagama", du Pacifique-Canadien et l'"Antonia", du ligne Cunard, sont arrivés à Montréal hier soir, vers huit heures. Sur l'"Antonia", on remarque les passagers montréalais suivants: Mlle R.-B. Grégoire, Mgr A. Gosselin, Mlle G. Garné, Mlle L. Léonard, Mlle R. Lanctôt, Mlle S. Lanctôt, Mlle A. Martin, M. Parizeau, l'abbé C. Pigeon, Mlle L.-B. de Voscombe, Mgr A. Trincano et l'évêque Waitz, en route tous deux pour le congrès eucharistique de Chicago, sont descendus à Québec.

Sur le "Megagama", on remarque Mlle M. J. Amour, Mme Geo. F. Blanche, Mlle Phyllis Blanche.

Le "Northern Construction Company" lancit samedi à Québec une drague électrique d'une capacité de 10.000 verges cubes par jour.

Le "Metagama", du Pacifique-Canadien, est arrivé à Montréal hier soir, à 8 h. 10, de Glasgow et de Belfast.

Le "Antonia", de la ligne Cunard, est arrivé à Montréal hier soir, à 8 h., de Londres, de Southampton et de Cherbourg.

Le "Montrose", du Pacifique-Canadien, arrivera à Québec samedi, de Liverpool, de Belfast et de Greenock.

Le "Lettitia", de la ligne Anchor-Donaldson, arrivera à Québec dimanche, de Glasgow, de Belfast et de Liverpool.

Le "Dorick", de la ligne White Star, service canadien, est attendu à Québec samedi, de Liverpool, de Belfast et de Glasgow.

Le "Empress of Scotland", du Pacifique-Canadien, arrivera à Québec samedi, de Liverpool, de Belfast et de Greenock.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE CHOIX DE PLUSIEURS PLANS DE VOYAGES A DIFFERENTS PRIX PAR LE PACIFIQUE CANADIEN Escursion organisée sous les auspices de la SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DE MONTREAL \$100.00 (Toutes dépenses comprises, excepté les repas à Chicago.)

Vous avez à notre disposition aussi un nombre de chambres d'hôtels à Chicago pour les personnes faisant le voyage individuellement. PROXIMEMENT REDUITS Pour renseignements additionnels et pour réserver les places, s'adresser à la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, 296 Boulevard St-Laurent, Montréal, téléphone Plateau 4611, ou aux agents du PACIFIQUE CANADIEN.

Taux Modérés par PAQUEBOTS CLASSE UNIQUE Services Maritimes du Pacifique Canadien



BOURSE DE MONTREAL

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market prices for Montreal, listing various companies and their share values.

Table of stock market prices for New York, listing various companies and their share values.

STATISTIQUES DES MARCHES

Statistiques officielles de la division fédérale de l'industrie animale, Ottawa, Canada.

Table of livestock market statistics, including prices for various types of cattle, sheep, and pigs.

TRANQUILITE ET FERMETE DES BLES

Winnipeg, 15.—Le marché local du blé fut très tranquille et sans incident...

REMISEMENT DES VALEURS

Table of commodity prices, including various types of flour, oil, and other goods.

LA PATRIE

Le journal de l'Équipe - Publiés par - LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée.

LA PATRIE

Le journal de l'Équipe - Publiés par - LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée.

LA RECOLTE EN AVANT DE SON TEMPS

Les pluies ont fait beaucoup de bien au sol de l'Ouest. EN ONTARIO

EDMONTON, Alberta, 15.—La récolte de grain dans tout le Centre et le Nord de l'Alberta est de dix jours à trois semaines en avant de l'an dernier.

PRINCE ALBERT On vendait 69 bêtes à cornes, 14 veaux, 286 porcs et 2 moutons sur ce marché...

MOOSE JAW Les ventes furent de 474 bêtes à cornes et veaux, et 2235 porcs...

CALGARY Les ventes furent de 1326 bêtes à cornes, 421 veaux, 1856 porcs et 10 moutons...

MONTREAL Les ventes de la semaine, sur les deux marchés, furent de 946 bêtes à cornes...

WINNIPEG Les ventes de la semaine, sur les deux marchés, furent de 946 bêtes à cornes...

EDMONTON Les ventes de la semaine, sur les deux marchés, furent de 946 bêtes à cornes...

EMMONTON Les ventes de la semaine, sur les deux marchés, furent de 946 bêtes à cornes...

BYRD ET BENNETT A LONDRES



A leur arrivée de Londres des régions polaires, le lieutenant Byrd et son pilote Floyd Bennett revêtent leur costume d'esquimaux, à bord du "Chantrel".

Les pluies récentes ont apporté une amélioration prononcée sur toute la ligne. Le blé d'automne, à part une faible proportion qui a été détruite par le froid de l'hiver...

EN SASKATCHEWAN Regina, Saskatchewan, 15.—Si l'on prend la Saskatchewan comme base de l'ensemble des récoltes, la situation est bonne d'après un rapport publié par le gouvernement provincial aujourd'hui.

FOUR LES FRUITS Toronto, 15.—Les producteurs de fruits de la péninsule de Niagara, centre de la région la plus fertile en fruits de la province, sont très optimistes concernant le résultat de la récolte de fraises cette année.

LA MAGIE DU JONGLEUR Dans les premiers temps de ce pays, le jongleur indien connaissait un remède dans les racines et les herbes des champs pour le soulagement de presque toutes les maladies de l'humanité.

Cafés soutenus New-York, 16.—Les futures ont été soutenues à une avance nette de 1 à 9 points. On évalue les ventes à 16,000 sacs.

LES BREVES DE LONDRES TROIS-RIVIERES, 15.—(Du correspondant de la "Patrie") — Dimanche après-midi, au couvent des Sœurs Marie Réparatrices, l'association des institutrices du cercle d'étude de Marie de l'Incarnation...

Elles fêtent leur Vème anniversaire TROIS-RIVIERES, 15.—(Du correspondant de la "Patrie") — Dimanche après-midi, au couvent des Sœurs Marie Réparatrices, l'association des institutrices du cercle d'étude de Marie de l'Incarnation...

Elles fêtent leur Vème anniversaire TROIS-RIVIERES, 15.—(Du correspondant de la "Patrie") — Dimanche après-midi, au couvent des Sœurs Marie Réparatrices, l'association des institutrices du cercle d'étude de Marie de l'Incarnation...

Elles fêtent leur Vème anniversaire TROIS-RIVIERES, 15.—(Du correspondant de la "Patrie") — Dimanche après-midi, au couvent des Sœurs Marie Réparatrices, l'association des institutrices du cercle d'étude de Marie de l'Incarnation...

Elles fêtent leur Vème anniversaire TROIS-RIVIERES, 15.—(Du correspondant de la "Patrie") — Dimanche après-midi, au couvent des Sœurs Marie Réparatrices, l'association des institutrices du cercle d'étude de Marie de l'Incarnation...

Elles fêtent leur Vème anniversaire TROIS-RIVIERES, 15.—(Du correspondant de la "Patrie") — Dimanche après-midi, au couvent des Sœurs Marie Réparatrices, l'association des institutrices du cercle d'étude de Marie de l'Incarnation...

Elles fêtent leur Vème anniversaire TROIS-RIVIERES, 15.—(Du correspondant de la "Patrie") — Dimanche après-midi, au couvent des Sœurs Marie Réparatrices, l'association des institutrices du cercle d'étude de Marie de l'Incarnation...

Elles fêtent leur Vème anniversaire TROIS-RIVIERES, 15.—(Du correspondant de la "Patrie") — Dimanche après-midi, au couvent des Sœurs Marie Réparatrices, l'association des institutrices du cercle d'étude de Marie de l'Incarnation...

Elles fêtent leur Vème anniversaire TROIS-RIVIERES, 15.—(Du correspondant de la "Patrie") — Dimanche après-midi, au couvent des Sœurs Marie Réparatrices, l'association des institutrices du cercle d'étude de Marie de l'Incarnation...

Elles fêtent leur Vème anniversaire TROIS-RIVIERES, 15.—(Du correspondant de la "Patrie") — Dimanche après-midi, au couvent des Sœurs Marie Réparatrices, l'association des institutrices du cercle d'étude de Marie de l'Incarnation...

Advertisement for DOW Old Stock Ale, featuring a bottle illustration and text describing the beverage's quality and origin.

Advertisement for DODD'S KIDNEY PILLS, featuring a bottle illustration and text describing the medicine's benefits.

### UN CONGRES DE LA PREVENTION DES INCENDIES

Il s'ouvrira à Montréal le 24 juin. — Importants travaux.

Montréal sera le théâtre d'une importante conférence des compagnies de prévention d'incendies américaines le 24 juin prochain. Lorsque des représentants de tous les fabricants d'appareils contre les incendies se réuniront sous la direction de la Fire Equipment Manufacturers Association, celle-ci démontrera une fois de plus la popularité des villes canadiennes pour les congressistes américains.

M. Walter Bauer, président de la Pyrene Manufacturing Company, est le chef de la Fire Equipment Manufacturers Institute et sera le directeur du congrès de Montréal. M. Bauer laissera New-York au commencement de la semaine prochaine. Après le congrès, il s'en va immédiatement à New-York, où il doit s'embarquer à bord de l'"Homer" pour se rendre en Europe où il doit négocier une importante transaction avec la Minimax Company, de Berlin.

Le but de la réunion qui sera tenue à Montréal est de discuter la gravité de la situation qui naît de l'augmentation des dangers d'incendie due en grande partie à la négligence des Américains et à l'absence des lois uniformes.

On montrera pour la première fois à l'assemblée une pellicule cinématographique faite à grands frais par l'Institut reproduisant des scènes d'incendie et les moyens de les combattre. Cette pellicule a été faite à la demande des autorités municipales de toutes les parties des Etats-Unis et le gouvernement en a demandé un exemplaire pour s'en servir dans sa campagne contre les incendies nombreux chez les cultivateurs. Les pertes causées par les formes américaines ont été au dernier de 25 pour cent plus élevées que le montant des primes payées aux compagnies d'assurance.

M. Bauer estime que les pertes causées par les incendies aux Etats-Unis sont de près d'un milliard par année et il demande l'établissement d'une loi fédérale contre les incendies. "La grande raison de l'augmentation des dangers d'incendie", dit-il, "est l'absence de lois uniformes. Un état aura des lois pour protéger les écoles, mais ne s'inquiètera pas des hôpitaux. Un autre ne s'occupera que des cinémas et négligera les autres institutions."

"La propagande pour la prévention des incendies atteint toutes les parties de l'Amérique", déclare M. Bauer. Le mot d'ordre est partout: "Combattre l'incendie".

M. Bauer dit encore: "Plusieurs fabricants d'appareils pour combattre les incendies considèrent leur industrie comme une industrie secondaire. Plusieurs assureurs croient encore qu'on peut éteindre un incendie en l'arrosant avec des seaux d'eau, quand peu de personnes savent se servir de seaux d'eau, et cependant dans les théâtres de New-York, on voit encore des seaux d'eau rouges."

"On dépense \$20,000,000 par année aux Etats-Unis pour les extincteurs chimiques quand on devrait en dépenser \$50,000,000. Si les Etats-Unis dépensaient \$50,000,000 dans les prochaines dix années, cela réduirait les pertes par incendie de deux à trois millions de dollars par année."

Les pertes subies par les compagnies d'assurance se sont chiffrées l'an dernier à \$549,000,000 et cela coûte encore plus cher pour combattre l'incendie. Et personne ne fait quoi que ce soit. Au congrès de Montréal, nous allons faire tout notre possible pour que le peuple se réveille et se rende compte des dangers d'incendie.

Les Américains sont imprudents par nature, bien que les constructions de bois rendent le risque d'incendie plus grand qu'en Europe où les maisons sont en briques.

M. Bauer est le type de l'homme d'affaires américain agressif. Il est dans la lutte contre le feu corps et âme. Né à Fort Wayne, Ind., il dépasse la quarantaine. Il a commencé sa carrière comme messenger et comme commis dans le commerce de l'électricité. Il a acquis les actions et à l'âge de 32 ans il fut appelé à la présidence de la Pyrene Manufacturing Co.

### Bref pour empêcher un échec de siéger aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — La guerre vient d'éclater dans le domaine de la politique municipale tri-rivieraise et le premier coup de canon a été tiré samedi par la signification à l'échevin A. I. Gravel, l'un des adversaires du maire Bettez, de la requête d'un bref de Quo Warranto qui émana le matin même en Cour Supérieure, pour l'empêcher de siéger comme échevin.

Le requérant, Gédéon Isabelle prétend que l'échevin Gravel est inhabile à siéger comme échevin et qu'il usurpe, détient et exerce illégalement cette charge. Il demande qu'il soit déposé et exclu de cette charge d'échevin.

L'adversaire de l'échevin Gravel, c'est le maire Bettez, qui est agent des assurances et qui par son entremise la corporation de la cité de Trois-Rivières aurait pris de nombreuses polices d'assurances dans des compagnies d'assurances représentées par l'intimé et par A. I. Gravel et Fils, société dans laquelle l'intimé aurait de nombreux intérêts.

L'échevin A. I. Gravel a participé à la séance du conseil qui a eu lieu samedi soir.

On affirme que des brefs de Quo Warranto émaneront en Cour Supérieure contre deux autres membres du conseil municipal et que l'on assistera durant les semaines qui vont suivre à l'une des périodes les plus agitées de la politique municipale dans notre ville.

Ce n'est qu'en 1750 qu'on fabriqua des parapluies aux Etats-Unis. Les plus hauts nuages sont à deux milles au-dessus de nos têtes.

### LETRE PASTORALE DE MGR COMTOIS

L'évêque auxiliaire de Trois-Rivières dénonce le travail dominical et la danse lascive.

TROIS-RIVIERES, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — La physiologie plutôt païenne que chrétienne que nos dimanches et nos jours de fête prennent de plus en plus sous l'influence des éléments étrangers, qui envahissent la ville de Trois-Rivières et celle de Cap-de-la-Madeleine, a été dénoncée en termes énergiques par Sa Grandeur Mgr A. O. Comtois, dans une lettre pastorale lue au prône des messes dans toutes les églises de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine et commentée par les curés.

Parlant particulièrement du travail du dimanche, Sa Grandeur écrit: "Il est toujours mal de contraindre les ouvriers, le dimanche, à tout travail qui n'est pas d'une impérieuse nécessité. S'il arrive parfois que, pour le bien commun et non pas seulement pour l'augmentation des profits d'une entreprise, certains travaux urgents, comme la réparation des machines dans les usines, se présentent à faire, le dimanche, il faut distribuer ce travail de façon à ce qu'il ne se prolonge pas outre mesure pour aucun de ceux qui sont employés. De même, ce travail nécessaire du dimanche ne doit pas incomber habituellement aux mêmes ouvriers; il faut que, pour chacun d'entre eux, il reste à l'état d'exception."

"Nos très cher frères, comme le pouvoir civil de cette province est à étudier les moyens de remédier à l'état de choses actuel en ce domaine, état de choses dont souffrent les villes de ce diocèse et plusieurs autres, on peut s'attendre qu'une législation civile viendra prochainement sanctionner l'action de l'Église. Il va de soi qu'on ne devrait rencontrer chez nos ouvriers catholiques aucune opposition tant à la confection qu'à la mise à exécution d'une semblable loi."

Rappelant la condamnation portée par le Concile Plénier contre les danses lascives, ajoute: "Que les confesseurs du clergé tant séculier que régulier prennent soigneusement note de cette défense d'une très haute importance, et qu'ils s'en souviennent fidèlement en accomplissant le ministère de la confession."

### UN LIEU DE DELICES POUR TOUS

Physiquement parlant, les Laurentides sont les plus vieilles montagnes du monde. Les tremblements de terre, le durcissement graduel de la surface terrestre ont élevé ces monts géants à l'origine des temps et maintenant ils demeurent, montagnes éternelles, revêtus au printemps d'arbres verdoyants que décore la chaux de l'été et dont les feuilles à l'automne prennent une couleur flamboyante et brillante avant de tomber sur le sol où elles sont plus tard recouvertes de neige. Une vallée et un lac alimentent au printemps par les neiges des cimes, des cours d'eau claire rapides dans le montagne. De petites fermes où l'habitant pratique depuis des générations—des endroits de villégiature où de joyeux enfants se baignent, font de la natation et du canotage et où les personnes plus âgées se recréent chacun à sa manière. Dans les lacs et des rivières on trouve du poisson en abondance qui invite littéralement le pêcheur à montrer son habileté. Au printemps comme à l'automne, les chasseurs de toutes les parties du monde viennent courir leur chance, car de nos jours le gibier est devenu si rare dans nos bois que c'est une chance que de pouvoir en tuer. Et pour l'étudiant en géologie ce district est réellement une mine de connaissances en fait de rocs. Des changements dans le mouvement glacial ont formé des couches extraordinaires qui feront tressaillir l'homme de science. Car chaque endroit en est une de joie et de plaisir et si près de Montréal que personne ne se sent fatigué avant la fin du voyage. Voyez à l'importance quel agent du chemin de fer Pacifique Canadien au sujet des trains et des billets ou téléphonez à F. C. Lyden, agent des voyageurs en ville, 143 rue St-Jacques, Harbour 4211.

Les pertes subies par les compagnies d'assurance se sont chiffrées l'an dernier à \$549,000,000 et cela coûte encore plus cher pour combattre l'incendie. Et personne ne fait quoi que ce soit. Au congrès de Montréal, nous allons faire tout notre possible pour que le peuple se réveille et se rende compte des dangers d'incendie.

Les Américains sont imprudents par nature, bien que les constructions de bois rendent le risque d'incendie plus grand qu'en Europe où les maisons sont en briques.

M. Bauer est le type de l'homme d'affaires américain agressif. Il est dans la lutte contre le feu corps et âme. Né à Fort Wayne, Ind., il dépasse la quarantaine. Il a commencé sa carrière comme messenger et comme commis dans le commerce de l'électricité. Il a acquis les actions et à l'âge de 32 ans il fut appelé à la présidence de la Pyrene Manufacturing Co.

### Pour favoriser les industries au Cap-de-la-Madeleine

TROIS-RIVIERES, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les électeurs propriétaires de la ville du Cap-de-la-Madeleine ont ratifié deux règlements de commutations de taxes en faveur de compagnies industrielles venant s'établir dans cette ville. Le règlement N° 87, accordant à la Canadian International Paper Co., une commutation de taxes pour une période de dix ans, a obtenu 355 votes sur un total de 354. Par ce règlement, la Canadian International Paper Co. ne paiera que sur une évaluation de \$5,000. Le second règlement approuvé par les électeurs propriétaires accordé à la Dites Valley Bai Co. une commutation de taxes à 30 pour cent de son évaluation. Dans le dernier cas, il n'y a pas eu un seul vote dissident.

### UNE RECONSTITUTION HISTORIQUE A ALDERSHOT



La photographie montre des soldats du camp d'Aldershot, Angleterre, en train de répéter une scène de la grande reconstitution historique qu'ils exécuteront du 15 au 19 de l'arrivée de Guillaume le Conquérant et des Normand à Hastings.

### L'APPEL DE SCOTT A ETE REJETE

L'ancien financier canadien montera sur l'échafaud s'il est reconnu sain.

SPRINGFIELD Mass., 15. (Presse associée). — Les requêtes pour changement de venue et habeas corpus faites par les avocats de Russell Scott, ancien financier canadien, furent rejetées par la Cour Suprême de l'Illinois hier avant-midi. Scott a été condamné à l'échafaud pour le meurtre du pharmacien Joseph Maurer, de Chicago. On doit lui faire un second procès sur un plaidoyer de folie.

### Trois élèves sont licenciés à l'Ecole de Chimie à Québec

QUEBEC, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les examens viennent d'avoir lieu à l'école supérieure de chimie, Université Laval. On nous apprend que trois élèves sont licenciés en sciences, tous avec distinction. En voici la liste, par ordre de mérite: MM. Paul Gagnon, de Danville, Auguste Jutras, de Baie du Febvre, et Henri Shehyn, de Québec.

Un certificat de chimie a été donné à M. l'abbé Willie Laverdière, de Québec.

A la faculté de Droit, le prix de droit criminel a été accordé à M. Albert Piquin, des Trois-Rivières. C'est M. Arthur Lachance, juge en chef des services de la paix à Québec, qui est le donateur de ce prix.

A la faculté des Arts, le prix Huard a été décerné à MM. Louis Napoléon Laroche, de Jonction Stot, et Robert Lavallée, de Berthier. Le prix Huard récompense l'étude des sciences naturelles; il est attribué aux deux meilleurs élèves de philosophie, première année par M. le chanoine V. A. Huard.

### Il accepte le défi ne sachant pas nager, plonge et se noie

OTTAWA, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — Acceptant le défi de se jeter à l'eau, bien qu'il ne savait pas nager, Robert Hornidge, âgé de 15 ans, de Rideau, plonge dans la Rivière Rideau, près de Hog's Back hier après-midi et ne reparut pas à la surface. Hornidge se baignait avec son frère Léonard, âgé de 11 ans et de ses amis, lorsqu'on lui lança le défi fatal en lui promettant de lui aider à sortir de la rivière. Hornidge accepta et plongea dans huit pieds d'eau, ne le voyant pas revenir son frère cria au secours et le corps fut retrouvé vingt minutes plus tard. La respiration artificielle n'eut aucun résultat.

### Mgr J.-O. Routhier, d'Ottawa, est dans un état précaire

OTTAWA, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — Mgr Routhier, le doyen des prêtres du diocèse d'Ottawa et vicar général pendant de nombreuses années, s'affaiblit graduellement. Il souffre de débilité générale. Son état inspire des craintes. A l'hospice St-Charles on a répondu ce matin que le doyen ne patient avait passé une assez bonne nuit. Il a constamment jour et nuit un ou deux membres du chapitre diocésain à son chevet. Mgr Routhier est âgé de près de 90 ans.

### La collation des diplômes à Laval

QUEBEC, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — La collation des diplômes à l'Université Laval aura lieu jeudi prochain. Outre l'allocation du recteur, Mgr Camille Roy, trois éloges honorifiques seront faits. Mgr L.-A. Paquet, fera celui de S. E. le cardinal Bégin, l'hon. Thomas Chapais celui de S. G. Mgr Roy, et le docteur Alphonse Lussard celui du docteur Odilon Leclerc.

### Bâtiments incendiés à Proulxville

TROIS-RIVIERES, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un incendie a détruit de fond en comble la maison, les écuries et la grange de M. Fortunat Bordeleau, de Proulxville. Rien n'a pu être sauvé. On attribue l'origine de cet incendie à une lampe de pétrole qui se serait renversée.

### GET APPEL CONTRE WESTMOUNT ACCORDE

Ce que réclame la M. L. H. & Power Co. — La question des taxes.

OTTAWA, 15. (Presse canadienne). — Dans un jugement rendu hier, la cour suprême du Canada accorde l'appel de la "Montreal Light Heat and Power Company" contre la ville de Westmount au sujet de l'évaluation du réseau électrique pendant les exercices de 1920 à 1922. L'appel de la compagnie pour l'évaluation de 1922-23 est débouté.

La compagnie reçoit le bénéfice des frais en cour suprême et en cour d'appel de Québec. La Cité de Westmount a bénéficié des frais de l'action.

La "Montreal Light Heat and Power Company", par l'intermédiaire des compagnies qu'elle administre, fournit le gaz et l'électricité à un grand nombre de consommateurs de Montréal et des municipalités voisines, y compris Westmount. La litige naquit de la tentative de la Cité de Westmount, qui fait concurrence à la compagnie dans Westmount, d'imposer certaines taxes générales et spéciales sur les biens de la compagnie pour les exercices 1920-21, 1921-22 et 1922-23. Le montant de la taxe par année sur le matériel du gaz était de \$1,625 et sur le matériel électrique, de \$1,062.50.

La commission des écoles de Westmount taxait également la compagnie pour ces années. La taxe était annuellement de \$1,505 et la présente action fut intentée en recouvrement de ces taxes au montant de \$13,457.91 avec intérêts et dépens.

La compagnie prétendait que ni elle ni aucune compagnie administrée par elle ne possédait dans la ville de Westmount, de propriété immobilière par nature. Tout ce que nous possédions dans Westmount, disait la compagnie, sont des conduites de gaz situées dans les

### Souvenez-vous

que chaque paquet est garanti contenir le poids net, d'un thé de qualité exquise, produisant une infusion délicieuse. FAITES-EN L'ESSAI.



rues, des poteaux, des fils et des transformateurs placés presque exclusivement sur les rues et des compteurs situés dans les maisons. La compagnie refusait de reconnaître le droit de la municipalité de la taxe.

— La Cour Suprême du Canada a rendu jugement aujourd'hui dans la cause Armand vs Carr, etc. L'appel est accordé.

L'action fut intentée à la suite d'une collision entre deux autos conduite par Armand et Wilcox, sur le chemin entre Toronto et Hamilton. Les Carr se trouvaient dans l'automobile d'Armand.

La décision confirme le jugement du tribunal de première instance tenant responsable de l'accident "Wilcox uniquement". L'appel est accordé avec dépens. Pas de dépens pour ou contre Wilcox.

### LOGEMENT A LOUER

4836 CARTIER — PRES GILFORD  
6 APPTS. Bain. Ménage fait: prix \$25.00, occupation immédiate.  
APPELEZ ESR 3180



### Méfiez-Vous des Griffes du Carbone

POURQUOI laissez-vous les cylindres de votre moteur s'encrasser de carbone?

Les dépôts de carbone sont la cause que votre moteur cogne et fait parfois défaut; que l'allumage n'est pas à point; et ils nuisent surmoisement à la puissance de votre voiture, surtout en escaladant des côtes.

Et en outre le carbone vous coûte de l'argent car il augmente les frais d'entretien—il est nécessaire de nettoyer fréquemment les cylindres; les comptes de réparation des pièces prématurément usées et la détérioration rapide sont les résultats inévitables qui l'accompagnent.

Il n'y a dans le monde entier qu'une seule huile à moteur qui combat avec succès toute formation de carbone. C'est la Marvelube—la nouvelle huile à moteur "Imperial", obtenue par un procédé récemment découvert!

La Marvelube a été fabriquée par l'"Imperial Oil Limited", après quatre années de recherches intensives et d'expérimentations pour découvrir une

huile qui graisserait comme il faut le moteur d'automobile moderne. Cette merveilleuse huile nouvelle est obtenue par le Procédé Marvelube et provient d'une variété choisie de Pétrole brut péruvien, qui fournit le meilleur lubrifiant que l'on trouve dans le monde.

Elle réussit à combattre toute formation de carbone, car le peu de carbone que renfermait déjà le pétrole primitif est réduit à une proportion infinitésimale, grâce au Procédé Marvelube. Elle établit aussi de nouveaux moyens qui permettent de juger de toutes les autres qualités d'une huile à moteur.

Nulle autre compagnie pétrolière ne peut fabriquer une huile comme la Marvelube parce que l'"Imperial Oil Limited" contrôle l'exploitation du Pétrole brut péruvien et a la propriété exclusive du Procédé Marvelube.

Remplissez votre carter de Marvelube, ne serait-ce qu'une fois, et vous serez convaincu qu'elle est telle que nous la décrivons. Cette huile nouvelle comprend six variétés, y compris la Marvelube "F" destinée tout particulièrement aux voitures Ford. Elle est maintenant en vente dans tous les postes de distribution de l'"Imperial Oil" et partout ailleurs chez les bons marchands. Le prix de détail régulier de la Marvelube, prise en vrac, est de 35c. la pinte.

L'Huile à Moteur IMPERIAL

# Marvelube

Combat avec succès la formation du Carbone

IMPERIAL OIL LIMITED

# Herpétides

Depuis cinquante ans le Remède le plus Efficace

L'ONGUENT du Dr CHASE

FEUILLETON DE LA "PATRIE"



Grand Roman Sentimental et Dramatique de PAUL D'AGREMONT

Chassan ajouta: —Vous devriez regarder à la loupe...

—En voilà un pas. —En voilà une, et des fameuses...

—Mais alors c'est à Paris également qu'elle devra être enregistrée...

—Mais, par exemple, un des notaires dépossédés de sa gestion...

—Oh! Je ne vous suppose pas embarrassé pour si peu...

—Et ma femme, que va-t-elle dire d'être exclue de cette administration?

—C'est lui qu'elle voudra. On voit souvent semblable aventure...

—Avec son pouvoir il touche tout sans le moindre conteste...

—En vain proposai-je à l'usurier de lui donner la moitié des quatre-vingt-dix mille francs...

—Je reconnais avoir fait de bonne volonté et sans la moindre pression...

—C'est à l'hôtel? —Où, deux fois. —L'avez-vous reçu?

—Seul, répéta Pauline, méfiant. —Parce que vous étiez censée ignorer le pouvoir de votre frère...

—Mais alors vous serez le maître de la fortune, vous le serez. —On n'a pas pu faire autrement...

—Mais rassurez-vous comme nous sommes mariés sans contrat de mariage...

—C'est à l'hôtel? —Où, deux fois. —L'avez-vous reçu?

—C'est à l'hôtel? —Où, deux fois. —L'avez-vous reçu?

—C'est à l'hôtel? —Où, deux fois. —L'avez-vous reçu?



OU AVEZ-VOUS PRIS CETTE PLUME? —C'EST QUELLE NE VA BIEN? —OUI, MAIS JE SUIS JALOUSE: QUI EST-ELLE? —VOUS COM- PAREZ-MAI MARGOT? —ELLE! JEAN: COMME VOUS ÊTES EN RE- TARD! MAIS QUIJE...

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

On décidera sous peu si la cause doit être entendue à Montréal ou à Joliette

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS



LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS



LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

Le Radiophone

Ce soir, à Montréal

4.00 heures p.m., température, bourses de Montréal et de New York...

7.00 heures p.m., causerie sur la prévention des accidents sous les auspices de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.

7.15 heures p.m., dîner-concert de l'Hotel Windsor.

10.30 heures p.m., orchestre de danse de l'Hotel Windsor, Harold Leonard et ses célèbres Red Jackets.

Programme de Mercredi, le 16 juin

Le haut de l'affiche

8.00 P.M. WTIC (474) Hartford, Travellers Jongleurs...

8.20 P.M. WHAS (406) Louisville, Centre Knickerbocker Club.

8.30 P.M. WVA (254) Richmond, Centenary Methodist Congrès.

8.45 P.M. WPA (252) Denver, Congrès International Botany.

8.55 P.M. WTC (474) Hartford, Travellers Jongleurs.

9.00 P.M. WHAS (406) Louisville, Centre Knickerbocker Club.

9.15 P.M. WVA (254) Richmond, Centenary Methodist Congrès.

9.30 P.M. WPA (252) Denver, Congrès International Botany.

9.45 P.M. WTC (474) Hartford, Travellers Jongleurs.

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

On décidera sous peu si la cause doit être entendue à Montréal ou à Joliette

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

Dignitaires ecclésiastiques en route pour le congrès de Chicago.

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

Le Radiophone

Ce soir, à Montréal

4.00 heures p.m., température, bourses de Montréal et de New York...

7.00 heures p.m., causerie sur la prévention des accidents sous les auspices de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.

7.15 heures p.m., dîner-concert de l'Hotel Windsor.

10.30 heures p.m., orchestre de danse de l'Hotel Windsor, Harold Leonard et ses célèbres Red Jackets.

Programme de Mercredi, le 16 juin

Le haut de l'affiche

8.00 P.M. WTIC (474) Hartford, Travellers Jongleurs...

8.20 P.M. WHAS (406) Louisville, Centre Knickerbocker Club.

8.30 P.M. WVA (254) Richmond, Centenary Methodist Congrès.

8.45 P.M. WPA (252) Denver, Congrès International Botany.

8.55 P.M. WTC (474) Hartford, Travellers Jongleurs.

9.00 P.M. WHAS (406) Louisville, Centre Knickerbocker Club.

9.15 P.M. WVA (254) Richmond, Centenary Methodist Congrès.

9.30 P.M. WPA (252) Denver, Congrès International Botany.

9.45 P.M. WTC (474) Hartford, Travellers Jongleurs.

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

On décidera sous peu si la cause doit être entendue à Montréal ou à Joliette

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

Dignitaires ecclésiastiques en route pour le congrès de Chicago.

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

Le Radiophone

Ce soir, à Montréal

4.00 heures p.m., température, bourses de Montréal et de New York...

7.00 heures p.m., causerie sur la prévention des accidents sous les auspices de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.

7.15 heures p.m., dîner-concert de l'Hotel Windsor.

10.30 heures p.m., orchestre de danse de l'Hotel Windsor, Harold Leonard et ses célèbres Red Jackets.

Programme de Mercredi, le 16 juin

Le haut de l'affiche

8.00 P.M. WTIC (474) Hartford, Travellers Jongleurs...

8.20 P.M. WHAS (406) Louisville, Centre Knickerbocker Club.

8.30 P.M. WVA (254) Richmond, Centenary Methodist Congrès.

8.45 P.M. WPA (252) Denver, Congrès International Botany.

8.55 P.M. WTC (474) Hartford, Travellers Jongleurs.

9.00 P.M. WHAS (406) Louisville, Centre Knickerbocker Club.

9.15 P.M. WVA (254) Richmond, Centenary Methodist Congrès.

9.30 P.M. WPA (252) Denver, Congrès International Botany.

9.45 P.M. WTC (474) Hartford, Travellers Jongleurs.

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

On décidera sous peu si la cause doit être entendue à Montréal ou à Joliette

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

Dignitaires ecclésiastiques en route pour le congrès de Chicago.

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

DES PELERINS QUI PASSENT PAR MONTREAL

Le Radiophone

Ce soir, à Montréal

4.00 heures p.m., température, bourses de Montréal et de New York...

7.00 heures p.m., causerie sur la prévention des accidents sous les auspices de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.

7.15 heures p.m., dîner-concert de l'Hotel Windsor.

10.30 heures p.m., orchestre de danse de l'Hotel Windsor, Harold Leonard et ses célèbres Red Jackets.

Programme de Mercredi, le 16 juin

Le haut de l'affiche

8.00 P.M. WTIC (474) Hartford, Travellers Jongleurs...

8.20 P.M. WHAS (406) Louisville, Centre Knickerbocker Club.

8.30 P.M. WVA (254) Richmond, Centenary Methodist Congrès.

8.45 P.M. WPA (252) Denver, Congrès International Botany.

8.55 P.M. WTC (474) Hartford, Travellers Jongleurs.

9.00 P.M. WHAS (406) Louisville, Centre Knickerbocker Club.

9.15 P.M. WVA (254) Richmond, Centenary Methodist Congrès.

9.30 P.M. WPA (252) Denver, Congrès International Botany.

9.45 P.M. WTC (474) Hartford, Travellers Jongleurs.

LES MCGUIRE DEFENDUS PAR TROIS AVOCATS

On décidera sous peu si la cause doit être entendue à Montréal ou à Joliette

LES MCGUIRE DEF



LA TEMPERATURE

TEMPS PROBABLE DEMAIN: BEAU ET EN PEU PLUS CHAUD... TORONTO, 15. (Presse Canadienne) — La dépression qui était centralisée dans l'Illinois hier passa à l'est de New-York avec une haute pression atmosphérique dominante au-dessus des Grands Lacs. De la pluie tomba généralement dans la péninsule, dans l'Ontario et à l'est de Québec; le temps continua d'être pluvieux dans l'Alberta.

TARIF

DES ANNONCES DE NAISSANCES, MARIAGES, DECES ET REMERCIEMENTS. NAISSANCE: 50 centes chaque insertion, suivant formule. Tout mot supplémentaire 5 centes par mot. DECES: 50 c. le par (assez) suivant formule. Tout mot supplémentaire 5 centes par mot.

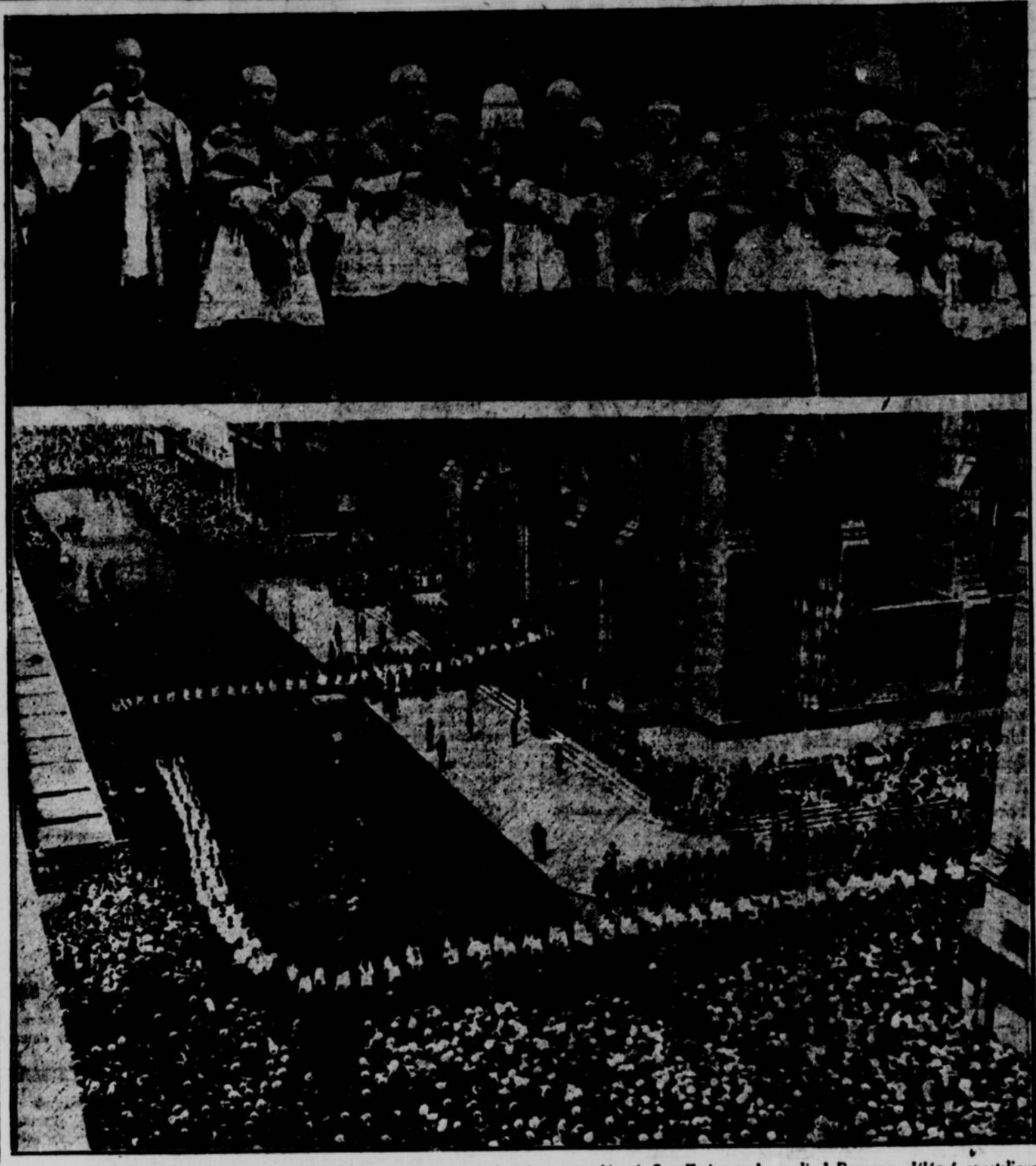
NAISSANCES

CORBELL — A Montréal, le 12 juin 1926, à M. et Mme Alcide Corbell, née Rose Doukas, une fille, baptisée Marie-Yolande-Denise-Normande. Parrain et marraine, M. et Mme Prad, Charbonneau, grand-oncle et grand-tante de l'enfant. Porteurs, Mme A. Paquette, grand-tante de l'enfant.

DECES

ARCHAMBAULT — A Verchères, le 14 courant, à l'âge de 46 ans, 4 mois, est décédé Louis G. Archambault, époux d'Alexina Colette. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant, après l'heure du train de Montréal pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MANIFESTATION DE FOI CATHOLIQUE, A NEW-YORK



Les catholiques de New-York ont fait une magnifique et étonnante réception, avant-hier, à Son Eminence le cardinal Bonzano, délégué apostolique au congrès eucharistique de Chicago et aux autres cardinaux qui l'accompagnent. On voit ici la procession, entrant dans la cathédrale de Saint-Patrice, sur la Cinquième Avenue, à New-York. En haut, les huit cardinaux qui étaient présents à cette belle manifestation de foi. De gauche à droite, les cardinaux Bonzano, délégué papal; Hayes, de New-York; O'Donnell, d'Irlande; Charost, de Bretagne; Casanova, d'Espagne; Dubois, de Paris; Piffil, d'Autriche et Czemoch, de Hongrie.

DECES

COTE — A Montréal, le 14 courant, est décédé Arthur Côté, No 1672 Orléans. Les funérailles plus tard. GUY — A Montréal, le 14 courant, est décédée Juliette Guay, 4575 Dolorimier. Avis des funérailles plus tard. GUY — A Montréal, le 13 courant, à l'âge de 23 ans, est décédée Juliette Guay, fille bien-aimée de M. P. A. Guay, de Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures, à l'église Notre-Dame des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES

PORTENANCE — A Montréal, le 14 courant, à l'âge de 40 ans, est décédé Paul Portenance. Avis des funérailles plus tard. PARENT — A Montréal, le 14 courant, est décédé M. Donat Parent, 4171 rue Berri. Avis des funérailles plus tard. PRUD'HOMME — A St-Eustache, le 14 juin 1926, à l'âge de 48 ans, est décédé Jérôme Prud'homme. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant à St-Eustache, après l'heure du train à 9 h 30, à l'église paroissiale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ARRIVEE DE LORD ET DE LADY BYNG

Leurs Excellences sont reçues avec enthousiasme à la gare Bonaventure hier.

LE PROGRAMME OFFICIEL

Leur Excellences lord et lady Byng de Viny ont été reçus avec enthousiasme hier après-midi à leur arrivée à la gare Bonaventure. Afin de permettre aux distingués visiteurs d'arriver sans encombre à leur voiture qui les attendait à la sortie de la gare, un grand espace libre avait été laissé depuis la plateforme d'arrivée du train jusqu'au trottoir. Des câbles et des cordons de police empêchèrent d'aller d'avancer plus loin. Des drapeaux et des banderoles décoraient la queue de la gare et le hall central ainsi que la salle d'attente. Le train entra en gare à quatre heures et demie précises. La première personne qui en descendit fut lord William Scott, aide-de-camp du gouverneur. Son Excellence le général de Viny suivit de sa dame, puis quelques autres personnes. Les funérailles de son Excellence lord et lady Byng de Viny eurent lieu mercredi le 14 courant, à 10 heures, à l'église St-Étienne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES

LECLERCQ — A Montréal, le 14 courant, est décédé M. Léon Clément, 27 ans, fils de M. et Mme Léon Clément, époux de M. et Mme Léon Clément, époux de M. et Mme Léon Clément. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant, à 10 heures, à l'église St-Étienne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES

PORTENANCE — A Montréal, le 14 courant, à l'âge de 40 ans, est décédé Paul Portenance. Avis des funérailles plus tard. PARENT — A Montréal, le 14 courant, est décédé M. Donat Parent, 4171 rue Berri. Avis des funérailles plus tard. PRUD'HOMME — A St-Eustache, le 14 juin 1926, à l'âge de 48 ans, est décédé Jérôme Prud'homme. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant à St-Eustache, après l'heure du train à 9 h 30, à l'église paroissiale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

UNE CONFERENCE DE M. AMELEE THOUIN A SAINTE-CUNEGONDE

Cet avocat définit les bienfaits de la loi des accidents du travail.

La loi des accidents de travail a fait le sujet d'une intéressante réunion hier soir au club libéral Sainte-Cunégonde. S. Irénée M. Maurice Gagnier, président, M. J.-Amédée Thoin, avocat, était le conférencier et exposa les avantages de la loi des accidents du travail, loi qui doit entrer en vigueur dans la province de Québec, le 1er avril 1927. Plusieurs centaines de membres du club s'étaient fait un devoir d'assister à cette réunion et dans l'assistance on remarqua M. Ernest Gosselin, organisateur du club, M. l'abbé Armand Palement, curé de Sainte-Cunégonde, M. Ephrem Briebois, M. Benard Bissonnette, avocat, Paul Brodeur, Avila Fabien, secrétaire du club.

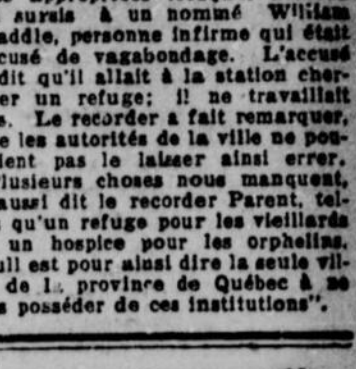
UNE ENQUETE

(Suite de la 1ère page)

autre enquête. Il paraitra prochainement et passera à cet endroit et sera ou quatre mois comme à Montréal. Les recommandations porteront à la fois sur l'administration des douanes et sur la présentation de la contrebande. Le comité demandera une réorganisation complète du personnel de la douane, M. R. R. Farrow, le sous-ministre de ce département qui depuis quelque temps songe à prendre sa retraite, sera probablement remplacé. Il est improbable que le comité demande des sanctions. Il se contentera de signaler la nécessité d'une réforme sans préciser quels fonctionnaires doivent être remplacés. Pour ce qui est de la contrebande, on a songé à charger la gendarmerie à cheval du service préventif mais il est maintenant question de l'organisation d'une police fédérale spéciale, qui verrait à la mise en vigueur de la loi des douanes, et toutes les façons cependant en prévoit que le comité s'en tiendra aux grandes lignes et laissera au gouvernement l'initiative des moyens. Si l'on a quelques difficultés à obtenir l'unanimité, aujourd'hui, il est possible que le rapport ne soit pas prêt avant demain. Mais il d'autre part on se montre conciliant, les commissaires pourront présenter leurs conclusions au Parlement à la séance de demain. La procédure prévoit que le rapport ne peut être discuté en Chambre le jour même de sa présentation. De sorte que s'il est présenté demain le débat ne sera commencé que jeudi. De toutes façons les conservateurs demanderont un vote soit en présentant un rapport minoritaire ou un amendement si le rapport est unanime. Le débat sur ce sujet sera peut-être l'un des plus importants.

"Plusieurs choses nous manquent" dit le recorder Parent

HULL, 15. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le recorder Parent, de Hull, a fait des remarques très appropriées lorsqu'il a été accusé de vagabondage. L'accusé a dit qu'il allait à la station chercher un refuge; il ne travaillait pas. Le recorder a fait remarquer, que les autorités de la ville ne pouvaient pas le laisser ainsi errer. "Plusieurs choses nous manquent, a aussi dit le recorder Parent, telles qu'un refuge pour les vieillards et un hospice pour les orphelins. Hull est pour ainsi dire la seule ville de la province de Québec à ne pas posséder de ces institutions".



Horlick's Milk Pour Enfants, Invalides et Vieillards. Nourrissant, digestible, pas de cuisson. Les vitamines contenues et absorbées par les lactobacilles dans le BÉBÉ-BOULE BORDS - L'ORIGINAL.

Tinturiers et dégraisseurs UP. 7640



L'été veut dire fenêtres ouvertes et plus de poussière. Rideaux, Draperies et Carpettes parfaitement nettoyés. A coût modéré. TOILET LAUNDRIES LIMITED Tinturiers et dégraisseurs

UNE NOUVELLE OMELETTE Pour deux oeufs, ajoutez une cuillerée à thé de Bovril et mélangez de la manière habituelle. BOVRIL leur donne une délicate saveur.



Durable comme le Roc — aussi facile à travailler que le bois

C'EST presque incroyablement — et pourtant, le Gyproc est fait de Gypse et le Gypse n'est pas autre chose que de la pierre. Et, tout, comme le bois, le Gyproc peut être cloué avec des clous ordinaires — C'est du roc, mais une scie y pénètre aussi facilement que dans du bois. Mais, et en cela il est supérieur au roc, le Gyproc est absolument souple, léger et facile à manier. Le Gyproc est, tout simplement, des "murs incombustibles moulés en sections". Revêtez vos chambres de Gyproc, et vous les protégerez contre l'incendie plus sûrement qu'avec toute autre cloison murale. Les raccords des feuillettes de Gyproc sont toujours parfaits; les bords, étant taillés en biseau, se réunissent de façon à faire de votre mur une surface lisse et plane. Plus frais en été — Plus chaud en hiver. Dès que le mur est terminé, il peut être décoré.

The ONTARIO GYPSUM Co., Limited, PARIS, ONTARIO MONTREAL:

Alex BREMNER, Limited, W. & F. P. CURRIE & CO. Limited, W. McNALLY & Co. Limited, Stinson-Reob Builders Supply Co., Ltd., WEBSTER & SONS, Limited, 1040, rue Bligny, 345, rue St-Jacques, 50-52, rue McGill, 230, rue Dorchester Ouest, 724, Immeuble Canada Cement.

GYPROC Planche murale incombustible

LE TALC CUTICURA EST ADOUCCISSANT POUR LA PEAU DE BEBE

Le savon, l'onguent et le talc sont vendus partout.

Brûlures et Echaudures

Le polypode du bord de la pelle a été découvert sur le bord de la chaudière... Absorbine J

Brûlures et Echaudures

Le polypode du bord de la pelle a été découvert sur le bord de la chaudière... Absorbine J

Brûlures et Echaudures

Le polypode du bord de la pelle a été découvert sur le bord de la chaudière... Absorbine J

Brûlures et Echaudures

Le polypode du bord de la pelle a été découvert sur le bord de la chaudière... Absorbine J

# Henry Morgan & Co. Limited

## Le "Grand Evénement" de cette Semaine, le Bal des Citoyens

en l'honneur de Leurs Excellences

### Le Gouverneur-général et Lady Byng de Vimy

qui aura lieu demain Mercredi, 16 Juin

## Lorsque les Jolies Joueuses de Golf se Rendent sur le "Green"

Afin que leur forme ne paraisse pas gênée, ni leur jeu affecté, elles désirent ce qu'il y a de mieux — en fait de vêtements — de bâtons — d'ensemble qui rend parfait le plaisir du jeu de golf. Ce qui est une autre façon de dire qu'elles achètent ici tout ce qui leur est nécessaire pour ce sport.



### Gage Fournit le Chapeau

Les pailles les plus légères entre les plus légères, qui donneront un dur service en protégeant celles qui les portent des ardents rayons du soleil — qui charmeront de façon charmante avec le reste du costume. Petits modèles, serrant la tête, tel qu'illustré, garnis en gros-grain harmonisant. En gris, jaune, blanc, rose et tan: 7.50

### Le Blanc, ce Bien-Aimé de l'Été

est particulièrement en faveur cette saison! Voyez-le dans cette robe deux-pièces en jersey blanc, avec poignets et col tailleur, poches à même et jupe à plis "Kick". (Illustré à l'extrême gauche): 19.95



D'un personnage qui n'est autre que Vivian Porter, de Londres, Angleterre, qui occupe une position unique dans le royaume des vêtements de sports, cette robe combinaison de sports arrive bien recommandée vraiment. La blouse, en kasha naturel, est portée avec une jupe de tweed quadrillé brun, et se sert du tweed pour le col et comme garniture des manches et de la ceinture. Illustré immédiatement à gauche: 45.00

### Bas de Golf Anglais

L'anglais comprend si bien ces choses — et ces bas de golf anglais ne sauraient être plus élégants! Tout pure laine, entièrement façonnés, dans toutes sortes de nouveaux et attrayants effets de quadrillés et rayés. Fonds fauve clair, champagne, gris, mode et beige. Pointures 8 1/2 à 10: 2.25 la paire.

### Maintenant que vous êtes à la Campagne Employez le Service des Achats

Il ne sera pas commode de venir à la ville chaque fois qu'il vous manquera quelque chose. Il n'est pas nécessaire de venir. Mettez-vous simplement en communication avec le Service des Achats, par lettre, téléphone ou télégramme, et une acheteuse experte verra à exécuter promptement votre commande, et cela à votre entière satisfaction.

## Vues sur les Vérandas du "Country Club"

Délicieusement fraîche et d'une élégance ineffable est cette robe de sport de soie luisante d'une qualité épaisse. Les boutonnières travaillées à la main s'étendent de l'encolure jusqu'au bord remplissant un double but, elles ajoutent beaucoup à l'attrait de la robe, et font du blanchissage l'affaire la plus simple. Car, naturellement, la robe se lavera — à maintes reprises! Les boutons de nacre opalescent et une cravate de soie noire attireront leur bonne part de commentaires admiratifs. (Illustré immédiatement à droite): 14.95

Se pliant également à la vogue du blanc, mais d'un caractère plus "de toilette", cette robe de crêpe plat lustrée est délicieusement féminine. Le devant tablier par plis met encore plus en évidence son bord Vandyke par l'addition de cerise, la même note étant répétée sur les poignets et la cravate. (Illustré à l'extrême droite): 39.50

Illustrée à gauche.

Une robe de sports soie et laine, bleu poudre ou blanche, avec rayures de club, pour relever son élégance au col, aux poignets et au large bord. Complète avec ceinture de soie à la taille: 16.50



### BATONS DE GOLF

Bâtons de golf "Grand Prix" de Burke — modèles à tête d'acier — putters, mashies, niblicks, jiggers, et cleeks. A partir de 6.00 chacun. Bâtons de la même qualité, en brassie et drivers. A partir de 7.00 chacun.

### SACS DE GOLF

Sacs de peaneur légère en duck, avec fond en cuir et supports d'acier: 5.00

### NECESSAIRES COMPLETS

Nécessaires marqués à prix spécial, comprenant Mid-iron, mashie, putter, et soie Brassie ou Driver. Modèles pour hommes et femmes. Complète avec sacs bordés de cuir avec base en aluminium et supports d'acier. Rég. 20.00. Pour 12.75

### BALLES

Balles de golf "Fore". Rég. 4.50 la douz. pour 3.45 Balles captives pour pratique du golf: 1.25 chacune Balles Parachute pour pratique: .75 chacune.

### JAQUETTES DE GOLF

Des vêtements d'une élégance exceptionnelle, en suède, vieux rose, vert, brun et gris: 17.50

## Souliers de Golf

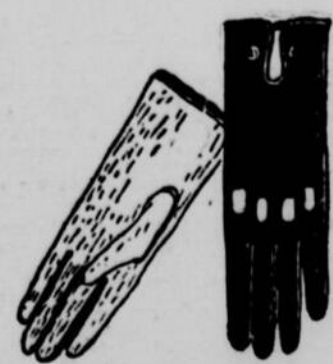
"Royal" et "Ancient" pour femmes. Nous en sommes les seuls agents à Montréal — les meilleurs souliers de golf qui se puissent obtenir. De modèles élégants en veau brun, avec semelles et talons de golf en caoutchouc rouge, spécial. Vous constaterez qu'ils vont bien au gazon. Pointures 2 1/2 à 8: 15.00 la paire.



— Deuxième étage.

## Gants de Golf

avec une bonne "poigne" Les dos en cuir sont perforés sur les jointures — les paumes sont de peau de cochon Peccari en un fauve très clair. Les gants sont tiqués à la main, et fournissent un excellent service: 3.85



— Res-de-chaussée.

Juge de paix



M. ALBERT PICHE, qui a été récemment nommé Juge de paix par le gouvernement provincial.

## BESOINS DU COLON AU TEMISCAMINGUE

qu'est la politique de l'opposition. — Déclarations de M. Sauvé.

### L'AFFAIRE DU RESEAU

VILLE-MARIE, Co. Temiscamingue, 15. — M. Arthur Sauvé, chef d'opposition provinciale, ainsi qu'un distingué visiteur qui l'accompagnent, a reçu un accueil particulièrement chaleureux de la population de notre district et son discours a été une profonde impression. En traitant de la politique générale, M. Sauvé a parlé spécialement des besoins des colons et a exposé le programme du parti conservateur sur ces problèmes. Il a dénoncé la politique de l'administration Taschereau et reproché à M. Millour, député du comté, de n'avoir pas appuyé les mesures proposées par l'opposition dans l'intérêt des colons du Temiscamingue. La politique de l'opposition, dit-il, est encore à base de saline protection et elle est consignée aux procès-verbaux de l'Assemblée Législative de la dernière session, page 111. "Nous regrettons qu'aucun parti des subsides qu'il a votés depuis quelques années pour la colonisation aient été dépensés au bénéfice de spéculateurs, ou de favoris, mais au détriment des colons et de la colonisation; que des sommes considérables aient été dépensées pour des chemins de colonisation mal faits; que des régions de colons longtemps ouvertes à la colonisation n'aient pas reçu du gouvernement l'appui nécessaire à leur développement normal et aux besoins de leurs colons; nous regrettons que trop souvent le spéculateur ou le colon de mauvaise foi ait, pour ses considérations de partisanerie politique, violé la loi de colonisation quand le vrai colon était trop souvent, trop sévèrement et injustement traité.

"Nous avons demandé au gouvernement d'adopter une politique plus juste pour le colon et plus efficace pour la province par une répartition plus équitable et plus rationnelle des deniers votés pour la colonisation; par une réclassification plus pratique des terres colonisables; par une protection plus efficace dans la remise des droits de coupe de bois, dans l'inspection des défrichés et dans les permis de défricher les abattis; par l'octroi d'une prime vraiment encourageante et effective en vue de protéger suffisamment le colon et d'intéresser à la terre neuve plutôt qu'à l'exploitation du bois. Nous avons dit au gouvernement: nous croyons offrir des avantages réels aux colons qui donnent la preuve de leur bonne foi par leur travail de défrichement plutôt que par le boisement et que le gouvernement devrait favoriser et protéger le colon qui vend son bois pour servir les besoins d'industries établies dans notre province.

Voilà notre programme de colonisation que le bouche de M. Langlais, l'opposition soumettait à la Chambre, et votre député, M. Millour, mais avant tout esclavie blanc du gouvernement, a voté contre cette politique, a voté contre nous pour dire au gouvernement qu'il avait bien fait de traiter les colons comme il les a traités.

Dans le débat sur les discours du Trône, de 1926, comme aux sessions 1922, 1924 et 1925, j'ai plaidé la cause du Temiscamingue. Et à la fin de la session dernière, le 24 mars 1925, j'ai fait enregistrer la proposition de loi soumise au Procès-Verbal, No 51, pages 404-405. Je n'ai pas peur de dire qu'on s'est assignés mes actes. L'opposition a représenté les intérêts du Temiscamingue, en prétendant: "Que cette proposition est ouverte à la colonisation depuis 1842, soit 42 ans, qu'il n'y a eu qu'une requête adressée à l'hon. M. Taschereau, premier ministre, le 23 décembre 1925, et signée par au-delà de neuf cents citoyens, prêtres, maires, professeurs, commerçants et colons de Ville-Marie, Lorrainville, Saint-Edouard de Fabre, Guéridu, Nord-Temiscamingue, Saint-Edouard de Vulgues, Saint-Placide, Saint-Jacques, Guéques, Nodolac, Mont-Carmel et Latulippe, laquelle requête expose: que le comté de Temiscamingue a été dépeuplé à cause de son éloignement des grands centres, a besoin d'une communication par voie ferrée avec Rouyn, qui se trouve dans les limites de son territoire, afin d'y trouver un débouché pour ses nombreux produits agricoles. Cette requête a été exposée par suite de l'éloignement des marchés et de l'insuffisance des voies de communication, la plupart de ces produits ont dû être vendus à très bas prix. Cette requête expose de plus: que le comté de Temiscamingue ne s'est pas développé normalement, par suite de l'isolement dans lequel il a été laissé; que le comté de Temiscamingue fait partie du district judiciaire de Pontiac, dont le chef-lieu, Bryson, est à environ 400 miles du centre du Temiscamingue, et que pour atteindre le dit chef-lieu, les requérants sont obligés de se rendre d'abord jusqu'à Ottawa, pour revenir en suite jusqu'à Campbell's Bay, par chemin de fer, et de là en voiture jusqu'à Bryson, ce trajet prenant environ 20 heures et nécessitant plusieurs changements de trains et des arrêts assez prolongés à chaque point de raccordement. Que le gouvernement a jusqu'aujourd'hui refusé ou négligé de modifier cet état de choses coûteux, injuste et qu'une simple juridiction concurrente est une modification insuffisante; que pour remédier, aux principaux maux dont souffre leur région les requérants ont demandé la continuation de la ligne du Pacifique Canadien jusqu'à Rouyn au lieu d'un chemin de fer de Rouyn à O'Brien, ainsi que le parachevement de la route carrossable allant de Rouyn, déjà ouverte comme chemin d'hiver, et que de plus le comté de Temiscamingue soit détaché du district de Pontiac et forme un district judiciaire par lui-même; que le gouvernement, ni par ses annonces, ni par ses déclarations en Chambre, ne paraît vouloir au cours de cette session prendre des mesures pour rendre cette ligne au comté de Temiscamingue et ses requérants. Que cette mesure requise au gouvernement

## LES PREPARATIFS DE CE CONVENTUM

### Les anciens de Victoriaville-Arthabaska se réunissent à l'école Meilleur hier soir.

Les anciens du collège d'Arthabaska-Victoriaville se sont réunis hier soir dans la grande salle de l'école Meilleur pour discuter les différentes questions se rattachant au prochain conventum. Le R. F. Sébastien, directeur du collège, annonça que le conventum avait définitivement fixé au 31 juillet, le 2 août prochain, à Victoriaville. Le programme n'est pas encore terminé, mais on sait que l'inscription des congressistes devra se faire dans la matinée du 31 juillet. Dans la soirée, il y aura réception au collège. Le lendemain, dimanche, 1er août, il y aura une messe spéciale à 8 heures et demie pour les anciens membres défunts. A 9 heures et demie, il y aura une réunion des anciens pour jeter les bases d'une association. A 11 heures, on se rendra à Arthabaskaville pour un lunch champêtre. On retournera à Victoriaville pour trois heures pour recevoir Mgr Bruneau. Il y aura un grand banquet dans la soirée.

Les élections ont donné le résultat suivant: Présidents honoraires: R. F. Wilfrid et L. P. Crépau, avocat. Vice-présidents honoraires: Ernest Brunelle, Richard Bourbeau, Eugène Côté et Eugène Richard. Présidents actifs: Sator Coré, Adélard Daveluy, Oscar Benoit, R. F. Antoine et Paul Rivest. Vice-présidents: Hector Tisdale, Dr J. H. Legendre, Albert Gagnon et Alfred Cloutier. Trésoriers: Arthur Nault, Herman Bourque, Armand Ferras et Albert Brunelle. Secrétaires: Gérard Provost, Jules Marchand, J. Elie Ducharme, G. L. L'Heureux et Eugène Bozot, représentant l'élément anglais. Chapelain du voyage: K. P. Lallier, s. j. Directeurs: Wilfrid Poisson, J. Faucher.

Voici les différents comités: souscriptions, Arthur Nault, Adélard A. Vallée, Jos. Cormier, J. Donat Daveluy, et Armand Ferras. Publicité: Ernest Brunelle, J. Elie Ducharme et G. H. Héon, avocat. Organisation du voyage: J. Elie Ducharme, J. A. S. Brisette, Lucien Gareaux et Armand Ferras. Amusements: J. A. Goubois, J. Alexis Lévesque, Hector Tisdale, Lucien Chasse, Raoul et Laurent Choquette. Recrutement: Clarence O. Piché, Arthur Drouin, J. A. Provencher, Léo Maillois, Jos. Farley, J. W. Scott et John Meak, dentistes.

### Un jeune homme en plongeant se blesse et se noie

SHEBROOKE, 15. (Presse canadienne). — Georges Corriveau, 22 ans, perdu la vie en se baignant hier après-midi, dans la rivière St-François, à St-Cloud, un petit village du comté de Richmond. Corriveau se frappa la tête au fond de l'eau en plongeant.

### Une jolie fête à Montréal-Nord

Dimanche dernier (le 13) les membres de notre cercle ont célébré l'installation de leurs nouveaux officiers du cercle Bréboeuf de l'A. J. C. (paroles: Ste-Philomène de Rosemont) par une fête champêtre. Le groupe se rendit à la résidence d'été du nouveau président, M. J. B. Parenteau, instituteur à Montréal-Nord. Le dîner fut servi sous la feuillade, grâce à l'amabilité de Mmes Parenteau et Simard. Des discours de bienvenue et de remerciements furent prononcés.



### "Valencia" et un Châle Espagnol

Lorsque vous dansez aux accords entraînants de "Valencia", ce châle espagnol fournira l'atmosphère appropriée. — Une soie noire de qualité épaisse, lustrée, brodée à profusion en blanc et bordé d'une large frange de soie nouée à la main: 97.50. Illustré à gauche.



### Une Magnifique Robe de Soirée

Voici une robe qui n'est pas "Juste pour une heure" mais qui fera plusieurs apparitions heureuses la saison prochaine, étant une importation bien anticipée sur la mode. Le corsage moulé est de faille de soie avec épaulettes en pierres du Rhin — la jupe bouffante étant en tulle sur de la soie rouge castillan: 225.00

Illustrée à gauche.

### Charmants Accessoires

Ils s'épanouissent à la beauté en de brillantes scènes de splendeur nocturne. Et dans le nombre on y voit — Nouveaux colliers (chokers) de perles Baroques: 10.50 Bracelets de petites perles avec fermoir d'émeraude colorée: 7.50 Sacoches perlées françaises, genre enveloppe, en d'exquis coloris — argent et or, brun et or, vieux rose et argent, et plusieurs tons de pastel: 37.50

### Lorsque vous Dansez un Fox-Trot Entraînant

De délicats escarpins de soirée, en satin noir, feront resplendir les gracieuses lignes de délicats pieds. Doublés de chevreu champagne, avec semelle tournée à la main et talon espagnol. Et le reflet de l'or provenant de la gorge du soulier est très "attrayant"! Pointures 2 1/2 à 8, largeurs AAA à D: 12.00



### "Toute Prête" pour le Bal avec une Mante de Soirée

Pourquoi ne serait-elle pas gaie, lorsqu'elle est enveloppée de cette ravissante mante, prête pour de nouvelles conquêtes sitôt la salle de bal atteinte, et qu'elle se lance dans ce fascinant fox-trot? Crêpe roman vert nil, drapé dans les plis gracieux plus, et surmonté d'un volumineux col en marabout, avec poignets pour assortir: 85.00. Illustrée à gauche.

— Deuxième étage.